



Le *Country of Return Information Project* (Projet d'Informations sur le Pays de Retour) opère comme un réseau d'ONG collectant et transférant à l'attention des candidats au retour et de leurs conseillers des informations spécifiques concernant les possibilités de réinsertion.

Ce projet est mis en oeuvre par Caritas International Belgium, CIR (Italian Council for Refugees), CIRE (Coordination et initiatives pour et avec les réfugiés et étrangers), et Vluchtelingenwerk Vlaanderen avec le support méthodologique d'ACCORD et du Hungarian Helsinki Committee.

Courriel: reintegration@caritasint.be

FICHE PAYS

ARMÉNIE

Les fiches pays *CRI* sont essentiellement basées sur des informations publiquement accessibles, complétées d'éléments recueillis dans les pays concernés par des partenaires locaux. Elles seront remises à jour périodiquement.

**Janvier
2009**

Financé par la Communauté Européenne, Le *Country of Return Information Project* continue jusque fin 2007. La CE n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait de l'information fournie. La responsabilité de son contenu incombe entièrement à son auteur.



fedasil
FEDERAAL AGENTSCHAP VOOR
DE OPVANG VAN ASIELZOEKERS

ARMÉNIE	1
1 Accès au Territoire (du pays d'asile au pays de retour)	5
1.1 Documents	5
1.1.1 Documents de voyage exigés pour les candidats au retour	5
1.1.2 Documents exigés dans le pays de retour	5
1.1.3 Comment obtenir les documents nécessaires (conditions, délais de délivrance)	8
1.1.4 Prix des documents requis	14
1.2 Voyage à destination du pays d'origine (moyens, prix approximatifs, durée, limite de bagages, contacts, etc.)	15
1.2.1 Par avion	16
1.2.2 Par voie routière (si pertinent)	17
1.3 Procédure d'accès (instances responsables, interrogatoire, contrôle, détention, pots-de-vin, etc.)	18
1.3.1 Par avion	18
1.3.2 Par voie routière (si pertinent)	19
1.4 Impact d'anciens actes ou statuts relatifs à l'accès	19
1.4.1 Impact d'un ancien statut de réfugié ou d'un statut de protection subsidiaire	19
1.4.2 Impact d'une ancienne demande d'asile déboutée	20
1.4.3 Impact d'une ancienne sortie illégale du pays d'origine	20
1.4.4 Impact de crimes commis hors du pays d'origine (risque de double peine)	20
1.5 Réglementation douanière (comment obtenir la réglementation pertinente)	20
1.6 Accès à l'aire de retour	22
1.6.1 Restrictions de voyage à l'intérieur du pays	22
1.6.1.1 Restrictions administratives	22
1.6.1.2 Obstacles pratiques	22
1.6.2 Territoires inaccessibles ou dangereux (mines terrestres, dégradation environnementale, etc.)	23
1.6.3 Possibilités de voyage à l'intérieur du pays (contact et informations pratiques, prix, etc.)	23
2 Sécurité physique	24
2.1 Conflit armé en cours	24
2.2 Régions présentant des risques d'insécurité élevés	24
2.3 Crimes	25
2.3.1 Régions présentant un taux de criminalité extrêmement élevé (menaçant la sécurité physique)	25
2.3.2 Risque d'être victime du trafic d'êtres humains	25
2.3.3 Risque d'être victime de la prostitution forcée	26
2.3.4 Efficacité de la protection (capacités, compétences, corruption, etc.)	27
2.3.4.1 Forces de l'ordre	27
2.3.4.2 Magistrature	27
3 Sécurité sociale et réintégration	29
3.1 Régions sans opportunités de réintégration et de retour (p.ex. catastrophes naturelles, famine, etc.)	29
3.2 Logement, hébergement	30
3.2.1 Restitution de la propriété et/ou compensation (dans d'anciennes zones de conflit ou de catastrophe)	30
3.2.2 Programmes de logement par zone de retour	31
3.2.3 Possibilités de construction d'une maison	33
3.2.3.1 Conditions à remplir pour devenir propriétaire d'un terrain	33

3.2.3.2	Prix approximatifs en vigueur (terrain, matériaux de construction, etc.) _____	33
3.2.3.3	Possibilités de crédit, de subventions ou d'autres formes d'aide _____	34
3.2.4	Possibilités d'achat d'un bien immobilier _____	35
3.2.4.1	Conditions légales _____	35
3.2.4.2	Éventuels obstacles pour certains groupes (femmes célibataires, minorités, etc.) _____	35
3.2.4.3	Prix approximatifs en vigueur _____	35
3.2.4.4	Possibilités de crédits et de subventions _____	36
3.2.5	Possibilités de location d'une maison ou d'un appartement _____	36
3.2.5.1	Éventuels obstacles pour certains groupes (femmes célibataires, minorités, etc.) _____	36
3.2.5.2	Prix approximatifs en vigueur _____	37
3.2.5.3	Subventions possibles _____	37
3.2.6	Autres possibilités de logement à moyen terme (abris, ONG, église, etc.) _____	37
3.2.7	Possibilités d'hébergement et de soins aux personnes âgées (état, ONG) _____	38
3.2.8	Organisations caritatives et de soins aux personnes handicapées _____	39
3.2.9	Refuges temporaires en attendant que soit assuré le logement à long terme _____	42
3.3	Moyen d'existence - de "survie" basiques _____	42
3.3.1	Emploi _____	42
3.3.1.1	Chômage _____	42
3.3.1.2	Programmes pour le marché de l'emploi _____	43
3.3.1.3	Conditions de travail (salaire minimum/moyen, heures de travail, sécurité, etc) _____	45
3.3.1.4	Accessibilité des emplois à court terme/occasionnels _____	46
3.3.1.5	Pénurie dans certaines professions spécifiques (demande importante) _____	46
3.3.1.6	Informations pratiques et contacts (agences pour l'emploi, journaux, etc) _____	47
3.3.1.7	Handicaps socio-économiques des femmes arméniennes (selon le Plan d'Action National) _____	47
3.3.2	Emplois pour personnes handicapées _____	48
3.3.3	Informations et contacts relatifs à la reconnaissance de diplômes obtenus ailleurs _____	49
3.3.4	Service militaire _____	50
3.3.4.1	Réglementation légale et pratique (spécialement pour les personnes qui ont vécu à l'étranger) _____	50
3.3.4.2	Possibilité d'objection de conscience dans la limite des règles et de la pratique légale _____	53
3.3.5	Programmes d'enseignement et de reconversion (accès, coûts) _____	53
3.3.5.1	Possibilités de gardiennage et de scolarisation _____	53
3.3.5.2	Créées par le gouvernement _____	54
3.3.5.3	Créées par des firmes privées _____	57
3.3.5.4	Créées par des organisations internationales ou des ONG _____	57
3.3.5.5	Enfants de candidats au retour _____	58
3.3.5.6	Enfants de divorcés _____	58
3.3.5.7	Orphelins _____	59
3.3.5.8	Enfants handicapés _____	62
3.3.6	Créer une nouvelle entreprise _____	64
3.3.6.1	Conditions légales (enregistrement, forme de société, capital de base, etc.) _____	64
3.3.6.2	Crédits/subventions et accès à ceux-ci (taux d'intérêt, créditeurs, etc.) _____	69
3.3.7	Sécurité sociale _____	72
3.3.7.1	Allocation de chômage et accès à celle-ci _____	72
3.3.7.2	Indemnité de maladie et accès à celle-ci _____	72
3.3.7.3	Allocations familiales et accès à celles-ci _____	73
3.3.7.4	Pension pour personnes âgées _____	74
3.3.7.5	Autres avantages prévus dans le système de bien-être social _____	80
3.3.7.6	Avantages spéciaux pour les candidats au retour _____	81
3.3.8	Organisations caritatives à activités générales (services, contacts) _____	81
3.3.9	Données utiles pour calculer le coût de la vie (énergie, nourriture de base, etc.) _____	81
3.4	Santé _____	82
3.4.1	Situation sanitaire générale par région (épidémies, etc.) _____	82
3.4.2	Eau potable et assainissement par région; système de chauffage (si pertinent) _____	83
3.4.3	Système des soins (y compris psychologiques) _____	83
3.4.3.1	Infrastructure des soins de santé par région (hôpitaux, équipement, etc.) _____	83
3.4.3.2	Critères d'admissibilité et d'accès aux services de soins de santé _____	84
3.4.3.3	Coût des soins de santé (coût des traitements, médicaments, pots-de-vin pour les médecins) _____	85

3.4.3.4	Discriminations (ethniques, religieuses, sociales, etc.) dans le système des soins de santé	88
3.4.3.5	Soins de santé assurés par des agents non gouvernementaux (internationaux, ONG, église)	88
3.4.3.6	Maladies qui ne peuvent pas être traitées efficacement dans le pays	88
3.4.3.7	Vente de médicaments classiques	88
3.4.4	Personnes atteintes d'une infirmité physique	89
3.4.4.1	Réglementation légale et pratique	89
3.4.4.2	Assistance médicale	90
3.4.5	Personnes atteintes de maladies ou de troubles mentaux (y compris les personnes traumatisées)	93
3.4.5.1	Accès actuel aux institutions spécialisées et aux soins pour les candidats au retour	97
3.4.5.2	Organisations caritatives et de soins	99
4	Minorités	100
4.1	Minorités ethniques	100
4.2	Minorités religieuses	105
4.3	Minorités sexuelles	108
5	LISTE DES ABRÉVIATIONS	110

1 Accès au Territoire (du pays d'asile au pays de retour)

1.1 Documents

1.1.1 Documents de voyage exigés pour les candidats au retour

Documents exigés pour entrer en République d'Arménie (RA):

- **Ressortissants de la RA:** un passeport valide de ressortissant de la RA ou un certificat de retour (laissez-passer) si le premier n'est pas disponible.

Livret Militaire pour citoyens masculins de +18 ans franchissant la frontière.

- **Réfugiés** ayant obtenu le statut de réfugié en RA: certificat valable de réfugié de la RA et titre de voyage ou certificat de retour si le premier n'est pas disponible.
- **Étrangers:** visa d'entrée et passeport arméniens ou un autre titre de voyage internationalement reconnu.
- Ticket d'avion (dans la plupart des cas), de train ou de bus pour se rendre en RA.

S'ils ne sont pas accompagnés par leurs parents ou par des représentants légaux tels que définis par la loi arménienne, les ressortissants de moins de 18 ans et ceux que la législation arménienne considère comme inaptes doivent également présenter un accord 'd'entrée/de sortie' notarié signé par les parents ou les représentants légaux.¹

(Pour plus de détails concernant la façon et les conditions d'entrer en RA, voir 1.2 et 1.3)

Hors d'Arménie, les ressortissants et réfugiés RA ayant perdu leur passeport ou ayant un passeport dont la date de validité est arrivée à expiration peuvent obtenir un nouveau passeport/certificat de retour ou une extension de leur passeport dans les Ambassades, les Consulats de la RA et leurs représentants diplomatiques dans les pays respectifs. En cas d'absence de ceux-ci, ils peuvent s'adresser aux représentations diplomatiques situées dans des pays limitrophes et autorisées par le Ministère des Affaires Étrangères de la RA.²

1.1.2 Documents exigés dans le pays de retour

❖ Principaux documents d'identité

- **Passeport valable de ressortissant RA** (pour citoyens de la RA de 16 ans ou plus),
- **Passeport de réfugié de la RA** (pour personnes de 16 ans ou plus bénéficiant d'un statut de réfugié en RA),
- **Carte de Résidence^a** pour ressortissants étrangers (+ leur passeport) et apatrides,
- **Certificat de demandeur d'asile** (pour personnes de 14 ans ou plus bénéficiant d'un statut de réfugié en RA).

Les documents énumérés ci-dessus sont exigés dans les situations suivantes:

¹ Réglementation basée sur les Sections 29, 30, 32, 33 du Code Civil de la RA (Loi No. 239, entrée en vigueur le 01/01/99) sur les accords que peuvent conclure les -18 ans, ainsi que les personnes déclarées inaptes ou seulement partiellement aptes s'ils sont en possession d'une autorisation écrite de leurs parents ou de leurs représentants légaux

National Assembly of the Republic of Armenia, Legislation, Civil Legislation, Civil Code <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=subject&lang=eng>, consulté en juin 2009

² RA Ministry of Foreign Affairs, Embassies/ Armenian Embassies, Consulates And Representations, <http://www.armeniaforeignministry.am/ministry/embassiesList.html>, consulté en juin 2009

- pour une entrée en/une sortie de la RA (la carte de résidence et le certificat de demandeur d'asile n'étant alors pas requis),
- pour avoir accès aux établissements scolaires,
- pour être admis à un emploi,
- pour toucher une pension ou des allocations,
- pour conclure des affaires, pour entamer une action en justice,
- pour bénéficier des services proposés par les policliniques et les hôpitaux,
- etc.

❖ **Certificat de Naissance** (pour les enfants de moins de 16 ans - y compris les enfants réfugiés - et pour les enfants demandeurs d'asile de moins de 14 ans).

Ce certificat est exigé dans les situations suivantes:

- pour toucher une pension, des allocations;
- pour s'inscrire dans un jardin d'enfants ou à l'école;
- pour profiter des services fournis par les policliniques et les hôpitaux, etc.;
- pour obtenir un passeport;
- dans d'autres cas, sur demande.

❖ **Livret militaire** (pour les ressortissants arméniens masculins de 18 ans ou plus)

Ce livret est exigé dans les situations suivantes:

- pour avoir accès à un travail rémunéré,
- pour avoir accès aux établissements scolaires,
- pour obtenir un permis de conduire,
- pour entrer en RA ou pour la quitter,
- dans d'autres cas, sur demande.

❖ **Carte (de sécurité) sociale**

Cette carte est délivrée, conformément à la procédure en vigueur, aux citoyens de la RA, aux personnes à statut de réfugié ou de demandeur d'asile, aux étrangers et aux apatrides.

Cette carte est exigée dans les situations suivantes:

- pour avoir accès à un travail rémunéré,
- pour toucher des allocations,
- pour payer des taxes et des droits,
- pour ouvrir un compte en banque,
- dans d'autres cas, sur demande.

❖ **Certificat foncier**

Ce document est remis, conformément à la procédure en vigueur, aux citoyens de la RA, aux gens ayant un statut de réfugié/de demandeur d'asile, aux étrangers et aux apatrides.

Il est exigé dans les situations suivantes:

- pour ratifier un droit de propriété foncière, immobilière ou mobilière;
- pour procéder à la vente, la donation ou la légation d'une propriété ou d'un terrain;
- dans d'autres cas, sur demande.

*Commentaire: «Exception faite des cas décrits par la loi, les ressortissants étrangers et les personnes sans citoyenneté n'ont pas le droit de posséder un terrain».*³

❖ **Passeport Social Familial**

Ce document est remis, conformément à la procédure en vigueur, aux citoyens de la RA, aux gens ayant un statut de réfugié/de demandeur d'asile, aux étrangers et aux apatrides.

Il est exigé dans les situations suivantes:

- pour pouvoir participer aux projets d'aide aux familles pauvres (pour plus de détails voir 3.3.7.3),
- pour conserver certains avantages tout en bénéficiant de services sociaux et médicaux (pour plus de détails voir 3.3.7),
- dans d'autres cas, sur demande.

❖ **Indication du Degré d'Invalidité**

Ce document est remis, conformément à la procédure en vigueur, aux citoyens de la RA, aux gens ayant un statut de réfugié/de demandeur d'asile, aux étrangers et aux apatrides.

Il est exigé dans les situations suivantes:

- pour toucher une pension d'invalidité,
- pour conserver certains avantages tout en bénéficiant de services sociaux et médicaux (pour plus de détails voir 3.3.7),
- pour recevoir gratuitement des appareils prothétiques et orthopédiques,
- pour obtenir des médicaments qui nécessitent une autorisation spéciale,
- dans d'autres cas, sur demande.

❖ **Carte de retraité**

Ce document est remis, conformément à la procédure en vigueur, aux citoyens de la RA, aux gens ayant un statut de réfugié/de demandeur d'asile, aux étrangers et aux apatrides.

Il est exigé dans les situations suivantes:

- pour toucher une pension de vieillesse, d'invalidité, de victime ou de soutien de famille ainsi que d'autres types de pensions prévues par la loi;
- dans d'autres cas, sur demande.

❖ **Livret de travail**

Ce document est remis, conformément à la procédure en vigueur, aux citoyens de la RA, aux gens ayant un statut de réfugié/de demandeur d'asile, aux étrangers et aux apatrides.

Il est exigé dans les situations suivantes:

- pour avoir accès à un travail rémunéré,

³ National Assembly of the Republic of Armenia, Legislation, Basis of Structures of State and Local Authorities, Constitution of the Republic of Armenia (with amendments), Section 31(4), <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=subject&lang=eng>, consulté en juin 2009

- pour l'attribution d'une pension,
- dans d'autres cas, sur demande.

Commentaire: des documents tels qu'un diplôme, un certificat de fin d'études, un certificat de mariage, un acte de naissance, un certificat de décès, un permis de conduire, une carte médicale émis par des organismes d'autres pays valent également en RA. Ils peuvent être exigés en version notariée traduite (en arménien).

1.1.3 Comment obtenir les documents nécessaires (conditions, délais de délivrance)

❖ Passeport⁴ de ressortissant de la RA

Le passeport de ressortissant de la RA est la principale pièce d'identité d'un ressortissant arménien se trouvant en RA ou à l'étranger.

- Les personnes de 16 ans ou plus disposant de la citoyenneté de la RA doivent, quel que soit leur lieu de résidence, être en possession d'un passeport de la RA.
- Les moins de 16 ans disposant de la citoyenneté de la RA peuvent, s'ils le désirent, entrer en possession d'un passeport de la RA (celui-ci est exigé en cas d'entrée en/de sortie de la RA).

Délivrance d'un passeport de la RA: en Arménie, les ressortissants de la RA peuvent, en fonction de leur statut de résident permanent, temporaire ou de fait, obtenir leur passeport, le faire remplacer, en prolonger la validité, ou - le cas échéant - en signaler la perte au **département des passeports des bureaux de police régionaux de la RA.**

- **S'ils désirent obtenir un passeport, les ressortissants de la RA qui ont atteint l'âge de 16 ans doivent pouvoir présenter les documents suivants :**
 - Demande de passeport,
 - Certificat de naissance/passeport de ressortissant de la RA reçu avant l'âge de 16 ans,
 - Deux photos en couleurs de 35x45 mm,
 - Autres cartes d'identité si le ressortissant n'est pas en mesure de présenter les documents mentionnés sous le point "b",
 - La feuille militaire attachée (pour la conscription),
 - Le reçu des frais payés à l'état (1,000 DRAM⁵ ou 1.96 EUR).⁶

Délai: Le passeport est émis dans les 5 jours ouvrables suivant la présentation de tous les documents nécessaires.

- **En cas de remplacement, les ressortissants de la RA doivent présenter:**
 - le passeport qui fait l'objet du changement,
 - deux photos en couleurs de 35x45 mm,

⁴ Le Décret No. 821 relatif à l'approbation de la charte du système des passeports en RA et à la description du passeport des ressortissants de la RA adoptées le 25 décembre 1998 par le gouvernement de la RA, et le RA Police Head Order No. 12 du 15 Août 2008, confirmant les clarifications apportées aux passeports, régissent la procédure de délivrance et de remplacement du passeport de la RA, et répondent aussi à d'autres questions relatives au passeport de la RA.

⁵ RA Act on state duty No. 186, Section 14, adopté le 27 décembre 1997 (1)

⁶La monnaie nationale de la RA est le dram arménien ou DRAM. Pour connaître le taux de change du DRAM, consultez le site officiel de la banque centrale arménienne www.cba.am, Le 18 juin 2009, le taux de change était de 510.69 DRAM pour 1 EUR, Tous les prix mentionnés dans le présent rapport sont basés sur ce taux-là.

- le livret militaire (pour les ressortissants masculins âgés de plus de 18 ans),
- le reçu des frais payés à l'état (1,000 DRAM ou 1.96 EUR).

Délai: Le passeport est émis dans les 5 jours ouvrables suivant la présentation de tous les documents nécessaires.

➤ **En cas de perte, les ressortissants de la RA doivent présenter:**

- une demande de passeport,
- trois photos en couleurs de 35x45 mm,
- le livret militaire (pour les ressortissants masculins âgés de plus de 18 ans),
- le reçu des frais payés à l'état (1,000 DRAM ou 1.96 EUR).

Délai: Le passeport est émis dans les 15-30 jours ouvrables suivant la présentation de tous les documents nécessaires.

Obtenir un passeport dans un bref délai: Le 'RA Police Passport and Visa Department' (également appelé "OVIR⁷"), situé à Yerevan, Mashtots St. 13a (entrée par la rue Amiryan), peut délivrer ou remplacer le passeport dans un délai de max. 5 jours. Les tarifs sont alors les suivants: 1 jour = 20,000 DRAM ou 39.16 EUR, de 2 à 4 jours = 10,000 DRAM ou 19.58 EUR. Les documents requis sont les mêmes que ceux énumérés ci-dessus.

Validité du passeport de la RA: il y a deux types de validité (le passeport doit être dûment timbré).

- **Date d'expiration.** Un passeport de la RA est valable pendant 10 ans⁸, après quoi sa validité peut être prolongée de 5 ans. L'extension de la validité d'un passeport de la RA prend 1 jour et est gratuite.
- **Valable à l'étranger.** Cette indication est nécessaire en cas de sortie de/d'entrée en Arménie. **À l'étranger**, un passeport de la RA est **valable pendant 5 ans**. La durée de validité à l'étranger (1-5 ans) est indiquée dans le passeport. L'indication de la validité des passeports RA à l'étranger prend 1 jour sur présentation du reçu approprié. Chaque année de validité revient à 1,000 DRAM⁹ ou 1.96 EUR.

Enregistrement des ressortissants. Tous les ressortissants de la RA sont enregistrés. Les candidats au retour doivent tenir compte du fait que **la délivrance ou le remplacement d'un passeport peuvent être refusés si le demandeur n'est pas enregistré.**

L'enregistrement des ressortissants de la RA ou l'indication de leur lieu de résidence dans le passeport de la RA coûtent 1,000 DRAM¹⁰ ou 1.96 EUR (reçu).

Citoyens du Nagorno-Karabakh. Le Nagorno-Karabakh (nom original en arménien: Artsakh) n'est pas une partie administrative de la RA et n'est reconnue par aucune nation. Il n'a pas de relations diplomatiques officielles au sens classique du terme. En attendant la fin du conflit au Nagorno-Karabakh, les ressortissants locaux peuvent eux aussi utiliser le modèle internationalement reconnu du passeport arménien. Ils peuvent donc s'adresser à l'étranger aux consulats de la RA pour tout problème ayant trait à leur passeport.

Double nationalité. Le parlement de la RA a déjà adopté les modifications de la Loi sur la Citoyenneté arménienne, qui offre la possibilité d'acquérir une "double nationalité".¹¹

⁷ Abréviation russe pour "Office of Visas and Registrations"

⁸ Le passeport remis aux moins de 16 ans est valable pendant 3 ans. Les ressortissants masculins de 15 ans et plus reçoivent un passeport qui est (pour cause de service militaire) valable jusqu'à leurs 18 ans.

⁹ RA Act on state duty, Section 14 (7)

¹⁰ Ibid., Section 14 (4)

Elles permettent à des millions d'Arméniens ethniques d'obtenir de par le monde la nationalité arménienne sans devoir abandonner leur nationalité actuelle. Ceux qui ont une double nationalité reçoivent un passeport de ressortissant de la RA.

Les Arméniens qui ont émigré à l'étranger et y ont acquis la nationalité locale sans renoncer explicitement à leur nationalité arménienne peuvent quant à eux récupérer leur citoyenneté arménienne, ainsi que tous les droits et les devoirs qui y sont associés. La nouvelle loi signifie aussi que les ressortissants qui ont une double nationalité doivent pénétrer sur le territoire arménien ou le quitter via l'aéroport arménien, et qu'ils n'ont donc plus besoin d'un visa arménien.

Nouveauté: la mise en pratique de ces changements dans la loi arménienne oblige tous les ressortissants ayant une double nationalité à faire enregistrer celle-ci au 'Passport and Visa Department of RA Police' ("OVIR") en présentant tous les documents requis. Pour plus d'infos, consultez l'OVIR (tél.: +(374-10)-50-14-39) à Yerevan, Arménie, et/ou, à l'étranger, un représentant diplomatique de la RA.

❖ Carte (de Sécurité) Sociale

L'application du système de la carte sociale devrait favoriser la collecte et le traitement rapide des informations requises sans échange de données personnelles (prénom et nom de famille, numéro de passeport, etc.), permettre un échange automatique de données, libérer ainsi son titulaire de démarches à effectuer auprès de plusieurs organismes publics, et éliminer en outre par son adhésion le risque de violations ou d'erreurs ultérieures. Bien que la plupart des gens possèdent déjà une telle carte, ces problèmes persistent.¹²

Procédure pour obtenir une carte sociale. Dans la pratique et contrairement à ce qui se passe avec d'autres documents, la procédure est simple et sans circonlocutions officielles. Il suffit en effet de remplir un formulaire spécial et de le remettre personnellement ou via quelqu'un d'autre au Centre Régional des Services Sociaux (appelé "Paros" dans la langue locale), accompagné de votre passeport ou d'une autre pièce d'identité.

La carte est délivrée gratuitement dans un délai d'un mois.

Commentaires:

- **La carte sociale doit être changée quand la carte ID change** (le citoyen a atteint l'âge de 16 ans, reçoit un passeport ou échange le sien lorsqu'il vient à expiration, etc.). La nouvelle carte sociale mentionnera les nouvelles données d'identité.
- Les gens rejettent la carte sociale pour diverses raisons. **Si elle est exigée, ils doivent présenter la référant à leur refus d'en posséder une.** Un tel document peut être obtenu au Ministère Arménien du Travail et des Affaires Sociales.
- Bien que le nom de la personne et les détails de son ID (passeport, certificat de naissance, etc.) soient mentionnés sur sa carte sociale, celle-ci **ne peut pas servir de carte d'identité.**

Pour plus de détails en la matière, le requérant doit s'adresser au Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA ou téléphoner au (374-10) 56-42-10, ou contacter selon son lieu de résidence un des Centres de Services Sociaux Régionaux.

¹¹ Assemblée Nationale de la RA, bases des structures des autorités nationales et locales, Loi No. 16 du 6 novembre 1995 relative à la citoyenneté dans la RA (amendée le 26 février 2007 par l'Acte No. 75-N) Section 13¹ (2) <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=subject&lang=eng>, Consulté le plus récemment en Juin 2009.

¹²Vous trouverez des infos plus détaillées concernant les cartes sociales sur le site du Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA, Questions et Réponses, Explications concernant la carte de sécurité sociale http://www.mss.am/home/index.php?code_id=323&menu_id=317 (en arménien), Consulté le plus récemment en juin 2009

❖ Livret militaire

Le livret militaire est remis aux ressortissants masculins arméniens de plus de 18 ans, qui ont effectué leur service militaire ou qui n'ont pas été jugé apte à l'accomplir¹³. Il est délivré par le commissariat militaire régional auquel l'appelé est rattaché. Pour des informations plus détaillées concernant le service militaire, consultez la section 3.3.4.

❖ Certificat de Propriété

Au cours de la période soviétique, tout terrain était considéré être propriété de l'état. Les gens vivaient pendant des années dans des appartements/maisons qui n'étaient nulle part enregistrés ou reconnus comme étant leur propriété. Au lieu des titres de propriété, on utilisait alors des "livrets d'habitation"(en arménien "tnajin girq"). Après la chute de l'Union Soviétique, l'Arménie a entamé la procédure de privatisation, et les gens ont depuis continué à faire enregistrer leur droit à la propriété de leur bien immobilier.

Les candidats au retour qui n'ont pas encore enregistré leur appartement/maison/terrain doivent en effectuer la demande dès leur retour auprès d'une '**Real Estate State Register Agency**' (mieux connue comme **Cadastre**) afin de privatiser leurs biens immobiliers et obtenir un certificat de propriété.

Commentaires:

- **Le droit** sur une propriété donnée ne sera accordé par l'état qu'après son **enregistrement officiel** dans une '**Real Estate State Register Agency**'.
- De plus, "**aucun droit de propriété particulier ne sera enregistré si le droit de possession (d'utilisation) d'une telle propriété n'a pas été enregistré**".¹⁴ Cela signifie qu'elle ne pourra faire l'objet d'une vente, d'un emprunt-logement ou d'un autre accord qu'après que le droit de possession en aura été enregistré.

Les candidats au retour qui souhaitent plus d'infos sur la privatisation des propriétés doivent s'adresser à une '**Real Estate State Register Agency**'.

❖ Certificat de naissance

L'enregistrement officiel d'une naissance et la délivrance d'un certificat de naissance dans un but précis sont assurés par un '**Civil Act Registration Office** (ou "ZAGS"¹⁵).

En cas de perte du certificat de naissance, le candidat au retour devra introduire une demande de copie au '**Civil Act Registration Office**' qui a délivré le certificat de naissance original. Frais de l'opération: 3,000 DRAM ou 5.87 EUR.¹⁶

L'enregistrement d'une naissance, y compris la délivrance du certificat, est gratuit.

Pour plus de détails, contactez le '**Civil Act Registration Office**'.

❖ Passeport Social Familial

¹³ Leur livret contient la mention "inapte au service militaire"

¹⁴ National Assembly of the Republic of Armenia, Legislation, Housing Legislation, the Act No. 295 on state registration of rights to the property, adopted on 14 April 1999, Section 23 (5), <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=subject&lang=eng>, Consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁵ Abréviation russe pour "Civil Act Registration Office"

¹⁶ RA Act on state duty, Section 12 (5)

Le système d'aide aux familles nécessiteuses est le plus important des projets de soutien social. Il est basé sur l'estimation du niveau de vulnérabilité de la famille; c'est donc la famille et non pas une seule personne qui fait l'objet de cette aide sociale.

Conformément au Décret Gouvernemental No. 110 de la RA, proclamé le 1 décembre 2006 et approuvant les accords et les ordres de paiement conclus en matière d'allocations familiales et de leur montant global, cette aide est réservée aux familles qui sont enregistrées dans le système de pauvreté familiale et qui réalisent un score supérieur au seuil de pauvreté maximum¹⁷.

Demande d'inscription dans un système d'allocations familiales et obtention d'un passeport social familial:

Pour obtenir un accord d'allocations familiales, un des adultes de la famille doit présenter une demande et les autres documents nécessaires au **Centre Régional des Services Sociaux**¹⁸ de son lieu de séjour temporaire, permanent ou de fait.

Documents exigés:

- composition de la famille;
- informations (conditions d'hébergement, revenus familiaux, etc.);
- activités professionnelles des membres de la famille; preuves fournies par leurs supérieurs (en cas de chômage, attestation délivrée par le **Centre de Service Régional pour l'Emploi**);
- passeport des membres adultes de la famille et certificats de naissance des membres de moins de 16 ans;
- autres documents éventuellement exigés (certificat de handicap, carte de personne retraitée...).

Délai: Pour faire réviser la vulnérabilité, il faut présenter une fois par an les documents requis au **Centre Régional des Services Sociaux**. Ce centre délivrera dans les 25 jours qui suivent un passeport social familial avec score de vulnérabilité. Ce passeport indique aussi si l'allocation est ou non accordée.

Ce document est délivré gratuitement.

“Se faire inscrire au système de l'Aide aux Familles et obtenir le passeport social familial n'est pas difficile. Le problème, c'est que très rares sont les familles qui obtiennent un score de vulnérabilité plus élevé et qui sont ensuite inscrites au système de l'Aide aux Familles. Dans la pratique, le système est à l'origine de nombreux accords trompeurs”.¹⁹

Pour plus de détails concernant les taux appliqués à l'Aide aux Familles, voir le point 3.3.7.3

❖ Certificat d'appartenance à un groupe de handicaps (degré d'infirmité ou groupe d'invalidité)

Une personne est considérée comme handicapée si elle souffre de problèmes de santé qui limitent ses activités et s'il lui faut une protection sociale. Le Décret Gouvernemental No. 254 de la RA proclamé le 13 mars 2003 approuvant l'application de l'expertise socio-médicale et amendant le Décret Gouvernemental No. 684 du 03 novembre 1998 détermine la procédure de reconnaissance d'un handicap.

Procédure de détermination d'un handicap

¹⁷ En 2009, le seuil de pauvreté était de 30.00.

¹⁸ Ces Centres Régionaux de Services Sociaux sont également appelés “paros” dans la langue locale.

¹⁹ Interview de Mme Alla Harutyunyan, avocate, ONG Mission Armenia, 10 février 2009, Yerevan

Un handicap est défini par des **comités d'examen médico-social** (nommés ci-après MSEC) considérés comme étant des bureaux régionaux d'agences d'examen médico-social.²⁰ L'examen peut avoir lieu en milieu hospitalier, à domicile ou dans un endroit éloigné (dans un ordre défini).

Le MSEC examine la personne et prend une décision quant à son handicap. Il lui attribue un degré d'**invalidité I, II ou III**; si l'enfant a moins de 18 ans, il lui donnera un statut d'**enfant handicapé**. Le comité délivrera également un **document certifiant le degré d'infirmité**. Ces handicapés et enfants handicapés touchent **une pension de handicapé** dans un ordre déterminé.

Les documents suivants doivent être présentés aux bureaux territoriaux des comités d'examen médico-social:

- une demande écrite;
- un "formulaire 88" délivré par un organisme de santé (document de référence spécial concernant l'état de santé de la personne concernée);
- un passeport pour les adultes, un certificat de naissance pour les enfants de moins de 16 ans;
- une carte de sécurité sociale;
- un livret de travail (si requis);
- d'autres documents médicaux relatifs à l'état de santé de la personne concernée.

Les personnes qui n'ont pas de résidence permanente ou qui ne sont pas des ressortissants de la RA peuvent passer cet examen médico-social si elles en ont reçu l'autorisation du Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA.

Délai: Le MSEC est obligé de prendre dans le mois qui suit l'examen une décision concernant le handicap de la personne examinée.

Conformément au Décret Gouvernemental No. 780 de la RA proclamé le 13 juin 2003 approuvant les classificateurs utilisés au cours de l'examen médico-social et les normes de détermination des degrés d'invalidité, ceux-ci sont attribués:

- **pour une durée déterminée:** 1 an pour des personnes handicapées des groupes II et III; 2 ans pour des personnes handicapées du groupe I ou pour des enfants handicapés.
À l'expiration du délai, la personne handicapée introduit auprès du MSEC une demande de double examen avec tous les documents médicaux et autres requis lors du premier examen. À l'issue de ce double examen, la personne sera jugée handicapée ou non handicapée.
- **pour une durée illimitée:** l'appartenance au groupe des handicapés de durée illimitée est décidée pour des personnes qui ont dépassé l'âge spécifié de la pension ainsi que celles dont le handicap limite irrémédiablement les activités.

La délivrance de ce document est gratuite.

"Obtenir ce document est très important pour les candidats au retour handicapés. Sans certificat attestant l'appartenance à un groupe de handicaps, il est impossible de faire valoir les droits et les privilèges accordés aux personnes handicapées. Bien que la délivrance du document soit gratuite, les gens sont en réalité forcés de payer divers examens médicaux."²¹

²⁰ L'agence et les comités dépendent du Ministère du Travail et des Affaires Sociales

²¹ Interview de Mme Alla Harutyunyan, avocate, ONG Mission Armenia, 10 février 2009, Yerevan

Pour plus d'informations, les candidats au retour doivent s'adresser aux **comités d'examen médico-social** respectifs.

Le point 3.3.7 donne plus de détails concernant le montant des pensions d'invalidité et les droits des personnes handicapées.

❖ Livret de Travail

Conformément au Code du Travail de la RA (Loi No. 124, entrée en vigueur le 21 juin 2005), l'employeur doit exiger le Livret de Travail de l'employé qui veut signer un contrat de travail, sauf s'il s'agit de son premier emploi ou que l'employé travaille à plusieurs endroits²², le Livret de Travail étant conservé sur le principal lieu de travail de l'employé.

Le Livret de Travail est un document essentiel puisqu'il contient toutes les informations pertinentes concernant l'employé. L'employeur remplit le Livret de Travail dans un ordre défini et le conserve chez lui.

Délai: lorsque l'employé donne sa démission, le livret lui est rendu.

À l'avenir et lorsque le système des cartes sociales sera appliqué partout, le système du livret de travail sera abandonné. Comme il continue toutefois à être exigé à l'heure actuelle, nous conseillons à tous les candidats au retour d'être attentifs et de faire enregistrer tous leurs emplois dans leur Livret de Travail.

❖ Carte de Retraité

Lorsqu'une personne atteint l'âge de la retraite, elle doit présenter les documents suivants à l'Agence Régionale des Assurances Sociales de son lieu de résidence:

- passeport, et une copie de celui-ci,
- carte sociale et une copie de celle-ci,
- livret de Travail et une copie de celui-ci; le cas échéant, d'autres documents certifiant des enregistrements de travail,
- relevé des paiements de primes d'assurance-pension obligatoire délivré par les agences régionales d'assurance sociale.
- Photo (4 x 6 cm).

Délivrance gratuite.

Le point 3.3.7.4 donne plus de détails concernant le système des pensions, leur montant, etc.

1.1.4 Prix des documents requis

La Loi No. 186 relative aux Taxes d'État de la RA, adoptée le 27 décembre 1997, établit les taxes obligatoires pour les services et les actions définies par cette loi et déterminées par la mise en oeuvre des activités des organismes d'état.

Le montant des taxes officielles est défini en fonction de la valeur de la propriété à évaluer ou correspond à la taxe de base définie par cette Loi. Cette taxe de base est de 1,000 DRAM²³ ou 1.96 EUR.

Voici quelques taxes officielles pour des interventions ou des services.

Veillez noter que les prix donnés ici ne couvrent pas le paiement du service.²⁴

²² Code du Travail de la RA, Section 89 (1) (2)

²³ RA State Duties Act, Section 8

En RA il faut payer une taxe d'état pour:

Des actes notariaux passés devant notaire²⁵:

- Contrats qui doivent, selon la loi, être passés devant notaire 500-5,000 DRAM (0.98 à 9.79 EUR),
- Certification de l'authenticité de chaque page du document/des papiers traduits - 500 DRAM (0.98 EUR).

Enregistrement du droit de propriété dans un 'Real Estate Register Office'²⁶:

- Pour les personnes physiques, la taxe est de 1,000- 20,000 DRAM²⁷ (1.96 à 39.16 EUR) selon le type de bien immobilier.

Enregistrement d'un acte officiel²⁸ de résidence, délivrance d'un double du certificat et autres services relatifs aux actes officiels²⁹ de résidence:

- Enregistrement d'un mariage, y compris la délivrance d'un certificat - 1, 000 DRAM (1.96 EUR),
- Enregistrement d'un divorce, y compris la délivrance d'un certificat - 10,000 DRAM (19.58 EUR),
- Remise d'un document concernant la présence ou l'absence d'un enregistrement d'acte de résidence civile - 2,000 DRAM (3.92 EUR)
- Délivrance de copies de documents d'acte de résidence civile - 3, 000 DRAM (5.87 EUR).

Obtention de la citoyenneté de la RA et changement en citoyenneté de la RA³⁰:

- Obtention de la citoyenneté de la RA - 1,000 DRAM (1.96 EUR),
- Changement en citoyenneté de la RA - 25,000 DRAM (48.95 EUR).

Services ou interventions assurés par les consulats de la RA³¹:

- Délivrance d'un certificat de retour pour la RA, si le passeport a été perdu par la faute du possesseur - 32,000 DRAM (62.66 EUR) (montant à payer dans les pays de l'Europe Occidentale). Dans les autres cas (le passeport a été perdu sans son possesseur ne soit en faute), le document est délivré gratuitement.
- Notification dans le passeport d'un permis de sortie (d'Arménie) - 38,000 DRAM ou 74.41 EUR (montant à payer dans les pays d'Europe Occidentale)

Autres services et interventions définies par la loi.

Pour la liste des organismes d'état, organisations privées, ONG, et représentants des compagnies étrangères opérant en Arménie, voir le site <http://www.spyur.am/htmfix/yp.htm>. Il peut aider les candidats au retour à préparer celui-ci en utilisant les adresses et les numéros de téléphone essentiels. "Spyur" est un service qui offre gratuitement des informations par téléphone: (374-10) 51-99-99.

1.2 Voyage à destination du pays d'origine (moyens, prix approximatifs, durée, limite de bagages, contacts, etc.)

²⁴ Pour l'instant, les montants à payer pour les services notariaux ne sont pas clairement définis, les gens payant simplement ce que le notaire leur facture.

²⁵ RA State Duties Act, Section 11 (1-10,18)

²⁶ Ibid., Section 16 (36)

²⁷ D'autres frais doivent être payés pour le mesurage des biens immobiliers

²⁸ Actes de divorce, mariage, naissance, décès, adoption, paternité, changement de nom.

²⁹ RA State Duties Act, Section 12 (2,3,5, 9)

³⁰ Ibid., Section 13,

³¹ Ibid., Section 15 (1) (g, h)

L'Arménie est accessible par voie routière ou par avion.

1.2.1 Par avion

L'Arménie compte plusieurs aéroports. L'Aéroport International de Yerevan Zvartnots reste toutefois la principale porte d'accès à l'Arménie. Toutes les informations fournies ci-dessous ont trait aux conditions de voyage en vigueur dans l'aéroport de "Zvartnots" (situé à 10 km de Yerevan, la capitale de la RA).

Plus de 20 lignes aériennes ont récemment obtenu une licence d'opération de vol et proposent en ce moment des vols aussi bien réguliers que spéciaux.

Vols directs en provenance de certains pays européens³²

Compagnie aérienne	Vols	Fréquence ³³
Austrian Airlines	Vienna International Airport (VIE), Austria- Zvartnots	6 fois/semaine
British Airways	London Heathrow International Airport (LHR), Great Britain - Zvartnots	4 fois/semaine
"Armavia" Armenian Airlines	Zurich airport (ZRH), Switzerland – Zvartnots	2 fois/semaine
Czech Airlines	Prague- Ruzyne Airport (PRG), Czech Republic- Zvartnots	5 fois/semaine
"Armavia"	Berlin (BER), Germany- Zvartnots	2 fois/semaine
AIR BALTIC CORPORATION AS	Riga- Riga International Airport (RIX), Latvia- Zvartnots	1 fois/semaine
<u>MYAIR.COM S.P.A.</u>	Venice- Venice Marco Polo International Airport (VCE), Italy - Zvartnots	1 fois/semaine
"Air France"	Paris (France) Charles de Gaulle (CDG) airport- Zvartnots	3 fois/semaine
"Armavia" Armenian Airlines	Paris (France) Charles de Gaulle (CDG) airport – Zvartnots	2 fois/semaine
"Armavia"	Amsterdam-Schiphol Airport (AMS), Holland- Zvartnots	2 fois/semaine
"Armavia"	Athens Eleftherios Venizelos International Airport (ATH), Greece- Zvartnots	2 fois/semaine
"Armavia" ³⁴	Moscow (Russia), from DME (Domodedovo), VKO (Vnukovo), SVO (Sheremetyevo) airports- Zvartnots	Plusieurs fois/jour
"Aeroflot" Russian Airlines	Moscow (Russia) from SVO (Sheremetyevo) airport- Zvartnots	2 fois/jour

³² Ces informations sont valables jusqu'en juin 2009; pour connaître les horaires et la durée des vols via l'aéroport de Zvartnots, consultez le site www.zvartnots.am

³³ La fréquence mentionnée des vols peut baisser en automne et en hiver

³⁴ "Armavia" organise également 2x par semaine des vols de Moscow (VKO) - Gyumri (Arménie)

Vols directs en provenance d'autres pays (avec "Armavia" Airline ou les compagnies aériennes des pays mentionnés): Russie (plus de 20 villes), Ukraine, Biélorussie, Géorgie, Turkménistan, Kazakhstan, Turquie, Iran, Émirats Arabes Unis, Syrie et plusieurs autres pays.

Transits ou stop over flights: il est possible de se rendre en Arménie en provenance d'autres pays ou villes qui n'assurent pas de vols directs vers le pays via un transit ou en rejoignant un des vols directs mentionnés ci-dessus.

Pour vous informer du prix des tickets, de la fréquence des vols et de la limite des bagages, contactez les bureaux des compagnies aériennes dans les pays respectifs. Les prix des tickets, la fréquence des vols, la limite des bagages et autres conditions de vol peuvent en effet varier selon les compagnies aériennes, l'âge des passagers et les saisons.

Adresses électroniques des compagnies aériennes:

Armavia	http://www.armavia.am/index.php?page=arr_dep_summer
Austrian Airlines	www.aua.com/am/eng
British Airways	www.ba.com
Czech Airlines	www.czechairlines.am
Air France	www.airfrance.am

1.2.2 Par voie routière (si pertinent)

À l'heure actuelle, "(...) les deux pays limitrophes que sont la **Turquie** et l'**Azerbaïdjan** ont imposé un blocus à l'Arménie et ont fermé leurs frontières avec ce pays-là. Deux autoroutes et une ligne de chemin de fer peuvent être utilisées en passant par la **Géorgie**³⁵. Elles permettent d'accéder aux ports de Batumi et Poti sur les bords de la Mer Noire. Il y a en outre une route dans le sud, qui mène au Golfe Persique en passant par l'Iran. (...)”³⁶

Comme la frontière avec la Turquie est fermée, les voies routières à travers la Géorgie revêtent une importance capitale pour l'Arménie. Elles relient l'Arménie avec la Fédération Russe, mais des tensions politiques entre la Russie et la Géorgie, les problèmes concernant l'Abkhazie et d'Ossétie du Sud produisent des effets négatifs sur l'Arménie. La seule voie ferrée existante conduit à Batumi, en Géorgie.

Il est également recommandé **aux ressortissants de la RA d'éviter le retour en Arménie via l'Ossétie du Sud et l'Abkhazie**. La police et les gardiens frontaliers géorgiens considèrent en effet comme illégaux les cachets apposés en Ossétie du Sud et en Abkhazie sur le passeport des ressortissants de la RA, et ces citoyens peuvent donc être arrêtés par la police géorgienne lorsqu'ils se trouvent déjà sur le territoire géorgien.

"(...) Il est en plus à conseiller aux citoyens dont le passeport porte un cachet "Adler KPP"³⁷ de changer de passeport avant de se rendre en Géorgie puisque la Police Géorgienne considère qu'au passage de la frontière ce cachet est illégal."³⁸

³⁵Armenian Tourism Development Agency, Travel and Transportation, Arriving by train <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=land&page=2>, Consulté récemment en juin 2009

³⁶Armenian Tourism Development Agency, Travel and Transportation, Arriving by land <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=land>, Consulté le plus récemment en juin 2009

³⁷ Abréviation russe pour "Adler border check point"

³⁸ Interview du secrétaire Mr. A. Sargsyan, Section Migration, Département Consulaire, Ministère des Affaires Étrangères de la RA, 30 janvier 2009

Le voyage par avion reste la seule voie sûre, appropriée et accessible pour les personnes qui se rendent d'un pays européen³⁹ en Arménie

1.3 Procédure d'accès (instances responsables, interrogatoire, contrôle, détention, pots-de-vin, etc.)

L'accès à l'Arménie est très simple pour les ressortissants de la RA et ne nécessite aucune procédure spéciale. Si le candidat au retour est en possession de documents d'identité valables, il ne rencontrera aucun problème en passant la frontière.

Détention: Lors du passage de la frontière et du contrôle de l'identité, une personne peut être immédiatement arrêtée s'il s'avère qu'elle fait l'objet d'une enquête criminelle ou qu'elle effectue une action considérée comme criminelle en franchissant la frontière.

Pots-de-vin: Certains rapports indiquent l'existence de pots-de-vin lors du passage de la frontière. Dans les données concernant 2007, on peut par exemple lire: "Des victimes du trafic rapportent que les trafiquants parviennent facilement à acheter les garde-frontières russes et arméniens (...)"⁴⁰

1.3.1 Par avion

Le Décret Gouvernemental No. 200 de la RA, adopté le 24 mars 1998 et approuvant l'application de la loi sur la fonction des organismes autorisés par l'état aux points frontaliers cruciaux, définit les fonctions des organismes autorisés par l'état au cas où des citoyens entrent en RA ou quittent celle-ci par voie aérienne ou routière.

Conformément à ce décret, les **services frontaliers** vérifient en cas d'arrivée par voie aérienne le passeport des citoyens qui arrivent en RA; s'il s'agit de ressortissants étrangers, ces services vérifieront également le visa d'entrée.

À l'issue du contrôle des passeports:

- Les ressortissants de la RA, ainsi que ceux originaires de pays ayant, conformément aux traités internationaux signés par la RA, un régime libre de visa peuvent passer dans la zone de contrôle douanier;
- Les ressortissants étrangers dont le visa d'entrée n'est pas mentionné dans la rubrique secondaire «a» passent dans la zone de contrôle douanier;
- En cas d'absence de visa d'entrée, les ressortissants étrangers non mentionnés dans la rubrique secondaire «a» doivent demander un visa d'entrée dans le bureau frontalier du 'Passport and Visa Department of Police', et passer dans la zone de contrôle douanier.

Les citoyens qui pénètrent dans la **zone de contrôle douanier** remplissent une déclaration élaborée par le Comité Douanier soumis au gouvernement de la RA, et remettent celle-ci au personnel des Douanes. Au cours du contrôle des douanes, les officiers de la douane peuvent effectuer le contrôle douanier des ressortissants, de leurs bagages, de leurs objets personnels et d'autres affaires en respectant les règles définies par la législation de la RA.

³⁹ Concernant le Nagorno-Karabakh (NK): atteindre NK est à l'heure actuelle uniquement possible via l'Arménie (deux routes relient NK et l'Arménie). Ces routes sont ouvertes à tous et n'imposent pas de contrôle frontalier.

⁴⁰ US Department of State (USDOS); Armenia Country Reports on Human Rights Practices 2007, done by Bureau of Democracy, Human Rights and Labor in March 11 2008, Section 5: Discrimination, Societal Abuses, and Trafficking in Persons; Trafficking in Persons; paragraph 14 <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2007/100546.htm>, Consulté le plus récemment en juin 2009

1.3.2 Par voie routière (si pertinent)

Au cas où un citoyen pénètre sur le territoire de la RA par voie routière, des organismes autorisés par l'état ont les mêmes fonctions qu'en cas d'entrée sur le territoire par avion.

1.4 Impact d'anciens actes ou statuts relatifs à l'accès

1.4.1 Impact d'un ancien statut de réfugié ou d'un statut de protection subsidiaire

Changement de la citoyenneté RA: La Constitution de la RA confère à toute personne le droit de changer de citoyenneté (Section 30.1): un changement de citoyenneté effectué selon les prescriptions de la législation de la RA n'est par conséquent pas considéré comme un acte punissable.

Cessation de la citoyenneté RA uniquement accordée par décret du président de la RA: "Le Président de la RA prend par décret des décisions concernant l'acquisition de la citoyenneté RA, le rétablissement de la citoyenneté de la RA, l'accès d'un groupe à la citoyenneté de la RA, et la cessation de la citoyenneté RA. Il détermine aussi la procédure de prise en considération des demandes se rapportant à la citoyenneté"⁴¹. **Le fait que la personne renonce à la citoyenneté de la RA ou qu'elle acquiert la citoyenneté d'un autre état, n'annule donc pas automatiquement sa citoyenneté RA et ne la libère pas non plus des obligations en suspens liées aux intérêts de l'état, etc.**

Ceci est important, surtout pour les citoyens arméniens masculins. L'acquisition d'une citoyenneté d'un autre pays ne les dispense pas de leur service militaire obligatoire en Arménie. Dans sa Fiche d'Information Consulaire concernant l'Arménie, le US State Department indique que (...) "les personnes qui ont une double nationalité ne sont pas seulement soumises à toutes les lois de la RA applicables aux ressortissants américains, mais doivent également se soumettre à d'autres lois qui imposent des obligations spéciales aux citoyens arméniens. Les citoyens américains masculins de plus de 18 ans qui sont aussi considérés comme des citoyens arméniens peuvent donc être conscrits et obligés d'accomplir leur service militaire obligatoire dès leur arrivée en Arménie. Ils devront également se soumettre tout au long de leur séjour en Arménie à d'autres aspects de la législation arménienne. Motifs qui ont été à plusieurs reprises invoqués par les autorités arméniennes pour justifier l'arrestation de citoyens américains au moment où ils arrivent en Arménie ou qu'ils veulent quitter le pays. Dans la plupart des cas, les voyageurs ethniques arméniens accusés de vouloir échapper à leurs obligations militaires arméniennes sont immédiatement emprisonnés et jugés par la suite coupables de tentative d'évasion. Les peines qu'on leur inflige sont sévères et comprennent un emprisonnement et une amende substantielle. Il est vivement conseillé aux personnes qui risquent de rencontrer des problèmes à ce niveau-là de consulter un officiel arménien et de s'informer de leur statut auprès de l'ambassade ou le consulat arménien avant d'entreprendre leur voyage. (...)"⁴²

Le même conseil peut être donné à tous les Arméniens masculins provenant d'autres pays.

Des comptes peuvent uniquement être demandés pour des actes considérés comme criminels/délictueux par la loi arménienne: conformément au principe de la légitimité (RA Criminal Code, Section 5), c'est seulement la loi sur la criminalité qui décide du caractère criminel et punissable d'un acte. Et comme "la demande d'acquisition du statut de réfugié d'un ressortissant de la RA", ou "l'acquisition du statut de réfugié

⁴¹ Act on citizenship of RA, Section 26

⁴² US Department of State (USDOS), Bureau of Consular Affairs, Armenia Country Specific Information, 05 January 2009, Special Circumstances, Compulsory Military Service, http://travel.state.gov/travel/cis_pa_tw/cis/cis_1141.html#special_circumstance, Consulté le plus récemment en juin 2009

dans un autre pays” ne mentionne aucun acte normatif comme acte criminel ou punissable, la personne ne peut être punie pour un tel acte en RA. Les rapports officiels ne mentionnent aucun cas de personne arrêtée, punie ou suivie après son retour en RA parce qu’elle était demandeur d’asile à l’étranger.

1.4.2 Impact d’une ancienne demande d’asile déboutée

Ni la demande d’un statut de réfugié, ni la **démarche de demande d’asile ou d’acquisition du statut de demandeur d’asile** (peu importe que celles-ci aient été acceptées ou déboutées, que le séjour à l’étranger ait été légal ou illégal, que la personne ait été obligée à retourner dans son pays d’origine ou qu’elle y soit retournée de son plein gré) **ne sont considérées comme des actes punissables en Arménie** puisque la législation de la RA ne définit pas ces actes comme criminels ou délictueux.

Les rapports officiels ne mentionnent aucun cas de personne arrêtée, punie ou suivie après son retour en RA parce qu’elle était demandeur d’asile à l’étranger.

1.4.3 Impact d’une ancienne sortie illégale du pays d’origine

Droit d’une personne de quitter la RA ou d’y retourner: la Section 25 de la Constitution de la RA donne un aperçu du **droit qu’a un ressortissant de la RA de quitter la RA ou d’y retourner**. Ces droits peuvent uniquement être restreints par voie de loi. Dans la réalité (...), “l’autorisation de quitter définitivement le pays peut être refusée à des personnes qui sont en possession de secrets d’état, qui doivent faire leur service militaire, qui sont impliquées dans une action en justice en cours, ou qui n’ont pas encore accompli toutes leurs obligations financières. Les hommes en âge de faire leur service militaire obligatoire, mais qui ne l’ont pas complètement accompli doivent non seulement vaincre des obstacles bureaucratiques substantiels avant de pouvoir partir à l’étranger, mais doivent également tenir compte des délais de procédure excessifs et d’officiels qui veulent des pots-de-vin pour apposer les cachets de sortie.”⁴³

Le retour des ressortissants arméniens dans leur pays d’origine est par contre applaudi par le gouvernement de la RA qui voit là une solution à la situation démocratique difficile du pays.

Franchissement illégal de la frontière de la RA: tout franchissement de la frontière surveillée de la RA sans les documents ou les permis pertinents est punie par la loi (Section 329 Criminal Code).

1.4.4 Impact de crimes commis hors du pays d’origine (risque de double peine)

Interdiction d’infliger en RA une peine supplémentaire pour un crime commis et puni hors de la RA: la Section 22(7) de la Constitution de la RA stipule que **personne ne sera jugé deux fois pour le même acte**. Une personne qui a déjà été punie en dehors de l’Arménie ne sera donc pas punie à nouveau pour le même acte en Arménie.

Signification légale de la conviction d’une personne en dehors de la RA: conformément au RA Criminal Code, Section 17, la RA peut tenir compte des décisions de la cour souveraine d’un pays étranger; par exemple si le ressortissant de la RA a été reconnu coupable d’un crime commis hors de la RA, et qu’il renouvèle son crime en RA.

1.5 Réglementation douanière (comment obtenir la réglementation pertinente)

⁴³ Armenia Country Reports on Human Rights Practices 2007; Section 2 Respect for Civil Liberties, d. Freedom of Movement, Internally Displaced Persons, Protection of Refugees, and Stateless Persons, III paragraph <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2007/100546.htm>, accédé en juin 2009

Procédures d'importation: Conformément à la Section 128 du RA Customs Code (code douanier de la RA), tous les biens importés via les frontières de la RA doivent être déclarés. Cette déclaration soit écrite, soit verbale, doit fournir les informations précises concernant les biens et les raisons de leur transport, ainsi que les autres informations nécessaires au contrôle douanier et à son application.

Biens exemptés de frais de douane⁴⁴

- **Biens convoyés dans les bagages**, dont les frais de douane à l'importation sont de 0%, dont le poids total ne dépasse pas les 50 kg et dont la valeur totale douanière n'excède pas les 150,000 DRAM.⁴⁵
- **Biens convoyés via des transferts internationaux (colis)**, dont le poids total n'excède pas les 20 kg et dont la valeur totale douanière ne dépasse pas les 50,000 DRAM.⁴⁶

Biens convoyés par avion via les frontières de la RA

Nom du produit	Emballage
Café, thé, maté et épices	1kg
Préparations à base de viande, de poisson ou de crustacés, mollusques ou autres invertébrés aquatiques, y compris le caviar et les substituts du caviar	5kg 0,5kg
Diverses préparations comestibles, sauf à base de ^a - levures	1kg
Boissons, spiritueux et vinaigre	2 litres, ou 1 bouteille, si 1 bouteille contient plus de 2 litres
Cigares, cigarillos, cigarettes, etc, ou du tabac ou un produit de remplacement du tabac, y compris: des cigares, des cigarillos, des cigarettes	10 pièces 400 pièces 400 pièces

- Les produits et les articles déjà utilisés ou les **produits à usage personnel** se trouvant dans les bagages sont considérés comme des articles qui:
 - a) ne se trouvent plus dans leur emballage d'usine, ne sont plus scellés et se trouvent dans les bagages qui accompagnent le voyageur,
 - b) sont utilisés par les personnes physiques de la RA au moment où ils franchissent la frontière de la RA, à l'exception toutefois de produits emballés comme colis.
- **Les médicaments et produits pharmaceutiques destinés à un traitement et à un usage personnel** qui n'excèdent pas la quantité de «10 noms, trois doses de chacun» (si aucun document ou prescription ne prouve la nécessité d'une dose plus élevée,
- En dehors des produits énumérés ci-dessus, les personnes physiques de la RA ont le droit d'importer de **l'argent étranger** sur le territoire de la RA pour un montant qui ne dépasse pas les **15,000 EUR**. Un montant plus élevé peut être exceptionnellement introduit dans le pays via un transfert bancaire.

Sanctions⁴⁷

- Un avertissement ou une contravention de 10,000 DRAM⁴⁸ sont infligés lorsque la **requête légitime d'un douanier est ignorée**.

⁴⁴ State Customs Committee under the RA Government, Returning RA Citizens, <http://www.customs.am/index.php?menuID=42&tid=2&pid=&lng=9&url=> (in Armenian), consulté le plus récemment en juin 2009

⁴⁵ 293.72 EUR

⁴⁶ 97.91 EUR

⁴⁷ according to State Customs Committee under the RA Government, Penalties and Fines, <http://www.customs.am/index.php?menuID=51&tid=2&pid=&lng=9&url=> (en Arménien), Consulté le plus récemment en juin 2009

- Une contravention de 50,000 DRAM⁴⁹ est infligée en cas de création d'obstacles qui empêchent les douaniers autorisés à contrôler les bagages lors du passage à la douane.
- Une contravention, dont le montant correspond à la valeur douanière des articles qui passent la frontière de la RA, est infligée lorsque ceux-ci ont été cachés dans des endroits secrets pour en empêcher l'identification ou lorsque leur look extérieur a été changé pour camoufler l'article réel.
- Une contravention, dont le montant correspond à la valeur douanière des articles et des véhicules, est infligée lorsque ceux-ci passent la frontière de la RA sans être déclarés ou si les informations fournies manquent de précision, ou qu'ils sont déclarés sous une autre appellation sans quoi ils seraient considérés comme objets criminels.
- Etc.

Amendes⁵⁰

- Une amende par jour de retard de 0.2% du montant encore dû est infligée pour tout paiement tardif des taxes douanières ou des droits de douane.
- Une amende par jour de retard de 0.15% du montant encore dû mais limitée à 365 jours est infligée pour tout paiement tardif de la TVA⁵¹, des Taxes Indirectes et des Taxes Présomptives
- Etc.

Des informations plus détaillées sur la réglementation douanière peuvent être obtenues à l'étranger auprès des missions diplomatiques et des consulats de la RA ou sur le site officiel du State Customs Committee sous gouvernement de la RA <http://www.customs.am/index.php?lng=9> (en Arménien).

1.6 Accès à l'aire de retour

1.6.1 Restrictions de voyage à l'intérieur du pays

1.6.1.1 Restrictions administratives

L'Arménie est une République Unitaire. Il n'y a par conséquent pas de restrictions administratives entre ses subdivisions administratives (Marzs)⁵².

1.6.1.2 Obstacles pratiques

Infrastructures inadaptées aux personnes handicapées: bien que de nombreux efforts aient été fournis dans ce sens au cours de ces dernières années, très peu de rues et d'équipements sociaux ont été aménagés pour répondre aux besoins des personnes handicapées. Les moyens de transport adaptés sont quant à eux totalement inexistantes.

L'aliénation des communautés rurales vivant à proximité des frontières et dans les régions de haute montagne: à cause de l'absence de voies publiques rurales convenablement rénovées et de la mauvaise qualité des équipements de soins de santé pertinents, des gardiennages et des écoles spéciales ainsi que de certaines autres

⁴⁸ 19.58 EUR

⁴⁹ 97.91 EUR

⁵⁰ Conformément au State Customs Committee under the RA Government, Penalties and Fines, <http://www.customs.am/index.php?menuID=51&tid=2&pid=&lng=9&url=> (en Arménien), consulté le plus récemment en juin 2009

⁵¹ Value Added Tax (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

⁵² Wikipedia encyclopedia, Administrative divisions of Armenia, http://en.wikipedia.org/wiki/Administrative_divisions_of_Armenia, consulté le plus récemment en juin 2009

infrastructures importantes, les soins de santé, l'enseignement et les autres services sont physiquement inaccessibles aux populations des régions rurales.

1.6.2 Territoires inaccessibles ou dangereux (mines terrestres, dégradation environnementale, etc.)

Mines terrestres: Le 'Landmine Impact Survey in Armenia' fut organisé en Arménie de février à août 2005 par l'UNDP Armenia De-Mining Project avec une assistance technique assurée par la Vietnam Veterans of America Foundation (VVAFA).

Selon cette 'survey'⁵³, la contamination par des mines terrestres n'a eu lieu que dans les régions où la frontière de l'Arménie touche celle de l'Azerbaïdjan, et plus spécifiquement dans les régions où furent menées des actions militaires ou dans les régions situées à proximité immédiate du champ de bataille.

Ces UXO ont été placées le long de la frontière avec l'Azerbaïdjan et le long de la ligne de contact dans le conflit du Nagorno-Karabakh, loin des endroits habités. Bien que des travaux de déminage soient organisés tous les ans, les mines restent une menace, et cela généralement pour les jeunes qui font leur service militaire et pour les civils qui travaillent dans les champs à proximité des régions frontalières."⁵⁴

En dehors des territoires parsemés de mines terrestres mentionnés ci-dessus, l'Arménie n'a pas de régions dangereuses ou inaccessibles.

1.6.3 Possibilités de voyage à l'intérieur du pays (contact et informations pratiques, prix, etc.)⁵⁵

Le trafic: Les Arméniens, et plus spécifiquement les habitants de la capitale Yerevan, ignorent souvent les feux de signalisation et le code de la route, et font preuve de peu de discipline. Les automobilistes conduisent souvent imprudemment et à grande vitesse sans beaucoup se soucier du flux de la circulation et des signaux. Les piétons ne bénéficient d'aucun droit sur la voie publique et doivent faire très attention lorsqu'ils traversent une rue. Le nombre de véhicules enregistrés augmente d'année en année, et l'infrastructure routière n'est pas en mesure de répondre aux demandes des conducteurs, dont le nombre croît constamment.

Nous conseillons donc à tous les candidats au retour d'être très attentifs dans la circulation des grandes villes, et ceci particulièrement à Yerevan.

Les moyens de transport sont les suivants:

⁵³ United Nations Development Programme (UNDP), Armenia, 2005 Publications, Landmine Impact Survey, 2005, <http://www.undp.am/docs/publications/2005publications/liseng.pdf>, Consulté le plus récemment en juin 2009

⁵⁴ L'Armenia Country Reports on Human Rights Practices de l'US Department of State fournit chaque année des infos concernant les mines terrestres; <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/index.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁵⁵ Armenian Tourism Development Agency, Travel and Transportation, Getting around in Yerevan, (informations concernant les moyens de transport à Yerevan, les tarifs, etc.) <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=yerevan&page=1> and Getting around in regions (informations concernant les moyens de transport dans les différentes régions (Marzs), les tarifs, etc.) <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=region&page=1>. Consulté le plus récemment en juin 2009

Notez que ce genre d'info évolue sans cesse et que tous ces détails changent régulièrement.

Minibus: les minibus sont le moyen de transport le plus usuel en Arménie. À Yerevan⁵⁶ et dans les autres villes, un ticket revient à 100 DRAM ou 0.20 EUR.

Pour se déplacer hors des villes, les minibus sont une fois de plus un moyen de transport populaire et pratique. Les prix varient de 150 à 6,000 DRAM (de 0.29 à 11.75 EUR) selon la distance parcourue en partant de Yerevan.⁵⁷

Bus: les bus sont moins nombreux que les minibus. Prix du ticket dans la ville de Yerevan: 100 DRAM (0.20 EUR). En province, les prix varient selon la distance parcourue en partant de Yerevan.⁵⁸

Taxis: Par kilomètre, les prix variant de 100 à 200 DRAM (de 0.20 à 0.39 EUR). Les taxis deviennent de plus en plus populaires parce qu'ils sont en règle générale assez ponctuels. Il est à conseiller d'appeler un service de taxis enregistré.

Transport par voie électrique (métro, trolleybus): uniquement dans la ville de Yerevan. Le métro est une ligne unique qui part de la Berekamutiun Square (un quartier bruyant au bout de la Bagramian Street) et va jusqu'à Charbakh dans la banlieue de Yerevan. Le métro fonctionne de 6:30 am jusqu'à 11:00 pm, et coûte 50 DRAM (0.10 EUR) pour un aller simple.

Les trolleybus se font de plus en plus rares. Seules quelques lignes sont encore en service à Yerevan. Leur prix est de 50 DRAM (0.10 EUR).

Les trams ont entièrement disparu de la circulation.

Train: La principale gare ferroviaire en Arménie est la Sasuntsi Davit Station (située le long de la Tigran Mets Avenue à Yerevan), tout près de la station de métro du même nom.⁵⁹ Elle n'est pas très utilisée pour les déplacements à l'intérieur du pays. Les trains sont dans un piteux état, ne sont pas du tout ponctuels et le réseau ferroviaire local n'est pas développé. Pour voyager, les gens préfèrent dès lors d'habitude emprunter un minibus.

2 Sécurité physique

2.1 *Conflit armé en cours*

Aucun conflit armé n'est en cours en Arménie.

2.2 *Régions présentant des risques d'insécurité élevés*

Les problèmes de sécurité sont liés en Arménie au conflit avec la région du Nagorno-Karabakh. Le conflit armé avec l'Azerbaïdjan a, certes, pris fin en 1994, mais de nombreux incidents occasionnels avec les forces Azéris ont encore lieu jusqu'au jour d'aujourd'hui sur toute la longueur de la frontière.

⁵⁶ Armenian Tourism Development Agency, Travel and Transportation, Getting around in Yerevan, Minibus Schedule, <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=yerevan&page=3>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁵⁷ Armenian Tourism Development Agency, Travel and Transportation, Getting around in regions, Minibus schedule, <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=region&page=3>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁵⁸ Armenian Tourism Development Agency, Travel and Transportation, Getting around in regions, Bus Schedule, <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=region&page=4>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁵⁹ Armenian Tourism Development Agency, Travel and Transportation, Getting around in regions, Train, <http://www.armeniainfo.am/travel/?section=region&page=2>, consulté le plus récemment en juin 2009

Nagorno-Karabakh: la région du Nagorno-Karabakh ne pose pas de problèmes de sécurité particuliers puisque l'ensemble du territoire du Nagorno-Karabakh est placé sous le contrôle des forces militaires arméniennes et karabakhi jointes, mais le territoire le long de la frontière reste dangereux à cause des mines terrestres. Un cessez-le-feu fragile et des combats sporadiques peuvent toutefois être source de danger dans les territoires frontaliers occupés par les forces militaires Azéris.

Retourner chez eux en Azerbaïdjan reste dangereux pour les Arméniens qui ont dû quitter le pays de force l'Azerbaïdjan entre 1988 et 1992.⁶⁰

2.3 Crimes

2.3.1 Régions présentant un taux de criminalité extrêmement élevé (menaçant la sécurité physique)

L'Arménie ne compte pas de régions spécifiques dans lesquelles le taux de criminalité peut constituer un danger pour la sécurité physique.

Les données⁶¹ de 2008 indiquent toutefois que la criminalité a cette année-là augmenté de 10,0% par rapport à 2007.

Articles concernant les problèmes de criminalité en Arménie:

ArmeniaNow.com news website, Arpi Harutyunyan, 30 January, 2009, "Bad Odds: Crimes in Yerevan up 10 percent in 2008; police success rate up 4 percent", <http://armenianow.com/?action=viewArticle&AID=3520&CID=3391&IID=1220&lng=eng>, consulté le plus récemment en juin 2009

Oversieas Security Advisory Council (OSAC), US Government inter-agency website, "Armenia 2008 Crime & Safety Report", Crime & Safety, établi le 15 septembre 2008, <https://www.osac.gov/Reports/report.cfm?contentID=90463&print>, consulté le plus récemment en juin 2009

2.3.2 Risque d'être victime du trafic d'êtres humains

En 2008, le US State Department a placé l'Arménie pour la quatrième année consécutive au niveau 2⁶² de son Watch List.

Selon l'US State Department's "Trafficking in Persons" report de 2008, "l'Arménie est essentiellement un pays qui approvisionne les Émirats d'Arabie Unie (E.A.U) et la Turquie en femmes et en filles dans le but d'une exploitation sexuelle commerciale. Des arméniens et arméniennes sont envoyés clandestinement en Russie pour y être vendus sur le marché du travail forcé. Certaines ONG rapportent que des arméniennes subissent le même sort en Turquie. Des femmes d'origine ukrainienne et russe sont quant à elles introduites sur le

⁶⁰ Les régions de Shahumyan et Getashen, situées en Azerbaïdjan près du Nagorno-Karabakh et habitées par les Arméniens, sont elles aussi inaccessibles aux candidats au retour arméniens

⁶¹ Remarque de la Police de la RA concernant les résultats obtenus par celle-ci au cours de 2008, <http://www.police.am/vichakagrutyun/2008-12.pdf>, (en arménien), consulté le plus récemment en juin 2009

⁶² Le US State Department place chaque pays dans une des trois listes considérées comme autant de niveaux et mandatées par le Trafficking Victims Protection Reauthorization Act (TVPRA). Ce classement est basé sur l'ampleur des actions gouvernementales visant à lutter contre le trafic. Pour plus de détails concernant les estimations des Tiers assessments, voir le US State Department, Office to Monitor and Combat Trafficking in Persons, Trafficking in Persons Interim Assessment, Tier Process, The Tiers, 28 February 2008, <http://www.state.gov/g/tip/rls/rpt/101438.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

marché du travail forcé arménien. Les victimes envoyées dans les E.A.U. prennent normalement un vol direct de Yerevan à destination de Dubaï, ou transitent par des villes russes; le trafic vers la Turquie s'effectue en règle générale en bus via la Géorgie. Un petit nombre de garçons et de filles d'origine arménienne sont victimes d'un trafic dans leur propre pays où ils/elles sont soumis(es) à une exploitation sexuelle commerciale et sont obligé(e)s de mendier. ”

“Selon la police de la RA, 45 victimes de trafic ont été enregistrées en Arménie au cours de 2009. Le Prosecutor General's Office signale également qu'au cours de cette année 24 personnes furent victimes de souteneurs (23 qui furent exploitées sur place et une en Turquie).”⁶³

Le directeur de “Assisting Victims of Trafficking” Mme Hasmik Edilyan de l'ONG “Democracy Today” considère que *“l'un des groupes les plus vulnérables du trafic est celui des enfants orphelins. Lorsqu'ils quittent l'orphelinat, ils peuvent devenir un fardeau pour la famille ou simplement traîner dans les rues. Un autre groupe vulnérable est celui des gens qui habitent de petites villes ou des villages. Les statistiques indiquent que la majorité des victimes du trafic viennent de régions rurales ou de petites villes. La raison est que les possibilités de travail y sont nulles et que la seule manière de gagner de l'argent consiste à quitter le pays. Les petites villes de Gyumri et de Vanadzor, qui furent jadis de grands centres industriels, ont maintenant un taux de chômage élevé à cause d'un manque d'usines. Nous connaissons des cas d'hommes qui travaillent dans le trafic à destination de la Russie”*.⁶⁴

2.3.3 Risque d'être victime de la prostitution forcée

La prostitution est liée au problème du trafic des êtres humains.

“Les trafiquants, qui utilisent des réseaux très développés dans le pays d'origine et le pays de destination, recrutent leurs victimes spécifiquement parmi des personnes qui sont déjà impliquées dans la prostitution. La majorité des victimes identifiées, mais pas toutes, étaient conscientes qu'elles allaient finir dans l'industrie du sexe d'un autre pays; elles ne connaissaient par contre pas les intentions des trafiquants ni les circonstances d'exploitation qu'elles auraient à affronter à l'étranger. Arrivées à destination, les victimes furent privées de leur titre de voyage, enfermées dans des chambres d'hôtel et informées qu'elles devaient “rembourser” les dépenses qui avaient été faites pour elles. Le consentement initial des victimes augmente la difficulté que rencontrent les autorités à identifier les cas de trafic. Les victimes ont, dans la plupart des cas, quitté le pays avec des documents valables, après quoi les trafiquants leur ont fourni de faux papiers dans un pays de transit. Selon les observateurs locaux, les trafiquants s'abstiennent parfois d'user de violence envers leurs victimes et ont alors recours à des méthodes plus subtiles pour exercer leur autorité. Certains rapports parlent de trafiquants qui encourageaient leurs victimes à recruter elles-mêmes d'autres personnes en leur promettant qu'elles pourraient

⁶³US Department of State (USDOS); Armenia Country Reports on Human Rights Practices 2008; établis par le Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor en 2009; Section 5 Discrimination, Societal Abuses, and Trafficking in Persons, Trafficking in Persons, IV paragraph, <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2008/eur/119066.htm>, Consulté le plus récemment en juin 2009

⁶⁴Interview accordée le 04 décembre 2008 à Yerevan par Mme Hasmik Edilyan, Project Manager, ONG “Democracy Today”.

garder pour elles un pourcentage des gains réalisés par les personnes qu'elles auraient recrutées.”⁶⁵

2.3.4 Efficacité de la protection (capacités, compétences, corruption, etc)

2.3.4.1 Forces de l'ordre

Le 1 janvier 2003, le Ministère des Affaires Intérieures a restructuré la Police de la RA.

Commentaires:

- Tous les appels téléphoniques adressés à la Police sont déjà enregistrés depuis le début de 2006.
- Le numéro de téléphone de la Police est le 1-02 pour l'ensemble du territoire arménien. Les appels sont gratuits.

Le Gouvernement de la RA fournit de gros efforts pour moderniser et reformer les forces de l'ordre et de la sécurité. Malgré toutes les réformes déjà mises en place, le travail de la Police de la RA continue d'être critiqué.

Rapports sur le travail de la Police en Arménie:

US Department of State (USDOS); Armenia Country Reports on Human Rights Practices 2008, <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2008/eur/119066.htm>, consulté en juin 2009

Freedom House, Nations in Transit 2008, Armenia, <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=47&nit=444&year=2008>, consulté en juin 2009

Human Rights Watch, Report 2009-Armenia, 14 January 2009, <http://www.hra.am/en/issue/19237>, consulté en juin 2009

2.3.4.2 Magistrature

❖ Cours

En RA, la justice sera uniquement rendue par les cours conformément à la Constitution et aux lois.

- Cours de première instance (juridiction générale),
- Cours spécialisées (cours administrative, 3 cours civiles, 3 cours criminelles),
- Cours d'appel (cours d'appel civile ou cours d'appel criminelle),
- Cours de Cassation.

Notez que la langue officielle de la RA est l'arménien. La Section 7 du Code des Procédures Civiles de la RA stipule également que les enquêtes relatives aux cas de procédure civile sont menées en arménien.

Vous trouverez des infos détaillées sur le système des cours arméniennes, la façon d'entamer une action en justice, d'introduire des requêtes ou des plaintes sur le site de The Judiciary of Armenia, <http://www.court.am/?l=en&id=16>, consulté en juin 2009.

⁶⁵ US Department of State (USDOS); Armenia Country Reports on Human Rights Practices 2008; établis par le Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor en 2008; Section 5 Discrimination, Societal Abuses, and Trafficking in Persons, Trafficking in Persons,

Certains des amendements constitutionnels clef édictés en 2005 par les autorités arméniennes avaient pour but de renforcer la magistrature. Dans la pratique, les progrès réalisés ne se remarquent malheureusement qu'à peine.

De nombreux rapports attestent que la magistrature reste faible et restreint l'indépendance en Arménie. La Constitution arménienne garantit, certes, les droits politiques, civils et humains fondamentaux, mais d'importantes barrières empêchent leur protection efficace. La population a très peu confiance en la capacité de la Cour de protéger ses droits.

Rapports relatifs au système judiciaire en Arménie:

American Bar Association's Central and East European Law Initiative (ABA/CEELI), http://www.abanet.org/rol/publications/regional_publications.shtml#armenia, Consulté en juin 2009

Freedom House, Nation in Transit 2008, Judicial Framework and Independence (Score: 5.25), premier paragraphe, http://www.freedomhouse.org/inc/content/pubs/nit/inc_country_detail.cfm?page=47&nit=444&year=2008&pf, consulté le plus récemment en juin 2009

Freedom House, Freedom in the World - Armenia (2008), http://www.freedomhouse.org/inc/content/pubs/fiw/inc_country_detail.cfm?year=2008&country=7343&pf, consulté le plus récemment en juin 2009

❖ Tarifs publics pour les plaintes et les appels introduits auprès de la Cour⁶⁶

Pour la déposition de plaintes et pour la participation d'une tierce partie au cas où l'affaire soumise à la Cour devait aboutir à l'établissement de plaintes séparées.

- Pour une plainte concernant une propriété - 2% du prix de la requête
- Pour une plainte ne concernant pas une propriété - 4,000 DRAM (7.83 EUR),
- Pour la déposition de cas nécessitant une enquête spéciale-3,000 DRAM (5.87 EUR),
- Pour une déposition visant à obtenir la confirmation de faits à signification légale - la moitié du paiement de base-2,000 DRAM (3.92 EUR).

Pour faire appel contre les verdicts et les décisions de la Cour de Première Instance:

- Pour une plainte concernant une propriété - un montant équivalent à 3% du prix de la requête,
- Pour une plainte ne concernant pas une propriété - 10,000 (19.58 EUR),
- Pour la déposition de cas nécessitant une enquête spéciale - 8,000 DRAM (15.67 EUR)

Pour des appels en cassation contre des verdicts et des décisions de la cour:

- Pour une plainte concernant une propriété - un montant équivalent à 3% du prix de la requête, mais jamais moins de 10,000 DRAM (19.58 EUR) ou plus de 1,000,000 DRAM (1,958.14 EUR),
- Pour une plainte ne concernant pas une propriété - 20,000 DRAM (39.16 EUR),
- Pour des cas spéciaux -10,000 DRAM (19.58 EUR).

❖ Bureau du médiateur de la RA

En 2008⁶⁷, la majorité des plaintes déposées au bureau du médiateur contre les organismes publics concernaient la police (259 plaintes écrites), les cours (157 plaintes écrites) et le

⁶⁶ RA State Duty Act, Section 9

⁶⁷ Human Right Defender of the RA, 2008 Annual Report of the Human Rights Defender of the Republic of Armenia, fait en 2009, <http://www.hra.am/en/issue/19237>, consulté en juin 2009

bureau du Maire de Yerevan (97 plaintes écrites). Une analyse plus approfondie de toutes ces plaintes révèle que celles-ci concernent des violations de droits de presque tout genre.

En 2008 et au cours des précédentes années d'activité du Bureau du Médiateur, le peu de plaintes enregistrées à la campagne comparée au nombre élevé de celles déposées dans la ville de Yerevan n'indique pas que les droits de l'homme y seraient mieux protégés que dans la capitale, mais que les populations régionales rejettent les lois à cause de l'indifférence dont les agences publiques témoignent à l'égard du respect et de la protection des droits de l'homme, et que la population rurale n'a de toute façon pas accès au Bureau du Médiateur.

Tous les rapports du médiateur de la RA sont repris sur le site suivant: <http://www.ombuds.am/main/en/10/31/>, consulté le plus récemment en janvier 2010

❖ ONG

L'avocate M^e Meri Kachatryan a dit au cours de son interview que le "A.D.Sakharov Armenian Human Rights Protection Center propose un service de consultation légale gratuite à tous les citoyens, y compris donc aux candidats au retour." ⁶⁸

➤ **A.D.Sakharov Armenian Human Rights Protection Central Office:** Adresse: 1 Sarmen st., Yerevan 0009, Arménie

Tél: (+374 10) 542936, 587864, 561505, 561560

Courriel: info@sakharovcenter.org

Site: <http://www.sakharovcenter.org/html/welcome.html>.

➤ **Shirak Regional Branch:** Adresse: Ap.1, M. Mkrtchyan st., Gyumri, Arménie

Tél: (+0312) 36918, 33450

Courriel: shirak@sakharovcenter.org

➤ **Gegharkunik Regional Branch :** Adresse: 14/27 G. Lusavorich st., Gavarh, Arménie

Tél: (+0264) 26880

E-mail: gegharkunik@sakharovcenter.org

➤ **Syunik Regional Branch** Adresse: 4 Avangard st., Goris, Arménie

Tél: (+0284) 25077

Courriel: syunik@sakharovcenter.org.

3 Sécurité sociale et réintégration

3.1 Régions sans opportunités de réintégration et de retour (p.ex. catastrophes naturelles, famine, etc.)

Catastrophes naturelles: Aucune catastrophe naturelle n'empêche le retour dans des régions spécifiques d'Arménie. Sa grande diversité géographique expose néanmoins l'ensemble du territoire arménien à de nombreuses catastrophes naturelles: tremblements de terre, glissements de terrain, inondations, sécheresses, gel hivernal et printannier, grêle, vents violents, etc. Ces intempéries provoquent chaque année de graves dégâts à l'agriculture et ravagent les ménages.

L'Arménie est en règle générale considérée comme un pays exposé à des tremblements de terre et à des glissements de terrain.

⁶⁸ Interview effectuée le 06 février 2009, au Sakharov Armenian Human Rights Protection Central Office, Yerevan

“Les glissements de terrain sont très fréquents dans presque toutes les régions d’Arménie, à l’exception de la vallée d’Ararat. À l’heure actuelle, 4.1% de la totalité du territoire arménien subit l’influence des glissements de terrain. Parmi les 960 villages que compte l’Arménie, 233 ont été endommagés par ces glissements de terrain, et une considérable activité géologique (glissements de terrain) a été observée dans 100 autres villages.”⁶⁹

Régions/communautés avec peu de possibilités de réintégration. De nombreux facteurs peuvent réduire les possibilités de réintégration de certaines régions/communautés: situation géographique, manque d’infrastructures communautaires, etc.:

- Les Marzs (régions administratives) par rapport à Yerevan;
- Les petites villes comparées aux régions rurales et à Yerevan;
- La zone sinistrée (tremblement de terre de 1988), les communautés frontalières et celles vivant dans la haute montagne.

Groupes sociaux vulnérables: Les possibilités d’intégration ou de réintégration dépendent également en large mesure de la vulnérabilité de certains groupes sociaux défavorisés. Leur vulnérabilité réduit leurs possibilités de réintégration.

3.2 Logement, hébergement

3.2.1 Restitution de la propriété et/ou compensation (dans d’anciennes zones de conflit ou de catastrophe)

Dans la zone sinistrée par le tremblement de terre. En décembre 1988, les régions du nord de l’Arménie ont été victimes d’un tremblement de terre dévastateur. 25,000 personnes y ont trouvé la mort et à peu près 100,000 ménages se sont retrouvés sans logement. De nombreux pays ont aidé à reconstruire les villes et les villages ravagés. L’Arménie était à l’époque une des républiques de l’URSS et était gouvernée par Moscou. Le gouvernement soviétique promit de construire des maisons, de rétablir la situation dans la zone dans les trois ans et de compenser les pertes. Toutes les anciennes républiques soviétiques furent mobilisées pour remettre la zone sinistrée sur pied. Après la chute de l’Union Soviétique, les bâtisseurs provenant de différentes autres républiques rentrèrent chez eux, laissant jusqu’à aujourd’hui derrière eux de nombreuses constructions à moitié achevées et des habitations temporaires.

Comme la plupart des habitants des régions de Shirak et de Lori avaient perdu leur maison, le gouvernement soviétique les a approvisionnés en abris temporaires (domics)⁷⁰, qui furent livrés par différentes républiques soviétiques et pays étrangers.

Des commissions spéciales évaluèrent les pertes et enregistrèrent ce qui restait des propriétés des habitants. Les gens qui avaient perdu leur maison ou toute autre propriété reçurent une indemnisation financière calculée en fonction du nombre de membres de la famille.

De nouveaux appartements furent construits jusqu’en 1991-1992 et mis à la disposition des habitants de la zone sinistrée. Les gens qui avaient perdu leur maison furent catalogués selon un certain nombre de critères.

La construction des maisons se poursuivit pendant la période 1992-1999, et le processus fut prolongé.

⁶⁹ Basé sur les renseignements fournis au Ministère des Urgences de la RA, fait le 11 février 2008 par l’ONG Mission Armenia, Yerevan

⁷⁰ Mot russe pour abri temporaire

En 1998, le World Bank's Armenia Municipal Development Project prévoyait un fonds permettant au gouvernement arménien de commander une étude visant à développer une "Nouvelle Stratégie de Logement pour la zone du tremblement de terre."

L'Urban Institute effectua une analyse en profondeur et développa une approche fondamentalement novatrice afin de répondre aux obligations compensatoires que le gouvernement arménien avait encore envers certaines familles. Le but était de fournir un logement permanent au reste de la population déplacée tout en recréant les anciens centres-villes. L'essence de la stratégie consista à trouver un compromis avec l'alternative de la construction de nouveaux logements.

L'idée nouvelle lancée par la Stratégie consistait à redistribuer le stock excédent de logements (libres et/ou sous-utilisés) via le marché. Ce but devait être atteint par le biais d'un programme de bons de logement connu sous le nom de *House Purchase Certificates (HPC)*.

3.2.2 Programmes de logement par zone de retour

En Arménie, la situation générale du logement n'est pas réglementée par la loi, et il n'existe en ce moment que des projets pour les zones sinistrées (essentiellement Gyumri) et pour les réfugiés.⁷¹

Deux projets d'état doivent permettre de résoudre en Arménie les problèmes du logement

- des familles qui ont perdu leur maison lors du tremblement de terre,
- des familles de réfugiés.

Grâce à la loi No. 203 de la RA datée du 27 juillet 2001, l'Assemblée Nationale a approuvé le projet intégré visant à résoudre le problème du logement dans la région du tremblement de terre. Conformément à cette loi, l'État s'est engagé à fournir un logement aux 14.920 familles qui ont des problèmes de logement dans les Marzs de Shirak, Lori, Aragatsotn et Tavush.

Entre 2001 et 2008, 13.347 familles ont ainsi obtenu un logement financé par différentes instances:

- Fonds d'État,
- Gouvernement des US /USAID,
- Lincy Foundation,
- Hayastan Fund,
- Huntsman Foundation,
- Community resources.

Conformément au Décret gouvernemental No. 23, un concept fut adopté le 12 juin 2008 afin de résoudre le problème du logement de personnes qui n'avaient pas encore été hébergées à ce moment-là. Selon ce concept, 6.930 familles devraient être relogées dans la zone sinistrée avant 2013 et en suivant la liste d'enregistrement. Les habitations sont prévues tant pour les communautés citadines que villageoises.

❖ Projets de logements familiaux prévus pour 2009 dans la zone du tremblement de terre

⁷¹ Les lois et les décisions réglementant les projets de logement sont reprises en arménien sur le site de www.arlis.am (rédigé en arménien).

Deux types de projets sont prévus dans la zone du tremblement de terre

- House Purchase Certificates (HPC),
- House Building Projects.

Les HPC sont octroyés aux citoyens des Marzs de Shirak et de Lori, des villes de Gyumri, de Vanadzor, de Maralik, de Stepanavan, de Gugark, de Dilijan et de certains villages des Marzs de Shirak, de Lori et d'Aragatsotn.

House Building Projects:

- Stepanavan - finition des maisons à moitié achevées,
- Village de Tsaghkavovit - reconstruction d'immeubles de résidence,
- Maralik - finition des bâtiments.

❖ Projets de logement pour réfugiés en 2009

Le logement des réfugiés est financé par le budget de l'état. 64 familles de réfugiés auront été logées en 2009.

Il existe deux types de projets:

- House Purchase Certificate (HPC) dans les Marzs de Tavush et de Vayots Dzor, pour 14 familles,
- House Building Project pour 50 familles à Yerevan, 70 à Moldovakan et 104 à Teryan.

Les informations sont empruntées aux documents référant à la mise à la disposition de logements aux sans abri victimes du tremblement de terre, et à ceux concernant la mise à la disposition de logements aux familles de réfugiés. Ces documents ont paru le 18 février 2009 sur le site officiel du Ministère du Développement Urbain www.mud.am (en Arménien).

Démarches pratiques à effectuer par les réfugiés qui recherchent un logement: si le réfugié n'est pas logé dans un abri, un hôtel ou une maison, il devra en premier lieu s'adresser à l'Agence pour la Migration du Ministère de l'Administration Territoriale. Il devra prouver son statut de réfugié, ses papiers seront contrôlés et les données comparées à la base de données⁷² existante de l'Agence pour la Migration. Cela étant fait, il pourra être enregistré comme bénéficiaire et être ajouté à la liste d'enregistrement.⁷³

Adresse de l'Agence pour la Migration:

www.dmr.am

375033, Yerevan, H. Kochar 4

tel: (374-10) 22-58-65; (374-10) 22-56-64

fax: (371-10) 22-58-24

Courriel: migration@dolphin.am

⁷² L'UNHCR a financé la Migration Agency pour qu'elle puisse établir cette banque de données qui comprend la liste des bénéficiaires, leur lieu de résidence, les types de résidence, etc.

⁷³ L'information est fournie par des responsables de la Division pour les Demandeurs d'Asile et la Division pour les questions relatives aux réfugiés de l'Agence pour la Migration.

3.2.3 Possibilités de construction d'une maison

3.2.3.1 Conditions à remplir pour devenir propriétaire d'un terrain⁷⁴

Le droit de posséder un terrain découle d'accords tels que la privatisation des terrains d'état ou de la communauté, un héritage, une vente/un achat, une donation, etc. La méthode la plus répandue pour obtenir en ce moment en Arménie un bien immobilier est celle de la transaction de vente/d'achat.

Documents requis pour l'achat d'un terrain (ou un autre bien immobilier⁷⁵):

- Une pièce d'identité valable (comme par exemple un passeport)
- Un certificat de possession d'une propriété
- Un extrait du Registre des biens immobiliers, confirmant l'absence de dettes,
- Un contrat d'achat certifié devant notaire,
- Un rapport municipal concernant les personnes enregistrées dans l'appartement.
- L'accord passé devant notaire des personnes ayant un droit sur l'appartement (femme, mari, enfants, locataire)
- Accord des organismes de tutelle en cas d'enregistrement de mineurs dans l'appartement.

À l'issue de la transaction, un des Real Estate State Register Local Offices (Cadastre) accepte les documents nécessaires qui lui sont soumis avec la demande du nouveau propriétaire d'enregistrer son droit de propriété. Les bureaux locaux vérifient que ces documents sont conformes à la législation de la RA. Si c'est le cas, le droit de propriété est enregistré. Si ce n'est pas le cas, les documents doivent être renvoyés au demandeur avec les remarques correspondantes.

Restrictions: *Selon le Code Civil de la RA, les personnes considérées comme inaptes par la législation de la RA et les enfants de moins de 18 ans ne peuvent pas effectuer de transactions (ou, dans ce cas-ci, obtenir la propriété d'un terrain), qui nécessitent un enregistrement officiel ou un acte notarié⁷⁶.*

Selon la Section 31(4), de la Constitution de la RA, seules les personnes ayant la citoyenneté de la RA peuvent devenir propriétaires.

3.2.3.2 Prix approximatifs en vigueur (terrain, matériaux de construction, etc.)

Prix du terrain: Dans la capitale Yerevan et sa banlieue, les prix sont plus élevés que dans les Marzs (provinces).

Voici, selon le State Register Agency under RA Government, les prix du marché d'un terrain de 1.000 m² au cours du premier trimestre 2009:⁷⁷

Aragatsotn Marz- 60,000- 22,200,000 DRAM (117.49-43,470.60 EUR)

Ararat Marz- 126,100 -25,000,000 DRAM (246.92- 48,953.38 EUR)

Armavir Marz- 100,000- 26,528,400 DRAM (195.81- 51,946.19 EUR)

⁷⁴ Le RA Land Code distingue plusieurs types de terrain. Toutes les informations fournies dans le point 3.2.3 concernent des terrains résidentiels

⁷⁵ "Akcern" real estate Corporation, basé sur l'article "Armenian Legislation. Comments to some real estate problems", The necessary documents for conclusion a buying /selling transaction", <http://realakcern.am/eng/templ/legal.html>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁷⁶ RA Civil Code, Sections 29-32

⁷⁷ State Register Agency under RA Government, The Real estate market in Armenia in first quarter 2009, done in 2009, <http://www.cadastre.am/Hodvac-1eramsyak-2009.pdf> (en Arménien), consulté le plus récemment en juin 2009

Gegharqunik Marz- 71,300- 5,000,000 DRAM(139.62- 9,790.68 EUR)
Lori Marz- 45,300- 14,083,300 DRAM (88.70- 27,577.00 EUR)
Kotayk Marz- 117,700- 35,353,500 DRAM (230.47- 69,226.33 EUR)
Shirak Marz- 40,800- 18,750,000 DRAM (79.89- 36,715.03 EUR)
Syunik Marz 67,900 - 2,638,900 DRAM (132.96-5,167.32 EUR)
Vayots Dzor Marz- 96,700- 7,659,600 DRAM (189.35- 14,998.53 EUR)
Tavush Marz- 74,100- 14,423,100 DRAM (145.10- 28,242.38 EUR)

Frais d'enregistrement d'une propriété foncière dans le 'Real Estate Register':⁷⁸

- Prix de référence donné par le 'Real Estate Register Agency': 7,000 DRAM ou 13.71 EUR,
- Certification devant notaire du contrat d'une transaction de vente/d'achat: 5,000 DRAM ou 9.79 EUR State Duty (service non compris),
- Enregistrement de la propriété exacte du terrain: 10,000 DRAM ou 19.58 EUR State Register Payment (taxes d'état non comprises)

En cas de mesurage ou d'évaluation du terrain, les prix sont les suivants:

- mesurage du terrain: 300 DRAM ou 0.59 EUR par 100 m²
- évaluation du terrain: 350 DRAM ou 0.69 EUR par unité de terrain
- travaux de bureau: dessin du plan d'un bien immobilier à l'échelle convenue (format A3, A4) - 1,000 DRAM ou 1.96 EUR par page.

3.2.3.3 Possibilités de crédit, de subventions ou d'autres formes d'aide

Crédits: en Arménie, il est possible d'obtenir des crédits pour acquérir un terrain ou un autre bien immobilier via des banques ou des organismes de crédit.⁷⁹ Des emprunts peuvent être effectués, en fonction des banques, tant pour acheter que pour réparer un appartement/une maison.

Les banques ne donnent, quoi qu'il en soit, pas d'emprunt-logement à n'importe qui. Seule une infime partie de la population arménienne peut se permettre un tel emprunt car très peu d'Arméniens peuvent se vanter d'avoir une perspective d'emploi durable et stable. Les banques exigent que les personnes qui veulent emprunter de l'argent soient des résidents de plus de 18 ans, touchant un salaire jugé acceptable par la banque (travail permanent, affaires, etc.).

Compte tenu de la crise économique globale, les banques sont devenues nettement plus prudentes dans l'octroi d'un emprunt-logement.

Programmes de logement de "Habitat for Humanity Armenia": "*Habitat for Humanity Armenia* s'engage à proposer des solutions de logement aux familles qui sont à la recherche d'un endroit simple et décent pour y vivre et s'épanouir. Nous coopérons plus spécifiquement avec des familles à revenus faibles à la construction et à la rénovation de maisons payées avec des emprunts-logement abordables et exempts d'intérêts ou avec des emprunts d'amélioration d'une propriété. Comme ces familles consacrent également des centaines d'heures au "sweat equity" en attendant que leur maison soit prête, le modèle

⁷⁸ RA Act on state duty No. 186 and the Order No. 89 adopted by Real Estate Register Agency under RA Government on certifying the price list of the provision of information concerning state registration, property and the rights and restrictions on property, 12 February 2002

⁷⁹Pour plus de détails: Mediamax news agency, Banks of Armenia, Mortgage (en Armenian), http://banks.am/en-loans_hypothek.html, consulté le plus récemment en juin 2009

de *Habitat for Humanity* en est un de travail autonome, de manches retroussées et non pas de main mendicante.”⁸⁰

Si vous avez des questions, adressez-les au bureau de Habitat for Humanity Armenia, Yerevan, Hanrapetutyan 62, room 47, tél. (374-10) 54-30-01.

3.2.4 Possibilités d’achat d’un bien immobilier

3.2.4.1 Conditions légales

Les conditions pour acheter un bien immobilier sont les mêmes que pour l’achat d’une propriété foncière (voir 3.2.3.1).

3.2.4.2 Éventuels obstacles pour certains groupes (femmes célibataires, minorités, etc.)

Les seules restrictions concernent les enfants de moins de 18 ans et les personnes à aptitude limitée ou considérées comme inaptes par la législation de la RA. Même si elle hérite d’un bien immobilier avant l’âge de 18 ans, la personne concernée ne pourra faire valoir son droit à la propriété qu’après avoir fêté ses 18 ans. En attendant ce jour-là, le bien immobilier sera géré par ses proches ou par des tuteurs légaux.

3.2.4.3 Prix approximatifs en vigueur

Les prix des appartements ou des maisons sont, tout comme ceux des terrains, plus élevés dans la capitale Yerevan que dans les Marzs.

Voici, selon le State Register Agency under RA Government, **les prix moyens du marché** au cours du premier trimestre 2009 pour une surface de 1 m² d’espace habitable dans un immeuble d’appartements situé à **Yerevan**:⁸¹

Communauté Kentron - 499,200 DRAM ou 977.50 EUR
Communauté Arabkir - 365,000 DRAM ou 714.72 EUR
Communauté Qanaqer-Zejtun - 283,900 DRAM ou 555.91 EUR
Communauté Nor- Norq - 251,400 DRAM ou 492.28 EUR
Communauté Avan - 252,500 DRAM ou 494.43 EUR
Communauté Erebuni - 266,100 DRAM ou 521.06 EUR
Communauté Shengavit - 254,200 DRAM ou 497.76 EUR
Communauté Davtashen - 278,600 DRAM ou 545.54 EUR
Communauté Achapnyak - 246,500 DRAM ou 482.68 EUR
Communauté Malatia-Sebastia - 237,900 DRAM ou 465.84 EUR
Communauté Nubarashen - 151,800 DRAM ou 297.24 EUR

Voici les prix moyens du marché pour une surface de 1 m² d’espace habitable dans un immeuble d’appartements situé dans une des Marzs suivantes:

Ashtarak - 140,200 DRAM ou 274.53 EUR
Aparan - 38,600 DRAM ou 75.58 EUR
Artashat - 94,600 DRAM ou 185.24 EUR
Masis - 144,700 DRAM ou 283.34 EUR
Vaxarshapat (Echmiatsin) - 171,400 DRAM ou 335.62 EUR

⁸⁰Pour plus de détails, visitez de site de Habitat for Humanity Armenia, “About Habitat for Humanity Armenia”, <http://www.habitat.org/cd/frame/frameset.aspx?r=3&url=www.habitat.am>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁸¹ State Register Agency under RA Government, The Real estate market in Armenia in first quarter 2009

Sevan - 98,700 DRAM ou 193.27 EUR
Vanadzor - 96,300 DRAM ou 188.57 EUR
Abovyan - 149,100 DRAM ou 291.96 EUR
Hrazdan - 67,500 DRAM ou 132.17 EUR
Gyumri - 112,300 DRAM ou 219.90 EUR
Kapan - 102,400 DRAM ou 200.51 EUR
Goris - 119,900 DRAM ou 234.78 EUR
Ijevan - 150,300 DRAM ou 294.31 EUR

Frais d'enregistrement d'une maison/appartement dans le 'Real Estate Register':⁸²

- Prix de référence donné par le 'Real Estate Register': 7,000 DRAM ou 13.71 EUR,
- Certification devant notaire du contrat d'une transaction de vente/d'achat: 5,000 DRAM ou 9.79 EUR de State Duty (service non compris),
- Enregistrement de la propriété exacte du bien immobilier: 10,000 DRAM ou 19.58 EUR de State Register Payment (taxes d'état non comprises).

En cas de mesurage ou d'évaluation du bien immobilier, les prix sont les suivants:

- Mesurage de la construction: 20 DRAM ou 0.04 EUR par m²
- Examen du site: 2,500-60,000 DRAM ou 4,90-117.49 EUR selon le volume
- Travaux de bureau: dessin du plan d'un bien immobilier à l'échelle convenue (format A3, A4) - 1,000 DRAM ou 1.96 EUR par page.
- Évaluation du bâtiment: 350 DRAM ou 0.69 EUR par unité de construction.

À cause de l'actuelle crise financière globale les "(...) prix n'ont pas baissé dans le centre de Yerevan, alors qu'ils ont diminué de 10 à 20% dans la périphérie de la capitale. Les responsables de l'agence affirment en outre que c'est également à cause de l'impact de la crise financière globale que les transactions se font rares, alors que les gens désespérés vendent leur appartement à n'importe quel prix."⁸³

ArmeniaNow.com online news agency, The Politics of Property: Prices remain high, but sells down in real estate market, par Sara Khojoyan, 23 mai 2008, <http://armenianow.com/?action=viewArticle&AID=3063&lng=eng&IID=1188&CID=2972>, consulté en juin 2009

3.2.4.4 Possibilités de crédits et de subventions

Crédits: pour acquérir une maison/un appartement, il est possible d'obtenir en Arménie des crédits via des banques ou des organismes de crédit. (Pour plus de détails voir 3.2.3.3)

3.2.5 Possibilités de location d'une maison ou d'un appartement

3.2.5.1 Éventuels obstacles pour certains groupes (femmes célibataires, minorités, etc.)

Les seules restrictions concernent les enfants de moins de 18 ans et les personnes à aptitude limitée ou considérées comme inaptes par la législation de la RA. Mais comme la

⁸² Conformément à l'Act on state duty No. 186 et l'Order No. 89 of Real Estate Register Agency under RA Government

⁸³ A1plus new agency, Economy/News, "Real Estate Prices are down in the suburbs", 05 February 2009, <http://www.a1plus.am/en/?page=issue&iid=68887>, consulté en février 2009

majorité des Arméniens n'établissent pas de contrat écrit pour la location d'un logement, même un enfant de 17 ans (p.ex. un étudiant) peut en pratique louer un appartement.

3.2.5.2 Prix approximatifs en vigueur

À Yerevan, les loyers les plus bas pour un appartement vont de 45,000 à 50,000 DRAM (88.12-97.91 EUR). Dans les autres villes, on peut déjà louer un appartement à partir de 20,000 DRAM (39.16 EUR).

3.2.5.3 Subventions possibles

En Arménie, il n'existe pas de subventions spéciales pour la location d'une maison ou d'un appartement.

3.2.6 Autres possibilités de logement à moyen terme (abris, ONG, église, etc.)

Pour les sans-abri: il existe un abri temporaire⁸⁴ rattaché à l'Elderly House No. 1. Il est opérationnel depuis 2006 et est placé sous le contrôle du Ministère du Travail et des Affaires Sociales. Cet abri est réservé aux sans-abri de plus de 18 ans vivant dans une situation précaire. Ils y reçoivent une aide sociale, psychologique, médicale et légale, et ont droit à trois repas par jour, au nécessaire pour assurer leur hygiène personnelle et à des vêtements. Les gens ne peuvent pas séjourner plus de 2 mois dans cet abri, qui peut accueillir jusqu'à 30 personnes.

Pour les victimes du trafic des êtres humains, "il existe un abri confidentiel et sûr. Il s'agit d'un immeuble à 2 étages relativement petit mais meublé, où les victimes du trafic des êtres humains reçoivent une aide médicale et psychologique, mais aussi des conseils en matière de travail, de législation et de réinsertion. Le Rehabilitation and Assistance Centre offre à ces victimes un lieu sûr où elles peuvent retrouver leurs esprits. L'endroit peut héberger de 8 à 10 victimes et organise différentes activités sociales".⁸⁵ L'ONG locale "Democracy Today" opère en partenariat étroit avec le staff arménien UMCOR de cet abri.

Pour les enfants sans-abri: Le Homeless Children's Centre opère sous le nom de "Fund for Armenian Relief" (FAR) NGO et est situé dans la ville de Yerevan à l'adresse suivante: Karapet Ulnetsu Street 64, Tél: (374-10) 24-01-50. Le Homeless Children's Centre est le seul centre d'accueil pour enfants sans-abri en Arménie. Il accueille des enfants de 3 à 18 ans en provenance du Nagorno-Karabakh et de partout ailleurs en Arménie. Tous les enfants bénéficient d'un suivi psychologique et médical, d'une surveillance et d'un enseignement de jour. Le staff professionnel du Centre cherche un lieu de placement approprié et définitif pour chaque enfant. De nombreux enfants retournent dans leur famille après un séjour d'en moyenne 32 jours, alors que les autres sont placés dans un pensionnat ou un orphelinat.⁸⁶

⁸⁴ Cet abri dépend du Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA. Adresse: Yerevan, HaghTanak district, street 2, house 45, tél: (374-10) 72-10-70

⁸⁵ United Methodist Committee on Relief in Armenia (UMCOR), project "Capacity Building Support and Victims Assistance", activity 3: Victims assistance <http://www.umcor.am/traffick.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

Adresse: 14, Karapet Ulnetsu Street, Yerevan, Armenia, Tél: +(374-10) 24-81-41, (374-10) 28-29-77

⁸⁶ Pour plus de détails: "Fund for Armenian Relief" (FAR) NGO, Homeless Children's Centre, http://www.farusa.org/whatwedo_projectlocator.asp?t=&a=&s=&b=&p=63&m=, consulté le plus récemment en juin 2009

L'adresse du bureau à Yerevan de l'ONG "Fund for Armenian Relief" est: Khorenatsi Street 22, Yerevan, tél: +374 (10) 52-66-60,

Foyers: Les foyers peuvent également constituer une solution temporaire. De nombreuses familles de réfugiés qui ont été forcées de quitter l’Azerbaïdjan entre 1988 et 1992, ont trouvé un abri dans des foyers en attendant que le problème de leur relogement ne soit résolu. Ces foyers sont actuellement occupés par des familles de sans-abri ainsi que par des résidents des régions sinistrées par le tremblement de terre.

3.2.7 Possibilités d’hébergement et de soins aux personnes âgées (état, ONG)

❖ Institutions d’état

Il existe en Arménie trois maisons de repos publiques (elderly houses) pour personnes âgées seules ne présentant pas de troubles psychiques mais n’ayant pas de résidence permanente et nécessitant des soins 24 heures sur 24, et une maison de repos spéciale pour personnes âgées souffrant de troubles mentaux. Ces quatre maisons de repos dépendent du Ministère du Travail et des Affaires Sociales. Les personnes accueillies y ont droit à trois repas par jour, au nécessaire pour assurer leur hygiène et à des vêtements. Elles peuvent également bénéficier d’une aide médicale, d’un suivi socio-psychologique et de moyens d’existence.

Les personnes souffrant de troubles mentaux chroniques peuvent être placées dans **une maison de repos spéciale à Vardenis, Gegharqunik Marz**. C’est le seul établissement en Arménie où vivent des malades mentaux chroniques qui ont besoin de soins. Ces personnes âgées, qui souffrent de troubles mentaux et n’ont personne pour s’occuper d’elles, peuvent être placées dans la maison de repos à Vardenis (Pour plus de détails voir 3.4.5)

La Maison de repos N 1 est située dans le district Haxtanak de Yerevan. Adresse: Haxtanak district, Il st. 45, tél. (374-10) 72-10-70, 72-39-10
--

La Maison de repos Nork est située à Yerevan, dans la Communauté Norq-Marash. Adresse: Norq-Marash, Armenakyan 197 ^a , tél. (374-10) 65-28-27, 65-27-71

La Maison de repos Gyumri est réservée aux personnes seules de 65 ans et plus, ainsi qu’aux handicapés de plus de 18 ans. Adresse: Shirak Marz, Gyumri, Erevanyan 18, tél. (374-312) 4-08-21

Comment effectuer une demande de placement dans une maison de repos publique.

Voici les documents⁸⁷ à présenter aux Centres de Services Sociaux Régionaux:

- la demande,
- la carte sociale et une photocopie de celle-ci
- le passeport et une photocopie de celui-ci ou une autre pièce d’identité
- le montant et le type de pension allouée par l’Agence Régionale de Sécurité Sociale
- un rapport médical de l’état de santé émis par une polyclinique

C’est sur base de ces documents et de l’évaluation des besoins liés aux conditions de vie du demandeur que le Chef du Centre de Services Sociaux Régional refuse ou approuve la demande. En cas d’approbation pendant trois jours, la décision devrait être envoyée pour enregistrement au Ministère du Travail et des Affaires Sociales, Département des Personnes Âgées. Les maisons de repos manquant généralement de place, les personnes âgées enregistrées doivent parfois attendre très longtemps avant d’y être admises.

Centre républicain d’assistance à domicile de personnes âgées et socialement handicapés: ce centre public d’assistance sociale de Yerevan prend soin de 1.200

Bureau à Gyumri: 236 Abovian Street, Gyumri, tél: +374 (312) 2-40-61,

Bureau Stepanakert au Nagorno-Karabakh: Mirzoyan Street 1, Stepanakert, tél: +374 (71) 4-68-26

⁸⁷ Les documents énumérés ici sont également exigés par les maisons de repos privées, mais ne doivent en pareil cas pas être présentées à l’Agence Régionale des Services Sociaux ou au Ministère du Travail et des Affaires Sociales.

personnes âgées seules (de plus de 75 ans) et handicapées du 1^{er} et du 2^{ème} groupe ayant besoin d'une présence. Il propose une panoplie de services: services et soins à domicile, assistance médicale, assistance socio-phonologique, consultation juridique. Ce centre dépend du Ministère du Travail et des Affaires Sociales. Pour de plus amples informations, adressez-vous au service suivant: Yerevan, Andraniki 74, tél. (374-10) 74-04-02

❖ Institutions privées

La maison de repos privée pour personnes âgées “Huys” à Vanadzor est ouverte aux personnes âgées seules et sans enfants (ou sans tuteur), ainsi qu'aux personnes âgées non handicapées ayant atteint l'âge de la retraite. Elle accueille environ 55 personnes âgées. Pour être admis à la maison de repos, la personne retraitée doit y présenter les documents requis. Après l'évaluation des besoins liés aux conditions de vie de la personne retraitée et en cas d'approbation de celle-ci, le demandeur peut être enregistré et placé dans la maison de repos. La procédure de demande est totalement gratuite, à condition que la personne retraitée cède 40% de sa pension à la maison de repos.

Adresse: Lori Marz, Vanadzor, Maymexi 1,
Tél: (374-322) 2-37-45/ 4-32-11

La maison de repos privée “Narek” à Abovyan est réservée aux personnes âgées seules sans tuteur. Pour y être admise, la personne retraitée doit présenter certains documents et payer une somme de 50,000 DRAM ou 97.91 EUR. En cas d'approbation, la maison de repos accueille le/la retraité(e) à condition que celui/celle-ci lui cède toute sa pension.

Adresse: Kotayk Marz, Abovyan, Hatisi 6, tél. (374-222) 2-38-66

La “Artsvabuyn” Nursing Home dans le village d'Artsvanik (Syunik Marz) est prévue pour des personnes âgées seules, non handicapées et vulnérables de plus de 70 ans, qui résident dans la Marz de Syunik. Elles vont y bénéficier d'une attention et de soins 24 heures sur 24. Dix personnes âgées seules y résident à l'heure actuelle. Le centre dépend de l'ONG Mission Armenia. Pour effectuer une demande, les personnes âgées doivent présenter les documents requis au Syunik Marzpetaran⁸⁸. Celui-ci les transmettra pour contrôle à l'ONG Mission Armenia. Après l'évaluation de ses besoins et en cas d'approbation, la personne âgée sera placée dans la maison de repos.

Pour des infos plus détaillées, contactez le bureau de Syunik Marzpetaran situé dans la ville de Kapan, Nzhdeh st. 1, tél. (374-10)28-78-22/28-78-30 ou le bureau central de l'ONG Mission Armenia: Yerevan 0026, Nzhdeh St. 42, tél.: (374-10) 44-47-92/ 44-47-93

Services assurés par les ONG: Différentes ONG opèrent dans ce secteur. Elles assurent divers services d'aide aux personnes âgées: Mission Armenia NGO⁸⁹, Armenian Caritas⁹⁰, et Armenian Red Cross⁹¹.

3.2.8 Organisations caritatives et de soins aux personnes handicapées

Organisation publique “Havat” pour enfants malentendants. Groupe-cible: sourds ou malentendants de moins de 14 ans. L'organisation s'occupe de leur intégration, subvient à leurs déficiences auditives, développe leur communication orale et les prépare à

⁸⁸ Bureau du Gouverneur de la Marz de Syunik

⁸⁹ ONG Mission Arménie, programmes, types d'activités, <http://www.mission.am/programs/>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁹⁰ Caritas Arménie, projets en cours, http://www.caritasarm.am/activities_currentprojects.asp?lang=eng, consulté le plus récemment en juin 2009

⁹¹ Le bureau central est situé à Yerevan, Paronyan 21, tél. (374-10) 53-80-72,53-84-31

l'enseignement scolaire général. L'organisation a un "Day-Care Development Center for Children with Hearing Impairments" basé sur les principes du "Integration Center of Deaf Children" qui opère dans l'ARABKIR joint medical complex. Ce centre deviendra un établissement qui offrira des conditions de vie harmonieuses aux enfants et à leurs parents. Les enfants souffrant de sérieuses affections auditives pourront y suivre un entraînement de développement de la communication orale, musicale et rythmique. Le centre proposera également une assistance psychologique et fournira aux parents des informations utiles concernant le problème auditif de leur enfant. Adresse: Yerevan Shirvanzade 17, Tél.: (+374-10)23-19-53. Courriel: surdoam@yahoo.com, site sur la toile: <http://www.havat.am/English/en.htm>.

ONG Bridge of Hope, Groupe-cible: enfants frappés d'un handicap physique et mental. Cette organisation focalise l'éducation globale. À l'heure actuelle, le Ministère de l'Éducation et de la Science considère Bridge of Hope comme un partenaire à long terme dans l'expansion et le développement ultérieur de l'éducation globale en Arménie. L'organisation possède également des centres à Yerevan et dans la Marz de Tavush. "Des centres communautaires de développement des enfants et de soutien aux familles créées par Bridge of Hope fonctionnent en ce moment dans les villes de Dilijan, Ijevan, Berd et Noyemberyan dans la province de Tavush. (...) Ces centres proposent des services pour enfants souffrant d'un handicap mental et physique et pour enfants non handicapés afin de développer chez les premiers l'aptitude sociale à participer à la vie communautaire et scolaire. L'expérience didactique est en grande partie consacrée à la socialisation à travers la thérapie de l'art, le développement de la parole, les aptitudes de vie et la thérapie physique. Les enfants apprennent à coopérer et à partager avec leurs congénaires, à participer aux activités et aux discussions en groupe, et à assumer la responsabilité de leurs actes et de leur apprentissage. Les programmes individualisés permettent aux enfants de développer les aptitudes nécessaires à la participation et à l'interaction sociales."⁹²

Le bureau principal est situé à Koriuni 19-a, 207 room, Tél.: (+374-10) 58-91-86, Courriel: bridge@arminco.com, website: <http://www.bridgeofhope.am/system/index.htm>.

"Kamk ev Korov" NGO of Young Disabled People. Mission: intégrer dans la société des jeunes sourds ou malentendants. L'organisation a créé le studio-théâtre et le groupe de dance moderne "Ovavis". En 2000, cette ONG fut la première à ouvrir en Arménie un studio d'art céramique pour malentendants. Elle organise également des stages de développement des connaissances sous forme de cours d'anglais et d'arménien, de langage des signes, d'informatique, etc. Adresse: Yerevan, Kurghinyan site-street 2, 37 apt, Tél.: (374-10) 77-04-24, site sur la toile: <http://ngokamk-korov.am.iatp.net/engl.%20home.htm>, Courriel: kamkorov@netsys.am

"Pyunic" Association for Disabled. Groupe-cible: les jeunes de moins de 30 ans souffrant de quelque handicap que ce soit. La Pyunic fut fondée en 1989 pour venir en aide aux enfants frappés d'un handicap suite au tremblement de terre de 1988. Le centre "Pyunic" pour handicapés opère à l'heure actuelle à Yerevan⁹³ en proposant aux personnes handicapées différents services de réadaptation. Il dispose d'une infrastructure sportive, organise des cours professionnels de langue et d'informatique. Une équipe de spécialistes (orthophoniste, psychologue, assistant social) est à la disposition des moins de 12 ans. Des ateliers professionnels de peinture, de broderie, de menuiserie y ont également leur place

⁹² Pour des infos plus détaillées concernant la Bridge of Hope NGO, Branches, Community based centers, visitez le site <http://www.bridgeofhope.am/system/index.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

⁹³ Le bâtiment est situé dans le centre de Yerevan, à deux pas du stade Hrazdan (où joue l'équipe nationale de football) et le Stade National de Tennis

dans ce centre. L'organisation fournit gratuitement des prothèses (uniquement réservées aux personnes qui n'ont pas obtenu cet article du Ministère du Travail et des Affaires Sociales). Une succursale du centre "Pyunik" est opérationnelle dans la ville de Gyumri, dans la Marz de Shirak. L'adresse du centre à Yerevan est Tsitsernakaberd Road 16, Tél.: (374-10)56-07-07, Courriel: pyunic@arminco.com.

Unison NGO for Support of People with Special Needs. Groupe-cible: personnes handicapées, âgées, orphelins. Ces ONG offrent parmi d'autres activités des conseils judiciaires et psychologiques aux personnes handicapées. Elles organisent également des cours professionnels d'informatique et de peinture pour personnes handicapées. Adresse: Demirchyan St. 36, tél.: (374-10)52-21-70, courriel: unison@unison.am, site sur la toile: <http://www.unison.am>.

"Prkutyun" NGO for Disabled Children. Groupe-cible: enfants et jeunes frappés d'un handicap mental. "(...) le "Prkutyun" Center of Disabled Children NGO a créé le Diurnal Center of Life Organization (DCLO) qui s'occupe de l'organisation des journées des enfants et jeunes mentalement arriérés (...). Il est fréquenté chaque année par 24 à 26 enfants et jeunes qui ont obtenu un diplôme d'une école auxiliaire mais n'ont pas encore trouvé d'occupation quotidienne. (...) Les enfants mentalement arriérés apprennent à dessiner, à créer des objets en macramé, à tricoter, à broder, à travailler avec du riz, à faire de la poterie dans les différentes classes artisanales du centre. Des enfants non handicapés participent également à ces formations et favorisent ainsi l'intégration harmonieuse des petits handicapés mentaux (...)." ⁹⁴ Pour en savoir plus sur les activités de cette organisation, rendez-vous à Yerevan, Chekhov st. 33, (entrée par la Manandyan Str.), tél.: (374-10)42-78-50, courriel: prkutyun@netsys.am, site du web: <http://www.prkutyun.am>.

"Faith and Light" Community. Groupe-cible: enfants handicapés mentaux ou frappés de handicaps dans la Marz de Shirak. Vingt-cinq bénévoles travaillent dans cette communauté (médecin, psychologue, thérapeute de la réintégration, pédagogue, etc.). Son principal objectif est l'intégration d'enfants handicapés et l'amélioration de leur situation. La communauté est implantée à Gyumri, Haxtanaki 45, Tél. (374-91) 21-92-23, Courriel: fv1999@yahoo.com.

Association of people with removed vocal chords. Cette association peut apporter son aide à quiconque veut gratuitement acquérir à l'étranger un synthétiseur vocal/de la parole "Electrolarynx". Le président est Mr. Kh. Badalyan, Adresse: Yerevan, A.Aharonyan 5/2, Tél/Fax: (374-10)24-53-83, Mobile:(374-93)24-53-83, courriel: ogn1@yahoo.com.

"Skarp" Recreational Center. Groupe-cible: les jeunes handicapés, avec priorité aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant. Cette organisation propose parmi d'autres activités une gymnastique sportive pour personnes handicapées. Adresse à Yerevan: Bashinjaghyan 10, Il site-street. Tél. (374-10) 39-02-09, courriel: skarp@freenet.am.

"Full Life Charity" NGO. Organisation locale située à Stepanavan. Groupe-cible: les gens habitant dans les villes de Stepanavan et de Tashir dans la Marz de Lori qui souffrent spécifiquement de blessures à la moëlle épinière et d'autres handicaps. Elle propose des conseils sociaux et judiciaires, et gère un "Child development day centre" pour enfants souffrant de troubles mentaux et physiques. Adresse Stepanavan, G. Nzhdeh 17. Les enfants peuvent s'y familiariser avec l'informatique, la thérapie par l'art, etc. Tél.: (374-256)2-30-23, président Mr. S. Maghakhyan, Courriel: fulllife@freenet.am, site sur le web: <http://www.fulllife.am/ENGLISH/index.html>.

⁹⁴ Pour plus d'infos détaillées concernant ce centre, visitez le site de "Prkutyun" NGO, DIURNAL CENTER OF LIFE ORGANIZATION, <http://www.prkutyun.am/?go=3>, consulté récemment en juin 2009

Paros Disabled Center for Development of Education and Culture. Ayant pour groupe-cible les personnes handicapées, cette ONG a organisé des entraînements vocaux, une thérapie par l'art pour enfants handicapés et d'autres activités. Adresse à Yerevan: Nor-Nork community, Baghyan 2, tél.: (374-10) 66-41-01, courriel: paros@web.am.

“Astghik” Union of Disabled Children’s Parents. Groupe-cible: enfants souffrant de troubles mentaux et ayant des difficultés à communiquer, ainsi que leurs proches. Adresse à Yerevan: Charents st. 1, IV floor, tél.: (+374-10) 57-51-85, courriel: levast@netsys.am.

3.2.9 Refuges temporaires en attendant que soit assuré le logement à long terme

Il n'existe pas de refuges temporaires où séjourner pendant plusieurs jours. Il y a seulement moyen de louer une maison/un appartement ou de prendre une chambre d'hôtel. En attendant de trouver une autre forme d'hébergement, la plupart des candidats au retour arméniens vivent chez un de leurs parents.

3.3 Moyen d'existence - de “survie”basiques

3.3.1 Emploi

En Arménie, l'emploi et le travail sont réglementés par la Constitution Arménienne, la Loi sur l'Emploi,⁹⁵ des traités internationaux et différents actes légaux.

Malgré la croissance ces dernières années du PNB⁹⁶, la situation sur le marché du travail arménien reste tendue vu la grande disparité qui existe entre l'offre et la demande.

Ces dernières années, le marché du travail arménien a affiché une augmentation du chômage caché et du travail au noir. Cela peut être attribué au fait que des employeurs ont engagé dans des opérations non enregistrées (surtout dans le secteur privé), des employés, mais aussi des indépendants non déclarés. Le "chômage caché" inclut les sous-employés invisibles et une partie des fermiers propriétaires qui ne sont pas en mesure de cultiver leurs terres mais ne sont pas enregistrés comme chômeurs.

Les emplois actuels n'offrent malheureusement pas assez de moyens d'existence. 17% des employés arméniens doivent en effet être considérés comme extrêmement pauvres. Le fait que le salaire ne remplit pas en Arménie ses fonctions reproductrices et stimulatrices, et qu'il ne reflète pas non plus les nouvelles relations de travail au sein des organisations, contribue à aggraver les tensions sociales.

L'emploi a été réduit dans le secteur public mais a augmenté dans le secteur privé. Il a diminué dans le secteur industriel mais s'est accru dans celui des services. Il est impossible d'en tracer un tableau complet vu que la croissance des services s'inscrit surtout dans l'économie de l'ombre, c'est-à-dire celle liée à l'emploi illégal.

3.3.1.1 Chômage

La Loi sur l'Emploi en RA considère comme chômeur toute personne sans emploi qui en cherche un, est disposée à travailler, a au moins 1 an d'expérience et est enregistrée au service de l'emploi. Au cours de la période de transition, le niveau de vie de la population

⁹⁵Toutes les lois et les décisions sont présentées sur le site www.arlis.am (en Arménien)

⁹⁶ Produit National Brut

a tellement baissé (plus de 30% de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté) qu'il a fortement entamé le pouvoir d'achat de celle-ci. Le revenu moyen réel par habitant a été divisé par 5.

Selon le rapport annuel publié en 2008 par la State Employment Agency, les centres pour l'emploi régionaux avaient enregistré jusqu'au 31 décembre 2008 90.244 demandeurs d'emploi, ce qui représentait une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente. 74.698 d'entre eux avaient obtenu le statut de chômeur. Au cours de 2008, 8.657 trouvèrent un emploi stable, 7.006 un emploi temporaire. Le 31 décembre 2008, le taux de chômage officiel était de 6.3 %. 43.5 % des demandeurs d'emploi furent intégrés dans des projets d'emploi.

Le pourcentage des personnes qui ont trouvé un emploi est de 9.6 %, soit 4,3% en plus par rapport à l'index de l'année précédente. 20.7% de ces personnes sont des jeunes. Suite à la crise économique globale, de très nombreuses personnes furent congédiées, surtout dans les régions de Lori et de Syunik, où les mines réduirent considérablement leur production. À l'heure actuelle, 380 personnes ont perdu leur emploi, 1.390 ont reçu un préavis de licenciement et 678 ont été congédiées à leur propre demande ou parce qu'elles étaient arrivées en fin de contrat.

Ce rapport peut être obtenu via: la State Employment Agency, Annual report 2008, <http://www.employment.am/html/reports/reports.htm>, consulté en juin 2009.

3.3.1.2 Programmes pour le marché de l'emploi

Les principaux problèmes rencontrés en Arménie dans le contexte de l'emploi sont

- La disparité entre l'offre et la demande sur le marché du travail
- L'incompatibilité entre les qualifications de la main d'oeuvre et la demande du marché
- L'inégalité des développements régionaux
- L'insuffisance du débit de travail dans les villages
- Le taux de chômage élevé parmi les jeunes, les femmes et les improductifs
- Les difficultés à remplir les postes vacants
- L'amélioration de la réglementation légale en matière de mouvement de la main d'oeuvre, niveau élevé de la migration du travail
- L'amélioration du champ législatif par le développement de nouveaux projets d'emplois et par la création d'un nouveau système d'investissement flexible correspondant aux développements économiques.

Le 11 septembre 2008, le Gouvernement de la RA a accepté une décision approuvant l'amélioration du projet d'état " Regulation of employment in 2009".

L'objectif de ce projet est d'améliorer les mesures afin d'assurer un emploi effectif à l'ensemble de la population arménienne.

La réglementation de l'emploi a été améliorée grâce au programme d'état, aux mesures et aux projets réalisés en coopération avec d'autres organisations locales et internationales.

Les acteurs impliqués dans ce domaine sont le Ministère du Travail et des Affaires Sociales et la "State Employment Agency", une de ses subdivisions séparées. Les moyens financiers pour l'amélioration des projets d'état sont fournis par le Budget de l'État ainsi que par certaines organisations internationales ou ONG.

La "State Employment Agency" mentionnée ci-dessus améliore les PROGRAMMES D'EMPLOI D'ÉTAT SUIVANTS:

- ❖ **Allocation de chômage**
 - Une allocation de chômage est octroyée par la “state employment agency” aux personnes qui ont un statut de chômeur et qui ont payé une contribution d’au moins un an à la sécurité sociale;
 - L’allocation de chômage est attribuée pour une période de minimum 6 mois. L’allocation de chômage est allouée pendant au maximum 12 mois;
 - Le montant de l’allocation correspond à 60% du salaire mensuel minimum.
- ❖ **Formations**
 - **Types de formation.** Formations professionnelles pour ceux qui n’ont pas de spécialité, cours de recyclage, amélioration des qualifications;
 - **Sont admis à ces formations:** les chômeurs, les personnes handicapées, les retraités qui ont derrière eux une longue carrière;
 - **Durée:** formations de 3 mois et formations professionnelles de 6 mois;
 - **Bourse d’études:** les chômeuses et personnes handicapées participant à ces formations et cours de recyclage reçoivent tout au long de la durée de ceux-ci une bourse d’études: les chômeurs qui ont droit à une allocation de chômage touchent 120% de celle-ci et ceux qui n’ont pas droit à une allocation de chômage 50% du salaire minimum.
- ❖ **Remboursement partiel des salaires aux employeurs qui embauchent des chômeurs appartenant à des groupes improductifs**
 - Cette compensation est offerte aux employeurs dans le but d’aider les groupes improductifs à trouver du travail,
 - L’employeur touche pour chaque personne embauchée 50% du salaire de celle-ci mais sans dépasser le montant du salaire minimum. Pour les personnes handicapées du 1^{er} et du 2^{ème} degré, la compensation est attribuée pendant une période de 2 ans, pour les autres groupes pendant une période de 1 an.
- ❖ **Remboursement des dépenses matérielles de ceux qui doivent se déplacer pour leur travail**
 - Frais de transport pour le déménagement de l’employé et des membres de sa famille,
 - Frais de transport de biens, de personnes vers leur lieu de travail: 30-50km- 10,000 DRAM (19.58 EUR); plus de 50 km: pour chaque tranche de 50 km, 8,000 DRAM (15.67 EUR), mais sans dépasser les 50,000 DRAM (97.91 EUR);
 - Si le nouveau lieu de travail est situé à une distance de plus de 30 km, l’employé et les membres de sa famille toucheront une indemnisation par jour
 - L’assistance financière apportée à un chômeur se limitera au triple du salaire mensuel minimum;
 - Les frais de transport pour visiter quatre fois par an le lieu de la résidence permanente: compensation pour les frais de minibus ou de bus;
 - Frais de location mensuels et dépenses utilitaires à hauteur d’un salaire mensuel minimum.
- ❖ **Assistance financière en cas d’activités d’entrepreneur.** Le projet implique le remboursement de certains autres frais:
 - Taxes d’état,
 - Enregistrement de l’identité,
 - Préparation des cachets.
- ❖ **Organisation du travail rémunéré**

L’état paie les emplois temporaires qui n’exigent pas de qualification professionnelle. Les chômeurs à la recherche d’un travail inclus dans le système des allocations familiales peuvent bénéficier de ce projet. La durée de l’emploi est de 3 mois. La rémunération quotidienne minimale équivaut à 8% du salaire minimum.

Les centres pour l'emploi régionaux et des Marzs organisent des consultations relatives aux garanties sociales et à l'orientation professionnelle, et fournissent également des informations concernant les possibilités de travail et les programmes pour l'emploi.

Pour des infos plus détaillées concernant les projets de la State Employment Service Agency, visitez le site: www.employment.am (en ArméniEn), consulté en juin 2009.

Des informations supplémentaires concernant les offres d'emploi dans les Marzs et les régions peuvent être obtenues auprès des centres régionaux pour l'emploi: <http://www.employment.am/html/employer/workers.htm>, consulté en juin 2009.

3.3.1.3 Conditions de travail (salaire minimum/moyen, heures de travail, sécurité, etc)

La structure légale du travail en RA est inscrite dans sa Constitution ainsi que dans le Code du Travail et d'autres actes légaux relatifs au domaine social et économique.

Les tâches basiques de l'État dans la vie économique, sociale et culturelle consistent avant tout à valoriser l'emploi et à améliorer les conditions de travail de la population.

La liberté du choix d'un emploi est garantie, tout comme d'ailleurs le droit à des conditions de travail conformes aux normes de sécurité et d'hygiène (Section 32 de la Constitution de la RA). Le travail forcé est interdit.

Un travailleur conserve son droit à la sécurité sociale même si il est âgé, handicapé, sans soutien principal de famille, au chômage ou s'il correspond à un des autres cas établis par la loi (Section 37 de la Constitution de la RA).

Problèmes salariaux:⁹⁷ chaque individu a le droit d'être rémunéré équitablement et le montant qu'il touche ne devrait pas être inférieur au salaire minimum déterminé par la loi (Section 32 (1) de la Constitution de la RA).

Comme mentionné ci-dessus, le problème des salaires est réglé par des textes législatifs séparés tels que l'Employment Wages Act No. 226, 2001, l'Act No. 409 concernant la rémunération des fonctionnaires, 2002, et le Minimum Wage Act No. 66, 2004.

Le chapitre 19 du Code du Travail de la RA est consacré aux problèmes salariaux, alors que le chapitre 20 règle les garanties et les compensations financières.

Les salaires sont payés dans la monnaie de la RA (Dram). Le montant du salaire minimum, mensuel et par heure, est établi par la loi de la RA (Section 179 du Code du Travail). Il en est de même pour l'indexation des salaires (Section 182 du Code du Travail).

Le salaire minimum en RA est depuis le 1^{er} janvier 2009 de 30,000 DRAM ou 58.74 EUR.

Des conditions salariales spéciales sont prévues pour les heures supplémentaires ou le travail de nuit, pour un emploi exercé dans des conditions risquées, pendant les vacances officielles et les jours de repos, les moments de repos et le travail à mi-temps (Sections 183 à 189 du Code du Travail de la RA).

L'employeur a le droit de réduire le salaire du travailleur si la production de ce dernier est défectueuse ou s'il n'atteint pas les quotas exigés (Sections 190 et 191 du Code du Travail de la RA). D'autres raisons pouvant justifier une diminution du salaire sont énumérées dans la Section 213 du Code du Travail de la RA. Ces déductions ne peuvent toutefois en aucun cas excéder les 50% du salaire mensuel du travailleur concerné (Section 214 du Code du Travail de la RA).

⁹⁷ International Labour Organization (ILO), National Labour Law Profile: Republic of Armenia, avec la contribution d'Angelika Muller, Social Dialogue, Labour Law and Labour Administration Branch, August 2006 <http://www.ilo.org/public/english/dialogue/ifpdial/info/national/armenia.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

La Section 192 du Code du Travail de la RA indique que les salaires doivent être payés au moins une fois par mois. L'employeur est obligé de remettre au travailleur une déclaration écrite qui détaille les informations relatives aux salaires payés et aux déductions effectuées (Section 193 du Code du Travail de la RA).

En cas de paiement tardif du salaire au travailleur, l'employeur risque une des amendes prévues par la loi (Section 198 du Code du Travail de la RA).

Heures de travail⁹⁸: le chapitre 17 (Sections 137 à 149) du Code du Travail de la RA règle les heures de travail. La Section 139 du Code du Travail de la RA prévoit que la durée normale du temps de travail ne devrait pas dépasser les 40 heures par semaine et les 8 heures par jour.

La durée maximum, y compris les heures supplémentaires effectuées à la demande de l'employeur, ne devrait jamais excéder les 48 h/semaine et les 12 h/jour.

Une diminution de la durée de travail concerne en particulier les jeunes (voir ci-dessous) et les travailleurs de nuit (Section 140 du Code du Travail de la RA).

Les heures supplémentaires sont strictement réglementées. Certaines limites sont ainsi imposées pour les jeunes et les handicapés, pour les travailleurs qui assument des responsabilités familiales ou qui exercent leur métier dans des conditions risquées (Section 144 du Code du Travail de la RA). Les heures supplémentaires ne devraient pas excéder les 4 heures au cours de deux journées de travail consécutives et les 120 heures par an (Section 146 of the Code du Travail de la RA).

La section 148 du Code du Travail de la RA règle le travail de nuit. Celui-ci est défini comme travail effectué entre 22.00 h et 06.00 h.

Les conditions de travail dans la RA sont supervisées par la 'RA State Labour Inspection under the RA Ministry of Labour and Social Affairs'.

3.3.1.4 Accessibilité des emplois à court terme/occasionnels

Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales d'Arménie organise le programme "paid public works" qui permet de réduire les tensions sur le marché du travail et de créer des emplois temporaires pour des chômeurs. Ces emplois s'inscrivent dans le domaine des infrastructures sociales, des améliorations environnementales, du nettoyage de monuments et de structures architecturales, de l'entretien sanitaire, etc. Les emplois publics rémunérés sont des emplois temporaires qui ne requièrent pas de qualifications professionnelles. Les autres demandeurs d'emploi au chômage inclus dans le système des allocations familiales peuvent bénéficier de ce projet. La durée de ces emplois est de 3 mois. La rémunération minimale quotidienne équivaut à 8% du salaire minimum.

3.3.1.5 Pénurie dans certaines professions spécifiques (demande importante)

La génération actuelle a été éduquée dans le système soviétique et rencontre en cette période de transition des difficultés à pénétrer sur le marché du travail. Sa formation professionnelle est souvent de qualité mais elle ne parvient pas à affronter la concurrence. Ses connaissances et aptitudes pratiques ne lui servent pas à grand-chose.

Le marché du travail arménien exige en ce moment des connaissances en langues étrangères et en informatique que la génération actuelle ne possède souvent pas. Nombreuses sont les organisations et compagnies qui organisent de telles formations, mais ceci sur base privée et donc trop chère pour la plupart des travailleurs.

D'autres fondations ou organisations, telles que des ONG, organisent également des cours d'ordinateur, des cours de langues, des projets de formation ou de recyclage, mais ces services sont réservés selon les projets à des catégories spéciales de gens.

⁹⁸ Ibid.,

Les atouts requis pour obtenir un bon emploi sont très stricts. La plupart des gens, même diplômés d'institutions supérieures, ne disposent pas de ces atouts.

S'il existe une demande importante de métiers spécifiques comme chauffeur, fraiseur, soudeur, garçon de restaurant, vendeur, cuisinier, etc (environ 92%) dans la capitale, les Marzs ont surtout besoin de médecins et d'enseignants (environ 35%). Malgré le fait que le nombre de chômeurs ayant suivi un enseignement secondaire est très élevé, les demandes d'emploi restent très nombreuses. Les postes vacants pour certaines spécialités sont souvent les mêmes pour cause de rémunération et de qualifications insuffisantes, de conditions de travail, d'heures de travail et de repos défavorables, etc.

3.3.1.6 Informations pratiques et contacts (agences pour l'emploi, journaux, etc)

Les citoyens arméniens peuvent adresser toutes leurs questions concernant le travail et l'emploi au Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA, Département du Travail et de l'Emploi (Tel: (374-10) 56-53-54) ou à la State Employment Agency et ses sections régionales.

Des infos concernant les agences pour l'emploi non publiques peuvent être trouvées sur "Spyur", répertoire informatif de l'Arménie (<http://www.spyur.am/htmlfix/spyure.htm>).

Des infos concernant les offres d'emploi et les postes vacants sont généralement publiées dans les journaux républicains et locaux, annoncées à la télé et sur le site de Career Center (www.careercenter.am).

3.3.1.7. Handicaps socio-économiques des femmes arméniennes (selon le Plan d'Action National)

La législation arménienne stipule que les hommes et les femmes bénéficient des mêmes droits dans tous les domaines de la vie économique, mais les activités actuelles des femmes sont limitées au petit commerce et à l'entrepreneuriat à petite échelle, plus spécifiquement dans le secteur des services.

Une des conséquences de la transition vers la nouvelle économie de marché a été le grand nombre de changements structurels dans le pays: de nombreuses institutions fermèrent leurs portes ou furent réorganisées, les offres d'emploi se firent plus rares, de nombreuses spécialités ne furent plus demandées, le chômage augmenta et le processus migratoire fut activé. Conséquence: une grande partie de la population plongea dans un état de pauvreté profonde.

Le chômage frappe aussi bien les hommes que les femmes, mais ces dernières forment malgré tout la majorité des sans emploi.

Selon les données officielles, le nombre de chômeurs enregistrés est élevé dans les régions urbaines. Les enquêtes menées auprès des ménages révèlent que les familles nombreuses et les familles monoparentales (dirigées par une femme) se retrouvent pour la plupart dans une situation de pénurie et de vulnérabilité.

Les nouvelles relations et demandes du marché du travail rendent donc les femmes moins compétitives. L'impossibilité de combiner en outre les responsabilités familiales et professionnelles les empêche d'acquérir une expérience professionnelle pourtant indispensable, et affecte donc le montant de la retraite qu'elles toucheront plus tard.

L'entrepreneuriat à petite et moyenne échelle se trouve dans une phase de développement. Il n'y a toutefois pas de conditions motivantes pour développer cet entrepreneuriat et

l'efficacité du champ fiscal. Voilà pourquoi les femmes ne peuvent pas être impliquées activement dans le domaine de l'industrie et des affaires.

Les progrès économiques des femmes sont pourtant nécessaires pour améliorer leur rôle non seulement dans le domaine économique mais également politique du pays.

La baisse du taux de participation des femmes sur le marché du travail est également due aux activités insuffisantes des institutions pré- et postsecondaires. Le nombre d'institutions préscolaires a été réduit au cours de ces dernières années. Leur rôle et leur accès ont également été diminués. De nombreux enfants de familles socialement vulnérables se retrouvent dans des orphelinats ou dans des écoles spéciales.

L'agriculture est un des domaines les plus importants de l'économie arménienne. Selon le recensement de 2001, 45.1 % de la population était active dans l'agriculture. Presque la moitié de ces gens sont des femmes. Le fait que leurs conditions de travail sont très rudes a un impact sur leur santé générale et reproductrice.

Le gouvernement essaie d'aider les femmes en suggérant des projets à micro-crédit, mais les taux d'intérêt des emprunts sont tellement élevés qu'ils empêchent les femmes de développer leur ménage.

Les conditions socio-économiques très rudes incitent les gens à émigrer. 1/3 d'entre eux - dont 42% sont des femmes - émigrent pour trouver du travail. Lorsque leur mari quitte le pays pour chercher du travail à l'étranger, bon nombre de femmes sont en outre abandonnées à leur sort. Elles doivent d'une part gérer leur ménage et d'autre part générer des revenus pour entretenir celui-ci. Suite à la pénurie de possibilités de travail, certaines femmes sont obligées de mendier ou de se prostituer.

Les femmes réfugiées sont parmi les plus vulnérables. Elles représentent 54% de tous les réfugiés, et la moitié d'entre elles sont des personnes âgées. Elles se retrouvent généralement dans les villes, mais sont également employées en Arménie dans un labeur des champs auquel elles ne sont pas habituées.

3.3.2 Emplois pour personnes handicapées

La Section 19 de la Loi sur la protection sociale des handicapés définit les conditions de travail pour handicapés que les employeurs doivent respecter. Il est ainsi stipulé que les handicapés du groupe I et du groupe II ne peuvent pas travailler plus de 36 heures par semaine, et que tous les employeurs doivent en règle générale créer des conditions de travail appropriées aux personnes handicapées.

Dans la pratique, les employeurs s'abstiennent de donner un emploi aux handicapés. Le nombre de handicapés employés capables de travailler est très réduit. "À ce niveau-là, la situation a empiré depuis la chute de l'URSS parce que les initiatives en faveur des non voyants, des malentendants et des autres personnes souffrant d'un handicap avaient bien fonctionné au cours de la période soviétique. Après la reconnaissance de l'indépendance du pays, la plupart de ces entreprises furent fermées en Arménie, y compris celles pour les personnes handicapées." (...) ⁹⁹ Les lieux et les conditions de travail ne sont pas adaptés aux besoins des personnes handicapées. Il faut toutefois avouer aussi que les handicapés ne sont eux-mêmes pas prêts à répondre aux exigences du marché du travail arménien. Le

⁹⁹ Unison NGO, Armenian disability resource center, Employment, <http://www.disability.am/english/employment.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

processus de formation professionnelle et les offres d'emploi pour les handicapés sont insuffisants.

Voir aussi: Unison NGO, Employment, <http://unison.am/en/employment>, consulté en juin 2009

3.3.3 Informations et contacts relatifs à la reconnaissance de diplômes obtenus ailleurs¹⁰⁰

Le gouvernement de la RA a ratifié en 2004 la Convention de Lisbonne relative à la reconnaissance des qualifications, et l'Arménie a rejoint le processus de Bologne en 2005. La convention de Lisbonne et le processus de Bologne ont pour but de créer un système pédagogique facilement déchiffrable et comparable, qui favorisera la reconnaissance équitable et rapide des qualifications.

Qui décerne une reconnaissance académique?

Un National Information Center for Academic Recognition and Mobility (NICARM) fut créé en 2005 conformément au décret du gouvernement de la RA. Le but de ce centre est de favoriser l'intégration de la RA dans les services pédagogiques européens et universels, et sur le marché du travail qualifié.

Le NICARM est membre du réseau international ENIC/NARIC (European Network of Information Centers for Academic Recognition/Network of National Academic Recognition Information Centers).

Quelle est la portée d'une reconnaissance académique?

La reconnaissance académique est la reconnaissance de qualifications étrangères dans le but de poursuivre des études. Elle est appliquée dans les cas suivants

- Quand quelqu'un a un diplôme/des qualifications arméniennes et désire poursuivre ses études dans d'autres pays
- Quand quelqu'un a un diplôme/des qualifications étrangères et souhaite poursuivre sa formation en Arménie
- Quand quelqu'un quitte un pays étranger pour un autre pays étranger afin d'y poursuivre ses études à un niveau supérieur
- Quand quelqu'un retourne dans un Higher Education Institute/HEI/ de son pays après avoir étudié pendant quelque temps dans un tel institut à l'étranger.

Une personne introduit habituellement une demande de reconnaissance de son diplôme afin de pouvoir poursuivre ses études. On rencontre néanmoins des cas où la recherche d'un emploi exige au préalable une telle reconnaissance pour des professions qui ne requièrent pas de reconnaissance officielle (professions non réglementées). Ce type de reconnaissance aide l'employeur à comprendre dans quelle mesure la reconnaissance étrangère est comparable à une qualification locale de ce genre.

Pour obtenir la reconnaissance d'une qualification académique en Arménie, il faut en introduire la demande auprès du National Information Center for Academic Recognition and Mobility (NICARM), présenter une référence officielle et soumettre ce document au Higher Education Institute /HEI /pour continuation de sa formation. La décision finale est prise par le HEI, qui tiendra compte du conseil du NICARM.

¹⁰⁰ L'info a été empruntée à et traduite du site officiel de NICARM <http://www.armenic.am/> ainsi que de l'interview de Mme Gayane Harutyunyan, Executive Director of NICARM, qui a eu lieu le 21 novembre 2008 à Yerevan.

Quelqu'un qui se trouve à l'étranger doit effectuer sa demande de reconnaissance académique auprès du HEI qui a été choisi pour la poursuite des études. Pour des informations et des conseils, il peut s'adresser à l'ENIC/NARIC du pays où il est.

En Arménie, tout comme d'ailleurs dans la majorité des pays étrangers, la décision finale de la reconnaissance académique est d'habitude prise par le HEI. Dans certains pays européens, le HEI ne prend sa décision qu'après avoir envoyé les diplômes/certificats aux Countries Recognition Information Centers pour leur demander conseil.

Des informations concernant les Academic Recognition Centers existant en Europe, en Amérique du Nord et en Australie peuvent être obtenues via le site d'ENIC/NARIC Network, des organisations internationales, l'UE, l'UNESCO, la Commission Européenne, etc.

Les personnes qui possèdent des qualifications étrangères peuvent demander une reconnaissance académique et professionnelle quelle que soit leur citoyenneté.

Procédure de reconnaissance:

Les qualifications obtenues à l'étranger sont soumises au processus d'évaluation et de reconnaissance.

Le demandeur doit soumettre les documents requis au NICARM, qui se renseignera auprès des institutions qui ont décerné le diplôme.

L'évaluation est faite et les conclusions sont établies sur base de cette procédure et des informations ainsi obtenues. La conclusion est présentée sous forme de référence. Selon la Convention de Lisbonne, cette procédure peut prendre jusqu'à 16 semaines.

À l'issue de l'évaluation des qualifications étrangères, le demandeur obtient la **reconnaissance totale** de celles-ci, s'il n'y a pas de différences essentielles entre les qualifications étrangères et les qualifications nationales comparables.

Si la reconnaissance devait être refusée, il y a moyen de prendre en considération une reconnaissance partielle ou alternative.

La reconnaissance totale ou partielle, ou le refus de cette reconnaissance est présentée sous forme de référence rédigée en anglais ou en arménien conformément aux critères internationaux.

Pour des infos détaillées concernant les services et les activités du NICARM, consultez le site de ce centre: <http://www.armenic.am/>.

Adresse: 73 Vratsyan St, Yerevan, tél: (374-10) 57-84 56

Des infos concernant les institutions officiellement reconnues et accréditées peuvent être obtenues sur le site http://www.armenic.am/download/state_engl.pdf, consulté en juin 2009.

3.3.4 Service militaire

3.3.4.1 Réglementation légale et pratique (spécialement pour les personnes qui ont vécu à l'étranger)

En Arménie, le service militaire obligatoire date de l'ère soviétique et est imposé par la Constitution à tous les jeunes gens de 18 à 27 ans. La procédure de conscription ressemble très fort à celle qui était en vigueur sous l'autorité russe, et ceux qui ont accompli le service reçoivent un certificat, dont ils auront besoin pour effectuer la demande de très nombreux documents, y compris de passeports et de visas, et qui est essentiel pour bénéficier de certains droits civils de base, tel que le droit au mariage, celui de faire une

demande d'études supérieures au sein du système d'enseignement de l'état et de chercher un emploi dans le secteur public.¹⁰¹

La Section 46 de la Constitution de la RA stipule que tout citoyen sera obligé de participer à la défense de la RA conformément à la procédure prescrite par la loi.

La Loi sur le Service Militaire a été adoptée par l'Assemblée Nationale de la RA le 16 septembre 1998.

Les conscrits sont des jeunes hommes ayant atteint le "pre-draftee" ou le "draftee age", des réservistes et des femmes qui ont suivi une spécialisation militaire ou qui ont achevé leur service militaire.

- Est **pre-draftee** tout citoyen masculin de 16 à 18 ans comme prévu par la Loi sur le Service Militaire.
- Est **draftee** tout citoyen masculin de 18 à 27 ans comme prévu par la Loi sur le Service Militaire.

La durée du service militaire est de 24 mois. Tout homme de 18 à 27 ans peut être appelé sous les drapeaux. Ceux qui ont le grade d'officier et qui possèdent des aptitudes spéciales peuvent être appelés jusqu'à l'âge de 35 ans. Les jeunes gens reçoivent à l'âge de 16 ans des instructions anticipées selon lesquelles ils sont enregistrés sur les listes des appelés et doivent subir un examen médical. L'appel sous les drapeaux a lieu à l'âge de 18 ans. Chaque année compte deux périodes de conscription: une au printemps, et une autre en automne.¹⁰²

Les responsabilités militaires des citoyens à double nationalité sont réglées par la Section 3.1 de la Loi sur le Service Militaire. Celle-ci stipule en particulier que les citoyens d'un autre pays qui ont obtenu la nationalité arménienne sont exemptés de service militaire s'ils ont effectué dans les forces armées de cet autre pays, à l'exclusion de ceux mentionnés par le gouvernement de la RA, un service militaire d'au moins 12 mois ou un service militaire alternatif d'au moins 18 mois avant d'avoir acquis la nationalité arménienne. Cette loi stipule également que les citoyens arméniens qui ont acquis une nationalité étrangère ne sont pas exemptés du service militaire, et cela peu importe qu'ils aient ou non effectué un service militaire dans cet autre pays.

- Les responsabilités des corps consulaires et diplomatiques de la RA concernant l'enregistrement des appelés sont réglementées par la Section 4(6) de la Loi sur le Service Militaire. Ils doivent informer les appelés de leur obligation de se présenter devant le commissariat militaire, les aider lors de leur retour en RA et signaler leur arrivée au commissariat approprié.
- La Section 5(2) de la Loi sur le Service Militaire dit que l'enregistrement des citoyens vivant à l'étranger doit être effectué plus d'un mois à l'avance dans les corps diplomatiques et consulaires.

Se soustraire au service militaire est punissable selon les termes de la Section 327 du Code Pénal. Des changements ont été apportés à cette section le 13 décembre 2005 conformément à la Loi RA No. 34, et le 01 juin 2006 conformément à la Loi RA No. 59.

La désertion est punissable selon les termes de la section 362 du Code Pénal de la RA.

¹⁰¹Armenia: Fear of the freedom of conscience and religion: violations of the rights of Jehovah's Witnesses, 16 January 2008, <http://www.amnesty.org/en/library/info/EUR54/001/2008>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁰²Country report: Armenia. Quaker Council for European Affairs, <http://www.quaker.org/qcea/coreport/armenia.pdf>, consulté en juin 2009

- La désertion, c'est-à-dire l'abandon volontaire de l'unité militaire ou du lieu de service dans le but d'échapper totalement au service militaire, ainsi que le refus de se présenter au service pour les mêmes raisons sont punis d'une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans de prison.
- Une désertion commise à l'aide d'une arme de service ou rendu possible grâce à l'accord préalable d'un groupe de personnes est punie d'une peine de prison allant de 3 à 8 ans.
- Une désertion commise au cours d'une loi martiale, d'une guerre ou d'une action militaire est punie d'une peine de prison allant de 5 à 12 ans.
- L'appelé qui a commis les actions envisagées dans les points 1 et 2 de cet article pour la première fois peut être exempté de sa responsabilité si ces actions ont été commises dans des circonstances terribles et/ou que la personne concernée se rend dans les trois jours à l'unité militaire, au lieu de service, aux forces de l'ordre ou à tout autre organisme d'état.

Le 17 décembre 2003, l'Assemblée Nationale de la RA a adopté la Loi sur les citoyens de la RA qui ont violé la procédure établie pour ne pas avoir à accomplir le service militaire obligatoire.¹⁰³ Entrée en vigueur le 01 mars 2004, cette loi concerne tous les citoyens de la RA qui n'ont pas accompli leur service militaire obligatoire depuis leur appel à l'automne 1992 jusqu'à l'adoption de cette loi.

Conformément à cette loi, les citoyens qui n'ont pas accompli leur service militaire obligatoire et qui ont violé la procédure existante en ne répondant pas en temps voulu, et cela jusqu'à l'âge de 27 ans, aux appels sous les drapeaux, ou qui n'ont pas reçu de motif d'exemption ou de report, peuvent payer des dédommagements tarifés. Ces taxes doivent être payées à chaque période qui succède au refus d'y répondre. La loi détermine le montant des taxes en fonction du salaire minimum.

Conformément à la section 3 de cette loi, les citoyens qui ne peuvent pas accomplir leur service militaire obligatoire doivent signaler cet empêchement au commissariat militaire territorial du lieu où ils ont été enregistrés. Ils doivent joindre la raison de l'exemption ou du report à leur message. Les citoyens se trouvant à l'étranger peuvent introduire leur demande auprès des corps diplomatiques ou consulaires situés dans ce pays. Les demandes des citoyens sont remises aux corps correspondants après avoir été enregistrées suivant un ordre établi. Le demandeur prend en charge tous les frais postaux liés à l'introduction de sa demande.

La demande sera examinée et la réponse sera fournie au demandeur endéans le mois. Si la demande exige un examen ou un contrôle plus approfondis, la réponse devrait être donnée au plus tard endéans les deux mois.

Le 04 mars 2004, le gouvernement de la RA a adopté le décret No. 264. La structure et le programme des organismes chargés de l'examen des demandes sont établis conformément à ce décret. Le Comité Républicain et le Comité Interdépartemental chargé de l'examen de ces questions sont également instaurés conformément aux termes de ce décret.

¹⁰³ RA National Assembly, Citizens Who Failed to Complete Compulsory Military Service Through Violation of the Established Procedure, <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=alpha&lang=eng>, consulté le plus récemment en juin 2009

3.3.4.2 Possibilité d'objection de conscience dans la limite des règles et de la pratique légale

La loi arménienne sur le service alternatif reconnaît légalement le droit à l'objection de conscience. Cette loi fut adoptée par l'Assemblée Nationale en décembre 2003 et est entrée en vigueur en juillet 2004. Des changements y ont été apportés par la loi No.162 du 13 janvier 2004 et par la loi No.60 du 01 juin 2006.

- Selon la Section 3 de cette loi “le citoyen qui est soumis au service militaire obligatoire a le droit d'assurer un service alternatif si le port, l'entretien et l'usage des armes sont contraires à ses croyances ou convictions religieuses ”
- Selon la Section 5 de cette loi, la durée du service militaire alternatif est de 36 mois, alors que le service de travail alternatif est de 42 mois.

Même si la loi arménienne sur le service alternatif a été adoptée, son application pratique présente encore de nombreux inconvénients.

3.3.5 Programmes d'enseignement et de reconversion (accès, coûts)

3.3.5.1 Possibilités de gardiennage et de scolarisation

Selon la Section 11 de la loi RA No. 59 du 29 mai 1996 relative aux droits des enfants, chaque enfant a droit, avec l'accord de ses parents ou de ses représentants légaux, à l'enseignement et au choix d'une institution pédagogique.

La section 35 de la Constitution arménienne souligne le droit à l'enseignement qu'a chaque citoyen arménien: l'enseignement secondaire est gratuit dans les établissements d'état, et chaque citoyen a le droit de suivre gratuitement un enseignement supérieur ou une autre formation professionnelle dans un établissement d'enseignement public, et cela sur une base concurrentielle.

Selon la loi de la RA No. 297 du 14 avril 1999 relative à l'enseignement, la République Arménienne garantit l'enseignement à tous les enfants sans distinction de nationalité, de race, de sexe, de langue, de croyance, d'opinion politique ou autres. Les enfants ont le droit de recevoir un enseignement préscolaire, scolaire et supérieur.

La 1^{ère} étape du développement et de l'enseignement d'un enfant concerne sa **formation et les soins préscolaires**. La loi RA No. 236 sur l'enseignement préscolaire a été adoptée le 15 novembre 2005. Elle régleme le fonctionnement des établissements préscolaires. Les établissements de gardiennage proposent des services de soins et d'éducation de jour.

Au niveau des soins préscolaires, le gouvernement attribue le rôle principal à la famille, qui doit veiller à créer au sein d'elle-même les conditions adéquates permettant aux enfants de se développer et de recevoir des soins complets.

L'éducation préscolaire a pour but de favoriser des conditions de vie saines, de développer les aptitudes intellectuelles, spirituelles et physiques des enfants, et de fournir une base solide permettant d'éduquer une génération dans la conscience nationale et l'estime d'elle-même.

Après la chute de l'Union Soviétique et au cours des années de crise économique, le système d'éducation préscolaire a subi de lourdes pertes. Le nombre d'écoles maternelles,

de jardins d'enfants et d'enfants qui fréquentaient ces établissements connut une forte régression, et cela sans que le gouvernement n'ait pu intervenir financièrement. Suite aux réformes, les établissements préscolaires furent transférés en 1996 aux gouvernements/communautés locaux, et sont à l'heure actuelle subventionnés par les budgets des communautés.

On distingue des établissements scolaires publics et privés. Les parents doivent dans les deux cas payer la présence de leur enfant et toute une série d'autres frais. Les établissements préscolaires sont plus nombreux dans les villes qu'à la campagne. La plupart des villages, n'en ont d'ailleurs pas, et s'ils en ont un, celui-ci ne fonctionne pas.

Pour réformer l'éducation préscolaire, certaines organisations internationales aident des projets tels que "Pre-School Education, Care, and Development", "Parent Education", "Step by Step," et "Development of Inclusive Education for Children."

Ces projets, qui sont soutenus par les bureaux nationaux de l'UNICEF, par World Vision International et par la Fondation Caritative "Step by Step," ont organisé des formations pour les professionnels de l'éducation préscolaire, les parents et les membres de la communauté.

Des manuels de méthodologie ont été édités.

Le but du projet "Parent Education" consiste plus particulièrement à faire bénéficier les enfants et les enseignants des connaissances de pointe en matière de développement dans la petite enfance, et à étendre, sous forme de services alternatifs, l'implication des parents et des enfants dans l'enseignement préscolaire. Le projet fournit une assistance méthodologique aux parents d'enfants qui ne fréquentent pas les gardiennages afin de leur permettre d'organiser de façon appropriée l'éducation de ceux-ci au sein du ménage.

3.3.5.2 Créées par le gouvernement

Possibilités de scolarisation: le domaine de l'enseignement est essentiellement réglé par la Loi RA relative à l'éducation.

Deux programmes principaux s'inscrivent dans le cadre de cette Loi:

- *L'enseignement secondaire général,*
- *L'enseignement professionnel.*

L'enseignement secondaire général: dès que l'Arménie a rejoint le processus de Bologne, selon lequel le système scolaire doit répondre à des normes internationales, ce système a subi une réforme pédagogique. Depuis 2006, la durée de l'enseignement secondaire en RA est de 12 ans.

Bien que l'enseignement secondaire soit gratuit, les parents doivent dépenser beaucoup d'argent pour leurs enfants en âge scolaire, y compris pour les vêtements, les chaussures, les livres, les cours particuliers, etc.

Les enfants dont la famille est enregistrée dans le système du Family Poverty Benefit peuvent recevoir 25,000 DRAM (48.95 EUR) par enfant accédant au premier degré.

Le prix des manuels scolaires est une source d'inquiétude pour les parents. Il existe depuis 1997 un système de location des manuels scolaires. Le montant payé par les parents est versé dans le fonds de rotation des manuels scolaires et est utilisé plus tard pour la réimpression des livres. Le gouvernement alloue 10% du montant au fonds pour enfants issus de familles vulnérables.

L'enseignement secondaire général comporte trois niveaux.

- Enseignement pré-élémentaire (classes de 1 à 3).
- Enseignement élémentaire et secondaire (classes de 4 à 9).
- Enseignement supérieur (classes de 10 à 12).

L'enseignement secondaire est donné dans les écoles secondaires. Il est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans, lorsque l'élève a terminé sa classe de 9ème. Les enfants entrent pour la première fois à l'école quand ils ont 6 ans.

Les élèves qui ont terminé avec succès l'enseignement supérieur reçoivent un certificat d'enseignement secondaire complet, appelé Attestation/Certificat de Maturité, et peuvent poursuivre leurs études dans un Établissement d'Enseignement Supérieur.

L'enseignement secondaire n'est pas obligatoire pour les enfants qui ont des besoins pédagogiques spéciaux. L'enseignement général spécial est réglé par la loi relative à l'enseignement spécial. Des écoles spéciales suivent des programmes d'enseignement général et spécial pour assurer l'enseignement d'enfants aux besoins spéciaux et au comportement asocial.

Selon le rapport d'activités de 2008 établi par le Ministre de l'Enseignement de la RA, il existe en ce moment 26 écoles spéciales pour enfants aux besoins spéciaux, 2 écoles pour enfants présentant un comportement antisocial et 9 écoles pour enfants surdoués.

Enseignement extrascolaire: le but de l'enseignement extrascolaire est de créer les conditions qui permettent de stimuler l'intérêt des élèves, d'assurer leur développement psychologique, esthétique et physique, et de leur fournir des connaissances environnementales et pratiques pour qu'ils puissent eux-mêmes organiser leurs loisirs (Loi sur l'Enseignement, Section 20). Le système d'enseignement extrascolaire prévoit la création de centres esthétiques et créatifs pour jeunes, d'écoles de musique et d'art, de clubs et de camps touristiques pour jeunes naturalistes, amateurs de novotique et environnementalistes, d'écoles de sport et de camps de vacances, etc.

L'enseignement professionnel comprend:

- l'enseignement professionnel préliminaire,
- l'enseignement professionnel de niveau moyen,
- l'enseignement professionnel supérieur,
- le post-graduat.

Le but de *l'enseignement professionnel préliminaire* est d'initier les élèves à des métiers exigeant des qualifications professionnelles primaires basées sur un enseignement général. La formation professionnelle technique s'appuie sur un enseignement général primaire ou secondaire donné dans un collège technique. Cette formation dure respectivement de 1 à 3 ans.

Le but de *l'enseignement professionnel de niveau moyen* est d'initier les élèves à des métiers exigeant des qualifications professionnelles moyennes basées sur un enseignement secondaire général, ainsi que de transmettre des connaissances professionnelles plus profondes et plus étendues.

L'enseignement professionnel moyen est organisé dans des établissements d'enseignement professionnel moyen: collèges et écoles professionnelles.

Le secteur de l'enseignement professionnel est réglé par la Loi No. 164 relative à l'enseignement professionnel préliminaire et de niveau moyen, qui a été adoptée par l'Assemblée Nationale le 8 juillet 2005.

L'agence "Arats" publie un répertoire "The colleges of Armenia", qui fournit également des informations détaillées concernant le nombre de collèges publics et privés, de gymnases, d'écoles spécialisées et médicales actifs en Arménie.

Le secteur de *l'enseignement supérieur et du post-graduat* est réglementé par la Loi sur l'Enseignement et par la loi No. 62 relative à l'enseignement professionnel supérieur et au post-graduat, qui fut adoptée par l'Assemblée Générale le 14 décembre 2004.

L'enseignement supérieur et le post-graduat comptent trois niveaux, et cela dans les établissements scolaires tant publics que privés, tant sous forme d'enseignement sur place qu'à distance, et tant pour étudiants payants que pour étudiants non payants:

- le **premier niveau** (baccalauréat) comprend 4 années d'études dans un établissement (Université). À la fin de ces 4 années d'études, l'étudiant obtient un baccalauréat octroyé par l'établissement. On parle de "Diplôme" lorsqu'il s'agit d'études d'une durée de 5 ans.
- le **second niveau** (magistrature) comprend 2 années supplémentaires. L'étudiant obtient le diplôme de Master.
- le **troisième niveau** ("aspirantura") ou post-graduat dure 2 ans. Les étudiants acquièrent les connaissances nécessaires pour diriger des recherches scientifiques. Après avoir achevé les études de ce niveau-là et avoir défendu leur mémoire, ils obtiennent le titre de "Candidate of Science".

Après avoir suivi "l'aspirantura" et obtenu le titre de "Candidate of Science", les chercheurs peuvent poursuivre leurs études doctorales dans un des centres de recherches de l'Académie des Sciences d'Arménie. Le mémoire doit être défendu devant la Highest Attestation Commission, un corps indépendant formé de docteurs, d'académiens et de professeurs sur le terrain.

L'enseignement supérieur peut être suivi dans une des institutions suivantes:

- Université
- Institut
- Académie
- Conservatoire

L'enseignement supérieur n'est pas obligatoire, mais souhaitable pour les Arméniens qui accordent traditionnellement beaucoup d'importance à l'enseignement. Il existe des institutions publiques et privées.

Les frais d'enseignement dans une institution sont très élevés et les parents sont souvent dans l'impossibilité de les payer. Ceux qui ne sont pas en mesure de payer les frais ne peuvent pas poursuivre leurs études. Sur ordre de l'état, les institutions proposent quelques très rares places gratuites, qui sont toutefois toujours prises d'assaut. Certaines catégories de personnes bénéficient du privilège de poursuivre leurs études gratuitement. En cas d'examens d'entrée réussis, la priorité doit être donnée aux personnes ayant un statut de handicapé du 1^{er} ou du 2^{ème} groupe ou qui ont à charge un enfant handicapé. Les frais d'études des handicapés mentionnés ci-dessus qui poursuivent leurs études dans des institutions pédagogiques publiques sont couverts par le budget de l'état.

Les élèves du degré supérieur doivent faire face au problème de l'entrée dans une institution supérieure, les connaissances acquises à l'école étant insuffisantes pour s'inscrire à une université ou à une autre institution pédagogique supérieure. Celle-ci entraîne des frais supplémentaires pour la famille.

Les diplômés de l'école secondaire font appel aux services de professeurs privés, souvent pour deux ou plusieurs sujets, et déboursent pour une moyenne de 30 à 35 heures par semaine un montant annuel allant de 200,000 à 500,000 DRAM (391.63-979.07 EUR).

L'**admission** aux institutions d'enseignement supérieur s'effectue sur base compétitive. Les candidats peuvent obtenir des informations concernant les institutions d'enseignement supérieur publiques et privées via le répertoire des candidats. Ce répertoire est publié par l'Agence "Arats". Il est remis à jour et publié une fois par an. Il contient des informations concernant les institutions d'enseignement supérieur de l'Arménie et de la Fédération Russe. Le répertoire inclut des informations supplémentaires concernant:

- Les actuels cours et collèges auxiliaires de l'IHE,

- Les déductions financières et les privilèges,
- Les cours de post-graduat,
- Les organisations estudiantines scientifiques et sociales.

Des informations concernant les institutions supérieures, les termes et les règlements d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur peuvent être obtenues sur le site du Ministère de l'Éducation et des Sciences de la RA: www.edu.am. (cette source est en Arménien).

Des informations plus détaillées concernant les différentes institutions pédagogiques, les programmes de formation et de recyclage peuvent également être trouvées sur le site www.spyur.am.

3.3.5.3 Créées par des firmes privées

Comme nous l'avons signalé ci-dessus, toutes les institutions pédagogiques de l'Arménie dépendent du Ministère de l'Éducation et de la Science.

Outre les institutions pédagogiques publiques, tous les niveaux ont également des institutions privées:

- Écoles;
- Collèges et gymnases, écoles professionnelles;
- Institutions d'enseignement supérieur.

Leurs activités sont réglementées par les mêmes lois et normes que les institutions publiques.

Toutes les institutions qui offrent une éducation en Arménie doivent être en possession d'une licence. Le système offre les mêmes chances aux institutions publiques et privées. Conformément à la Loi sur l'Enseignement (Sections 41-44), concernant la délivrance d'une licence à une institution pédagogique, c'est la "State Accreditation", un "State governing authorized body of Education" qui régit les Licences et les Accréditations.

Le "Licensing and Accreditation Service" a été créé le 7 juin 2000. Comme ce Service est une unité structurelle du Ministère de l'Éducation et des Sciences, toutes les décisions se rapportant à une licence ou à une accréditation doivent être prises par le ministre.

La délivrance d'une licence à une institution pédagogique ainsi que l'organisation de l'accréditation des professions et la communication de conclusions/recommandations sont exécutées par le Service des Licences et des Accréditations sur base du Décret Gouvernemental émis le 23 juin 2000.

Les institutions pédagogiques privées, qui annoncent les services qu'ils proposent dans les journaux républicains et locaux, sont généralement enregistrées dans le répertoire du site "Spyur".¹⁰⁴

3.3.5.4 Créées par des organisations internationales ou des ONG

De nombreuses ONG et Organisations Internationales tentent de concrétiser des projets appartenant au domaine de l'éducation. Elles organisent différents types de programmes de formation et de recyclage.

¹⁰⁴ "Spyur" Company Register of Armenia, www.spyur.am, consulté le plus récemment en juin 2009.

Le “Spyur” Company Register of Armenia fournit des informations se rapportant aux différents programmes et institutions pédagogiques.

3.3.5.5 Enfants de candidats au retour

Un des risques auxquels les enfants peuvent être confrontés lors de leur retour dans leur pays d'origine est celui de la réintégration dans le système pédagogique. Le problème est ici lié à la langue. L'admission aux institutions pédagogiques générales et spéciales est réglementée. L'Arrêté No. 619 a été adopté par le Ministère de l'Éducation et des Sciences le 25 août 2003. Sur ordre du Ministre datant du 11 décembre 2007¹⁰⁵, des changements ont été apportés aux points 18 et 19 de cette réglementation relative aux enfants de candidats au retour:

- **Point 18.** Les enfants des citoyens arméniens qui ont suivi à l'étranger des cours du 1er et du 2ème degré donnés en russe ou dans une autre langue doivent poursuivre leurs études lors de leur retour au pays dans une classe correspondante mais en arménien.
- **Point 19.** Les enfants des citoyens arméniens qui ont suivi à l'étranger sans interruption et pendant 6 ans des cours donnés en russe ou dans une autre langue peuvent, lors de leur retour au pays d'origine, poursuivre leurs études dans des classes correspondantes où l'enseignement se fait en russe ou dans la langue étrangère. Dans les autres cas, les enfants des candidats au retour peuvent poursuivre leurs études dans des classes où l'enseignement se fait en russe ou dans la langue étrangère jusqu'à la fin de l'année scolaire, et en cas de retour au cours du second semestre jusqu'à la fin de l'année scolaire suivante à condition qu'ils acceptent d'améliorer entre-temps leurs connaissances de l'arménien pour pouvoir passer ensuite dans une classe où l'enseignement s'effectue en arménien.

Les enfants des citoyens arméniens peuvent accéder à l'enseignement à condition de répondre aux conditions générales d'admission (Arrêté No. 619 adopté par le Ministère de l'Éducation et des Sciences du 25 août 2003). Selon cet Arrêté, les parents des enfants doivent présenter:

- une demande d'inscription,
- deux photos,
- une copie du certificat de naissance,
- un rapport concernant l'état de santé de l'enfant émis par une institution médicale correspondante,
- un document de passage d'une école à une autre,
- un dossier personnel de l'élève,

Ces documents doivent être présentés entre le 1er juin et le 31 août.

Les enfants des candidats au retour ne courent pas d'autres risques spécifiques.

3.3.5.6 Enfants de divorcés

“... Les enfants ne devraient pas être séparés de leurs parents sauf si une autorité compétente juge que cette séparation est dans l'intérêt de l'enfant” (Article 9 de la Convention des Droits de l'Enfant).

Les enfants qui sont séparés de leurs parents peuvent être:

¹⁰⁵ Information fournie par Anahit Muradyan, chief specialist of the special education department of the Ministry of Education and Sciences, conversation personnelle datant du 18 avril 2008.

- *des enfants qui sont en conflit avec la loi*
- *des enfants qui vivent et travaillent dans la rue*
- *des enfants placés dans des institutions (écoles spéciales et orphelinats)*

❖ *Enfants qui sont en conflit avec la loi*

L'identification et la prévention de la délinquance juvénile occupent une place importante dans la société arménienne.

L'état, les ONG et les organisations internationales prennent des mesures afin de protéger les droits et les intérêts des jeunes victimes de délits.

Caritas Arménie coopère à la réalisation du projet "Social rehabilitation of Youth and their families in Vanadzor". Ce projet a pour but de diminuer à Vanadzor la délinquance juvénile parmi les jeunes adolescents en proposant des formations d'informatique et de langues. En suivant différents cours, les adolescents apprennent également les techniques de base de certains métiers. Des cours de cordonnerie, de coiffure, de cuisine, de dessin, de broderie/couture sont ainsi proposées à 150 enfants et jeunes de 10 à 22 ans, qui ont déjà été enregistrés au département Jeunes des Affaires Internes (Police) de Vanadzor.¹⁰⁶

L'éducation des enfants qui sont en conflit avec la loi est fournie dans des institutions pédagogiques spéciales.

❖ *Enfants de la rue et mendiants*

Le gouvernement arménien accorde une grande importance aux enfants de la rue en essayant de lutter contre ce phénomène et de le prévenir. Ces enfants sont placés sous la surveillance de départements spéciaux de la police de la RA.

Le centre d'Accueil et de Réorientation de l'Armenian Relief Fund, l'ONG "Orran" et World Vision Armenia assistent ces enfants dans leurs centres de soins de jour.

3.3.5.7 Orphelins

❖ **Responsabilité de l'état envers les orphelins, réglementation légale**

Situation générale: les enfants qui n'ont plus de parents ou qui sont, pour différentes raisons, privés de soins parentaux, ont besoin d'un soutien de l'état et de la société. Ces enfants sont enregistrés parmi les groupes les plus vulnérables.

Dans la RA, les soins et l'éducation de ces enfants sont pris en charge par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales, le Ministère de l'Éducation et des Sciences et le Ministère de la Santé.

Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales a un département pour les Enfants et les Femmes, qui organise des activités permettant d'améliorer les conditions de vie de ces personnes.

Le département pour Enfants est impliqué dans un certain nombre de projets visant à protéger les groupes vulnérables, y compris ceux des enfants vivant et travaillant dans la rue, des enfants séparés de leur famille (orphelins ou enfants placés dans des institutions). Le nouveau système d'aide et des mécanismes d'adoption ont été mis en place.

¹⁰⁶ Armenian Caritas NGO;

http://www.caritasarm.am/activities_currentprojects.asp?lang=eng&p=11, consulté récemment en juin 2009

Des départements spéciaux pour la “Protection of child’s rights” sont créés dans tous les districts administratifs.

Le 24 septembre 2002, l’Assemblée Générale de la RA a adopté la loi No. 411 relative à la protection sociale des enfants privés de soins parentaux. Cette loi régleme l’éducation, les droits de résidence et de protection sociale des enfants qui sont **privés de soins parentaux**.

Le Ministère du Travail et des Affaires Sociales enregistre les enfants privés de soins parentaux et de lieu de résidence.

En Décembre 2003 le Gouvernement de la RA a adopté le décret No. 1745 approuvant le “National Plan of Action of the Republic of Armenia for the Protection of the Rights of the Child (2004-2015)”. Selon ce plan, qui adoptait la politique menée dans les différents domaines touchant aux enfants, les problèmes de ceux-ci seraient résolus en coopération avec les institutions d’état, les autorités locales et les ONG.

Le 09 novembre 2004 l’Assemblée Générale de la RA a adopté un nouveau Code pour la Famille, qui régleme les principales questions d’enfants vivant dans des circonstances difficiles.

Les principales orientations de ce Code sont:

- Créer un système de soins et de protection pour les enfants
- Diminuer le nombre d’enfants dans les orphelinats, les institutions pédagogiques publiques spéciales, les pensionnats à vocation de soins et de protection des jeunes, et prévenir le flux vers ces institutions.
- Améliorer les conditions dans les institutions de soins et de protection des enfants.

Le 12 mars 2006 le gouvernement arménien a confirmé la “Social Protection Reform Strategy 2006-2010 for the children under difficult circumstances”.

Il existe également un programme annuel 2007 pour la protection des droits de l’enfant (adopté par la décision protocolaire No. 32 de la session gouvernementale du 18 août 2006).

En février 2000 le gouvernement de la RA a adopté le décret No. 64 approuvant la procédure à suivre pour adopter un enfant.

Enfants privés de soins parentaux: ces dernières années, les orphelinats et les institutions pédagogiques spéciales ont accueilli de plus en plus d’enfants victimes de circonstances sociales très difficiles: chômage, niveau de vie faible de la population, soins et services médicaux coûteux, parents incapables d’assurer les soins et l’éducation de leurs enfants, manque de services de soins pour enfants. Les institutions devinrent le domicile non seulement des orphelins et des personnes handicapées, mais également des enfants issus de familles socialement vulnérables, généralement nombreuses et monoparentales (mères chefs de famille).

❖ Orphelinats

Il existe **8 orphelinats publics** placés sous la surveillance du Ministère du Travail et des Questions Sociales, qui s’occupent des soins et de l’éducation de 940 enfants, dont 321 sont regroupés dans des orphelinats spécialisés.

- Yerevan Child’s Home (de 0-6 ans) Yerevan, Armenakyan 119 Tél. (374-10) 65-12-91/ 65-13-62, directeur Liana Karapetyan,

- Yerevan Zatik Orphanage (de 3-18 ans) Yerevan , Zakarya Sarkavag 145 tél: (374-10) 28-34-91/28-37-30, directeur Ashot Mnatsakanyan,
- Marie Izmirlyan Orphanage (de 0-18) Yerevan, Yaghubyan 13, tél. (374-10)25-15-86; directeur Hasmik Mkrtchyan,
- Gyumri Children’s House (de 0-6 ans) spécialisé; Gyumri, Tamanyan 17, tél. (374-312)3-13-28, directeur Ruzanna Avagyan,
- Nansen orphanage (de 3-18 ans) Gyumri, Shirakatsi 10, tél. (374-312)3-27-83.
- Gavar Orphanage (de 6-18 ans), Gavar, 23 Ogostosi 106, tél. (374-10)28-39-19
- Vanadzor Orphanage (de 0-18 ans), Vanadzor, Taron 2 district, tél. (374-322)6-01-20/6-26-89, directeur Arshaluys Harutyunyan,
- Nor-Kharberd specialised Orphanage (ages 6-18), Nor- Kharberd, tél. (374-10) 28-01-25, directeur Harutyun Balasanyan

Orphelinats caritatifs privés

- Tiramayr Hayastani Center Gyumri Charents 6, tél (374-312) 3-43-38, mère supérieure Arusyak,
- “ SOS” Children’s village, Kotayk marz, village Kotayk, tél: 28-71-21, directeur Hovhannes Kostanyan,
- Spitak Orphanage of the Armenian branch of Missionaries charity Lori Marz, Spitak, Italian district, tél: 28-66-13 Chef Rose de Marie,
- “Trchunyan Tun”, Gyumri; (374-312) 3-24-57; directeur Sona Simonyan.

Le projet pilote du **Foster Family Institute** est lui aussi réalisé avec l’aide de l’UNICEF et de l’Armenian Relief Fund. Il a abouti au placement dans des familles d’adoption de 15 enfants des orphelinats de Gavar et de Vanadzor.

Afin de résoudre les problèmes d’avenir des enfants issus d’un orphelinat, le gouvernement de la RA a adopté le décret No. 1419 du 30 octobre 2003 approuvant le programme “Social assistance to graduates of children in child-care organizations”. Dans le cadre de ce projet, le gouvernement s’engageait à offrir à partir de 1991 aux enfants issus d’un orphelinat, un hébergement, des formations à orientation professionnelle, des recyclages, un revenu pour les besoins de première nécessité, un soutien matériel, y compris en matière d’inventaire, d’aide médicale et légale.

En dehors des orphelinats, il existe également des institutions pédagogiques publiques spéciales pour enfants ayant des besoins spécifiques (enfants handicapés frappés de troubles psychiques, de troubles de l’écoute, de la parole et de la vue, de troubles moteurs, etc).

❖ ONG

World Vision Armenia soutient depuis 2000 la réalisation des Child Protection Programs. Elle participe ainsi depuis 2004 au “Children in especially difficult circumstances program”, dont le but est de favoriser l’intégration d’enfants ayant des besoins spéciaux ou vivant dans des circonstances particulièrement difficiles dans le courant dominant de l’enseignement primaire et de la vie publique. 17 centres communautaires et 24 gardiennages tous frais compris implantés dans les Marzs arméniennes de Yerevan, Syunik, Tavush, Shirak, Aragatsotn, Gegharkounik et Lori proposent à l’heure actuelle leurs services à de tels enfants.

World Vision Armenia, qui coopère avec le Ministère de l'Éducation et des Sciences et celui du Travail et des Affaires Sociales, souligne l'importance de la désinstitutionnalisation des écoles spéciales et de l'organisation d'un système d'éducation global.¹⁰⁷

L'ONG "**Armenian Caritas**" a soutenu des enfants dans des orphelinats et des écoles spéciales en participant à la réalisation du projet "Social assistance to the children living in the institutions".

Les institutions impliquées dans le projet d'Armenian Caritas sont 3 orphelinats des Marzs de Lori et de Shirak.

- L'orphelinat "Huis" à Gyumri
- L'orphelinat "Trchunyan home" à Gyumri
- "Our Lady of Armenia convent Center" à Tashir

Lancé en janvier 2010, un autre projet "Family-based promotion of children and youth in challenging circumstances" pour enfants de 12 à 18 ans sera poursuivi jusqu'en 2012. Le but de ce projet est de fournir des services sociaux, pédagogiques, professionnels et éducatifs aux orphelins, aux enfants en situation difficile et à leurs parents.

Voici les ONG, Fondations et Organisations Internationales qui s'occupant de problèmes d'enfants dans des situations difficiles:

Khachvogh Ughiner,
Armenian Caritas,
Prkutyun,
Save the Children, Armenian Democratic Forum,
NGO Zangagatun, NGO "Orran"
NGO "Bridge of Hope" etc.

Quel accès aux soins pour orphelins et aux orphelinats les enfants de candidats au retour ont-ils actuellement? Pour accéder aux orphelinats, les enfants de candidats au retour ne doivent pas satisfaire à des conditions spéciales. Ils doivent seulement répondre à certains critères établis par le Décret No. 1324 du gouvernement de la RA, daté du 05 août 2004, qui approuve les critères sociaux publics minimaux nécessaires à l'éducation des enfants dans un climat de confiance en l'orphelinat, et qui reconnaît l'organisme administratif public autorisé par le gouvernement de la RA.

L'admission aux orphelinats et aux pensionnats est réglementée par le Décret No. 1735 du gouvernement de la RA, daté du 09 novembre 2006, qui approuve l'ordre établi pour l'adoption d'enfants dans des institutions de soins et de protection (orphelinats, pensionnats).

L'admission à des établissements pédagogiques spéciaux est réglementée par l'Arrêté No. 619 du 25 août 2003 adopté par le Ministère de l'Éducation et des Sciences.

La délivrance de services de soins de jour à des enfants est réglementée par le Décret gouvernemental No. 1877 du 07 décembre 2006, qui approuve l'ordre de délivrance de soins de jour à des enfants.

3.3.5.8 Enfants handicapés

Enseignement: la législation stipule que des organismes publics respectifs doivent créer les conditions nécessaires à l'éducation préscolaire, à l'enseignement secondaire et secondaire professionnel, et à l'enseignement supérieur des enfants handicapés.¹⁰⁸

¹⁰⁷ World Vision Armenia, Child Protection Programme, <http://www.wvarmenia.am/en/?nid=16&id=1>, consulté le plus récemment en juin 2009.

➤ **Éducation préscolaire:** Dans la pratique, il n'existe pas de gardiennage spécial pour enfants handicapés. L'éducation préscolaire globale est assurée par plus de 26 gardiennages situés essentiellement à Yerevan¹⁰⁹.

➤ **Enseignement secondaire:** Selon la loi sur l'éducation No. 297 du 14 avril 1999, Section 19(3), option parents, l'éducation d'enfants ayant des besoins pédagogiques spéciaux pourrait être assurée tant dans les écoles générales que dans les écoles spéciales suivant des programmes spéciaux.

25 institutions pédagogiques spéciales se trouvent sous la tutelle du **Ministère de l'Enseignement et des Sciences**.¹¹⁰

La stratégie du Ministère de l'Enseignement et des Sciences est d'une part inspirée par l'amélioration de la qualité de l'éducation et des soins dans ces institutions, et a d'autre part l'intention de mettre en oeuvre des services alternatifs en 'uploading' ces institutions (transfert des enfants de ces institutions vers des écoles normales (**éducation globale**)) ou en activant le mécanisme de la **famille d'adoption**.

"(...) Ce processus sera répété d'année en année, jusqu'à ce que l'éducation globale soit appliquée dans toutes les écoles d'Arménie. Malgré ces initiatives, le système de l'enseignement spécial ne résout pas encore tous les problèmes prioritaires:

Question facilités sanitaires, les bâtiments des écoles spéciales et de celles fournissant une éducation globale sont dans un état pitoyable et les écoles spéciales ont besoin de réparations vitales.

Les centres d'aide médicale, psychologique et pédagogique aux enfants ayant besoin d'une éducation spéciale n'ont pas été créés.

Les experts en matière d'éducation spéciale ont besoin d'une formation complète.(...)"¹¹¹

En juin 2009, l'éducation globale était déjà pratiquée dans 49 écoles générales.

➤ **Enseignement supérieur:** conformément à la loi relative à la protection sociale des personnes handicapées, section 14 (3) et en cas d'égalité des autres aptitudes, les personnes handicapées ayant passé avec succès leur examen d'entrée doivent bénéficier d'un accès prioritaire aux établissements pédagogiques publics et privés.

Conformément à cette même loi, section 14 (9), les frais des études pour les enfants handicapés ou pour ceux appartenant aux groupes de handicap I et II, qui s'inscrivent dans des institutions pédagogiques professionnelles moyennes ou supérieures, sont couverts par le budget de l'état.

Les enfants de candidats au retour et l'accès actuel à des institutions et à des soins spécialisés: on peut affirmer qu'en Arménie tous les domaines de la vie publique ne sont pas encore ouverts aux personnes handicapées.

Manque de mobilité pour personnes handicapées: malgré le grand nombre d'initiatives prises dans ce sens au cours de ces dernières années, très peu de rues et facilités sociales ont été adaptées aux personnes handicapées. Les moyens de transport modifiés sont totalement inexistantes.

¹⁰⁸ Conformément à la loi No. 57, Section 12 (2) datée du 14 avril 1993 et relative à la protection sociale des personnes handicapées dans la RA

¹⁰⁹ Information recueillie lors d'une interview avec la Chief Specialist Mme A. Muradyan, RA Ministry of Education and Science, Special Education Department, effectuée à Yerevan le 15 juin 2009

¹¹⁰ Id.

¹¹¹ United Nations Development Program (UNDP), Educational transformations in Armenia, national human development report, 2006, part 2 Organization of basic education, 6.1. Macro-management (Management of Education at National and Regional Levels), Implementing Inclusive Education in the Republic of Armenia, pages 66-67, <http://www.undp.am/docs/publications/2007publications/NHDR2006ENG.pdf>, consulté le plus récemment en février 2009

Loisirs: en Arménie, ce sont généralement les ONG qui organisent les loisirs, les activités sportives et autres distractions pour personnes handicapées. “(...) la grande majorité des établissements culturels (salles de concert, musées, théâtres, etc.) sont inaccessibles aux personnes handicapées. À cause des nombreuses barrières architecturales existantes, la plupart de ces gens sont dans l’impossibilité d’assister à un concert, à une exposition ou à un autre événement culturel.”¹¹²

Parmi toutes les ONG d’Arménie, ce sont surtout “Pyunik” et “Scarp” qui s’engagent dans le domaine du sport pour personnes handicapées. Vous trouverez plus de détails sur le site http://www.disability.am/english/leisure_sport.htm, consulté en juin 2009.

Accès aux institutions pédagogiques: UNICEF Armenia a constaté qu’en 2007 “plus de la moitié des 10,000 enfants inscrits dans les 52 écoles spéciales à enseignement, nourriture et logement gratuits étaient issus de familles socialement vulnérables. Après avoir quitté ces institutions, beaucoup de ces enfants risquent de se retrouver dans les griffes des trafiquant d’êtres humains. (...) La plupart des gardiennages et des écoles ne sont toujours pas en mesure d’offrir leurs services à plus de 8,000 enfants enregistrés comme handicapés en Arménie, et la majorité d’entre eux restent exclus de l’enseignement essentiel ou spécial. De nombreux enfants frappés d’un handicap sont dépistés tardivement et les services d’intervention en temps nécessaire n’existent pas au niveau des communautés.”¹¹³

Malgré le fait que la loi garantit la gratuité de l’enseignement supérieur, “rares sont les personnes handicapées qui peuvent en bénéficier, parce que les universités sont absolument inaccessibles aux personnes qui souffrent de disfonctionnements physiques. Et ce qui plus est, beaucoup de handicapés n’ont même pas pu suivre un enseignement secondaire pour les raisons énumérées ci-dessus, et n’ont du même fait pas le droit de s’inscrire à une université.”¹¹⁴

Stigmatisation: il s’agit là d’un problème très pénible pour une nation aussi traditionnelle que l’Arménie. Pour la société, tout handicap forme un “problème”, et les handicapés sont stigmatisés comme personnes impotentes et dépendantes, qui nécessitent en permanence des soins et une assistance médicale. Pour leur famille, ils constituent un “fardeau”.

3.3.6 Créer une nouvelle entreprise

3.3.6.1 Conditions légales (enregistrement, forme de société, capital de base, etc.)

Le gouvernement arménien a reconnu la nécessité de créer un environnement plus propice aux affaires. Le Président a annoncé pour 2005 des réformes en matière d’administration fiscale et douanière. La réalisation de ces réformes sera cruciale pour l’amélioration de l’environnement commercial arménien. Le gouvernement a également mis en place des programmes toujours en cours pour renforcer le rôle d’intermédiaire financier du secteur bancaire, pour améliorer la gestion de l’administration des services publics, et pour lutter contre la corruption et l’interférence des autorités publiques.

Le domaine de l’entrepreneuriat à petite et moyenne échelle est considéré comme une des orientations prioritaires pour le développement de l’économie arménienne. Le

¹¹² Unison NGO, Armenian disability resource center, <http://www.disability.am/english/culture.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹¹³ United Nations International Children’s Emergency Fund (UNICEF) Armenia, Child Protection, Issue, 2007, <http://www.unicef.org/armenia/protection.html>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹¹⁴ Unison NGO, Armenian disability resource center, <http://www.disability.am/english/education.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

gouvernement arménien entreprend des démarches pour favoriser le domaine des PME, et cela plus précisément en mettant en place un système de soutien d'état pour PME. Le 05 décembre 2000, le parlement arménien a adopté dans ce contexte-là la loi No. 121 relative au soutien de l'état aux petites et moyennes entreprises.

Suite à cette loi, les Petites et Moyenne Entreprises (PME) ont, en fonction du nombre d'employés, été classées de la façon suivante:

- Une organisation commerciale et entreprise individuelle dont le nombre d'employés ne dépasse en moyenne jamais les 5 personnes est considérée comme une microentreprise.
- Une organisation commerciale et entreprise individuelle ayant un nombre moyen d'employés est considérée comme petite entreprise si elle correspond aux critères suivants:
 - industrie ou autre activité productrice - pas plus de 50 employés
 - construction et production d'énergie - pas plus de 25 employés
 - science et enseignement - pas plus de 25 employés
 - transport, commerce et services - pas plus de 15 employés
- Une organisation commerciale et entreprise individuelle ayant un nombre moyen d'employés est considérée comme entreprise moyenne si elle correspond aux critères suivants:
 - industrie ou autre activité productrice - pas plus de 100 employés
 - construction et production d'énergie - pas plus de 50 employés
 - science et enseignement - pas plus de 50 employés
 - transport, commerce et services - pas plus de 30 employés.

❖ Enregistrement d'une activité d'entreprise

Pour démarrer une activité d'entreprise en RA, l'entrepreneur doit se faire enregistrer comme **commercial legal entity (LE)** ou **sole proprietor (SP)**, conformément à la loi 169 du 03 Avril 2001 relative à l'enregistrement légal d'entités légales.

Démarches à suivre pour l'enregistrement:

Pour entamer le **processus d'enregistrement à titre de "SP"**, vous devez demander à une banque de votre choix de verser une taxe d'état de 3,000 DRAM ou 5.87 EUR sur le compte approprié. Vous devez ensuite remplir et renvoyer la demande d'enregistrement. Celle-ci peut être obtenue à la State Register Agency of Legal Entities (State Register), Ministry of Justice.

Après examen de votre demande, le registre d'état peut refuser celle-ci ou l'accepter. En cas de refus, il doit vous fournir une explication par écrit dans le courant du jour ouvrable qui suit votre demande; en cas d'acceptation, la ratification doit être faite dans les deux jours ouvrables succédant au moment où le certificat d'enregistrement a été remis.

Pour démarrer le **processus d'enregistrement "LE"**, il faut payer à la banque de votre choix 5,000 DRAM (9.79 EUR) de taxes d'état pour faire enregistrer le nom de votre entreprise, et verser 12,000 DRAM (23.50 EUR) sur le compte approprié pour faire enregistrer votre entreprise dans le Registre d'État. La décision d'acceptation ou de refus du nom de l'entreprise est prise dans les deux jours ouvrables.

Un formulaire de demande, un exemple de Convention et un exemple de protocole de création de la réunion des fondateurs peuvent ensuite être obtenus au Registre d'État.

Lorsqu'on utilise les documents types, il faut organiser une réunion des fondateurs, prendre une décision quant à la création d'une LE, établir le protocole de la réunion et préparer le document de la création - la convention.

Ayant obtenu tous les documents nécessaires, vous devez soumettre une demande d'enregistrement au Registre d'État, après quoi il vous sera remis dans les cinq jours

ouvrables soit un certificat d'enregistrement de votre entreprise, soit une réponse écrite justifiant le refus de cet enregistrement.

Indépendamment du fait que l'enregistrement concerne une LE ou une SP, le nom de celle-ci doit être officiellement enregistré au State Tax Service (Tax Service) du Gouvernement de la RA dans les trente jours suivant l'enregistrement. Être enregistré au Tax Service signifie recevoir un taxpayer's identification number (TIN); pour être par la suite enregistré au Social Security Fund, il faut présenter une copie de l'enregistrement obtenu du Registre d'État, une copie de la Convention et le TIN.

Après avoir effectué toutes les démarches énumérées ci-dessus, vous recevrez un cachet de LE, qui peut également être obtenu par une SP, même si celle-ci peut s'en passer.

Si l'activité de l'entreprise exige une licence, telle que réglementée par la Section 43 de la loi No. 193 de la RA, datée du 30 mai 2001, il est nécessaire d'en effectuer la demande auprès de l'organisme de délivrance des licences.

❖ Licences

Pour exercer certaines activités économiques, il faut posséder une licence. La liste des activités requérant une telle licence se trouve sur le site SME DNC (www.smednc.am).

Si une licence est requise, il faut voir laquelle des deux licences existantes vous convient le mieux (la licence simplifiée ou la licence composée) et qui s'occupe de son attribution. Cette même organisation vous fournira des informations concernant le prix des licences tel qu'il a été établi par la loi sur les taxes de l'état.

Licence simplifiée:

Ce type de licence est délivré sans décision de la commission des licences.

Pour obtenir une licence simplifiée, vous devez introduire une demande écrite auprès du Ministère des Finances et de l'Économie (Adresse: Yerevan, M. Adamyan 1). Les SP doivent signaler leur nom, leur adresse et l'emplacement où se déroulent les activités de leur entreprise, une copie du certificat d'enregistrement officiel et le type d'activité qui fait l'objet de la demande de licence. Si l'attribution de la licence est du ressort d'un corps juridique, il faudra en outre présenter une copie des statuts.

La réponse est fournie dans les 3 jours.

Licence composée:

Une licence composée est octroyée sur base des conclusions de la commission des licences. Cette commission est composée de représentants de différents organismes publics et ministères. La licence composée peut être délivrée dans les 30 jours. La demande d'une telle licence doit comprendre les informations suivantes: le nom de l'entreprise, son adresse, le lieu où se déroulent ses activités, une copie du certificat d'enregistrement officiel, le type d'activité qui fait l'objet de la demande de licence, des documents attestant les qualifications professionnelles des personnes qui seront embauchées par l'entreprise. Si l'octroi de la licence est du ressort d'un corps juridique, il faudra en outre présenter une copie des statuts.

Tarifs d'enregistrement d'une compagnie (en DRAM)

	Sole proprietor (SP)	Juridical person (JP)
Enregistrement d'état	3,000 DRAM (5.87 EUR)	12,000DRAM (23.50 EUR)
Nom de l'organisation	-	5,000* DRAM 9.79 EUR
Enregistrement dans les organismes fiscaux (ex.)	500** DRAM (0.98 EUR)	500** DRAM (0.98 EUR)
Licence	Différente selon le type d'activité économique	Différente selon le type d'activité économique

Autorisation de cachet	***	6,000 DRAM (11.75 EUR)
Prix du cachet	***	10,000-20,000 DRAM (19.58-39.16 EUR)
Fonds statutaire sur le compte en banque	-	Diffère selon le type de personne morale

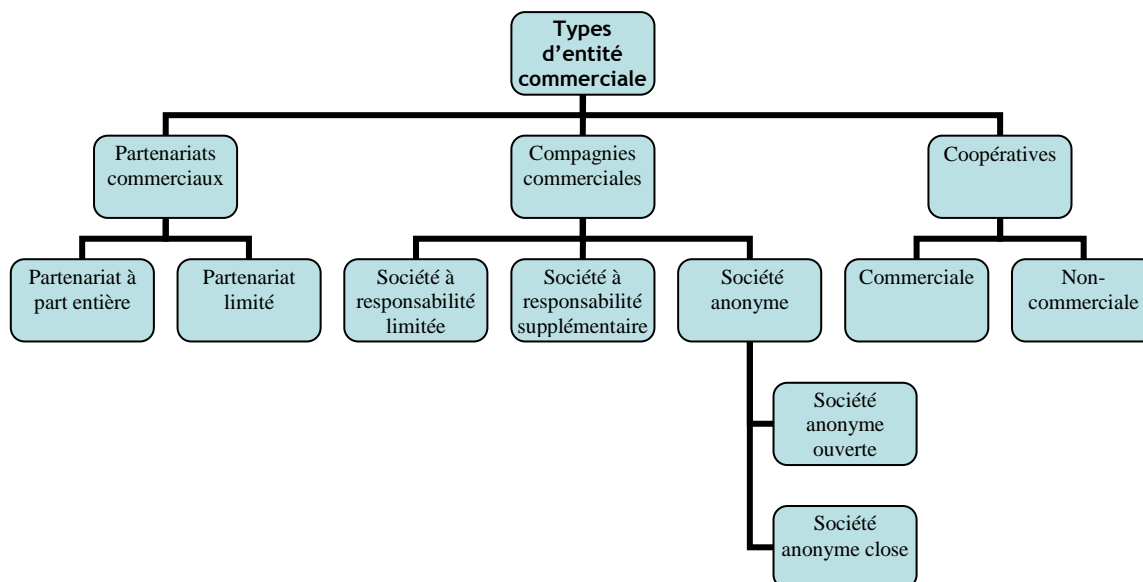
Commentaires: *En cas d'utilisation des mots Armenia, Armenian dans le nom de l'entreprise, celle-ci devra payer annuellement 600,000 DRAM ou 1,174.88 EUR.

**Ces exemples sont officiellement gratuits, mais les organismes fiscaux exigent cette somme comme frais de copie de ces exemples. Voilà pourquoi les prix peuvent différer.

La loi n'exige pas de cachet pour le SP, mais celui-ci peut en obtenir un s'il le souhaite.

Si l'entreprise effectue des transactions d'exportation et d'importation, il est néanmoins nécessaire de la faire enregistrer aussi auprès du 'State Customs Committee under the RA Government', et cela quelle que soit la forme d'enregistrement choisie. La procédure de dédouanement de biens importés ou exportés se déroule au poste de douane de la région où la compagnie a été enregistrée.

❖ Formes légales de compagnies



Les Entités Légales telles que les organisations commerciales peuvent être établies sous forme d'un **partenariat commercial** et de **compagnies commerciales**.

Pour être considérée comme partenariat commercial ou compagnie, une organisation commerciale doit posséder son propre capital-action autorisé composé des parts des fondateurs (associés). La propriété créée en raison des dépôts des associés et celle qui a été obtenue ou produite au cours des activités de la compagnie ou du partenariat commercial appartiennent à ces derniers selon le principe de la propriété.

- Les partenariats commerciaux peuvent être créés sous forme de plein partenariat ou de partenariat limité.
- Les compagnies commerciales peuvent être établies sous forme de sociétés à responsabilité limitée, de sociétés à responsabilité supplémentaire ou de sociétés anonymes.

Partenariats commerciaux:

- La création d'un **full partnership (FP)** repose sur le souhait de plusieurs personnes et de LE d'unir et d'exercer leurs activités conjointement; un point important est que l'opération doit être réalisée en unifiant le capital et en créant des compagnies commerciales indépendantes. Les associés du FP peuvent donc uniquement être des SP et/ou des organisations commerciales, ces dernières ne pouvant que constituer une partie d'une FP.
- La **limited partnership (LP)** est également un type de regroupement de plusieurs personnes et de leur capital. Les associés de ce type de partenariat sont formés de deux groupes partenaires à part entière et de collaborateurs. Les anciens associés s'engagent dans l'entreprise de par leur partenariat et leur propriété peut servir à couvrir des dettes de l'entreprise; cela signifie que le régime légal des associés de ce groupe correspond entièrement à celui des associés d'une FP. Le second groupe, à savoir celui des collaborateurs, effectue ses dépôts et assume les risques liés aux activités de partenariat visant à faire fructifier ses investissements.

Compagnies commerciales:

- La **Limited Liability Company (LLC)** est le type d'entreprise le plus répandu à l'heure actuelle. La LLC est une société créée par une ou par plusieurs personnes dont le capital partagé autorisé est divisé en actions conformément aux taux établis par les statuts de l'entreprise. Les fondateurs d'une LLC peuvent être soit des personnes morales, soit des LE. La LLC peut être établie soit par une, soit par plusieurs personnes. Les fondateurs ne devraient pas être plus de 49. Dans le cas contraire, il serait nécessaire de la restructurer dans le courant d'une seule année en société anonyme; cette période passée, elle pourrait être dissoute par décision de justice. La LLC présente certaines caractéristiques spécifiques. Les associés ne sont par exemple pas responsables des dettes de la société et assument les risques liés aux activités du partenariat visant à faire fructifier leurs investissements; d'où son nom de "société à responsabilité limitée". En tant que LE à responsabilités limitées, la LLC devient propriétaire des actifs apportés par les fondateurs sous forme d'investissements. Dès que les associés effectuent leurs investissements dans le capital-actions autorisé de la société, ils perdent leur droit de propriété sur ces actifs.
- La **supplementary liabilities company (SLC)** est créée par une ou par plusieurs personnes, et son capital en actions est divisé en actions conformément aux proportions stipulées dans les statuts de l'entreprise. La SLC diffère d'une LLC de par la nature des responsabilités des associés; si les actifs de la société sont insuffisants pour répondre aux requêtes des débiteurs, les associés de la SLC peuvent également être considérés comme responsables. Ce type de responsabilité a toutefois ses limites. Elle ne réfère pas à la totalité des biens des associés, mais seulement à une partie de ceux-ci; les statuts de la société (la Convention) spécifient que la part de responsabilité est la même pour tous les associés et est définie par le multiplicateur qui est également appliqué à l'ensemble des investissements. Les fondateurs d'une SLC peuvent être soit des personnes morales, soit des LE.
Si nous ne tenons pas compte des caractéristiques de responsabilité des SLC, cette forme de société peut être considérée en règle générale comme une sorte de LLC, puisqu'on applique par définition aux SLC la législation en vigueur pour les LLC.
- La **Joint stock Company (JSC)** est un type d'organisation commerciale dont le capital est divisé en un certain nombre d'actions couvrant la responsabilité engagée par la société. Les associés des JSC ne doivent pas assumer les responsabilités de l'entreprise et acceptent les risques liés aux activités de la société visant à augmenter la valeur de leurs actions. Une JSC peut être établie par, ou ne

comprendre qu'une seule personne, si toutes les actions sont devenues la propriété d'un seul des actionnaires. Il existe deux types de JSC: les **open joint stock companies (OJSC)** et les **closed joint stock companies (CJSC)**. Les OJSC lancent les processus de souscription ouverte aux actions et de vente libre de celles-ci. Les actions des CJSC sont uniquement distribuées parmi les actionnaires, le transfert d'actions vers d'autres personnes individuelles étant strictement interdit.

Coopératives:

Une coopérative est une association volontaire de citoyens et de personnes légales sur base d'une affiliation, dont le but est de satisfaire les besoins financiers et autres de ses associés. Il existe deux types de coopératives: la coopérative commerciale et la coopérative non commerciale. L'organe de gestion le plus élevé de la cooperative est formé par l'assemblée générale de ses associés. Un conseil de surveillance peut être créé au sein de la cooperative.

Pour plus d'informations: contactez le Small and Medium Entrepreneurship Development National Center (SME DNC).
5 Mher Mkrtchyan Street,
Yerevan 375010
Tél: (374-10) 54-16-48
Fax: (374-10) 54-16-42
Courriel: info@smednc.am
www.smednc.am

3.3.6.2 Crédits/subventions et accès à ceux-ci (taux d'intérêt, créditeurs, etc.)

Pour créer une entreprise en Arménie, l'entrepreneur doit généralement emprunter de l'argent aux banques ou à des organisations de crédit.

Il existe en Arménie certaines sources (banques et organisations de credit) qui alimentent financièrement les nouvelles SME.

Banques de crédit: http://www.cba.am/CBA_SITE/customer/index.html?_locale=hy.

Le 31 décembre 2008, l'Arménie comptait 25 organisations de crédit (48 agences): http://www.cba.am/CBA_SITE/financial_system_control/creditorg/credit.html?_locale=en.

Démarches à effectuer pour obtenir un emprunt ou un crédit:

- Aller à la banque pour obtenir un emprunt
- Rencontrer le responsable des emprunts
- Analyser les informations recueillies
- Faire examiner l'emprunt par le comité des crédits; attendre son approbation

Documents requis pour l'examen et l'approbation de la demande d'emprunt: les processus sont pratiquement les mêmes pour les différentes banques et autres institutions de crédit: certains documents seront exigés au cours de l'examen de la demande d'emprunt et du processus de décaissement.

1. Documents légaux

Différents documents pourront être exigés selon le statut légal et la nature des activités de l'entreprise. La liste ci-dessous vaut pour presque tous les types d'entreprises.

- Certificat d'enregistrement officiel;
- Convention et accord des fondateurs;

- Licences, si celles-ci sont requises pour vos affaires;
- Déclaration fiscale valable pour la période de rapportage la plus récente (complétée par la suite avec des rapports par période de déclaration ultérieure);
- Déclarations ou rapports d'arriérés auprès du budget de l'état et le fond public d'assurance sociale;
- Relevé de compte de la banque concernée;
- Rapport d'audit pour les 'open joint-stock companies' (pour les autres formes d'entreprises, le rapport d'audit n'est nécessaire que si le projet en exige un);
- Contrats conclus avec des fournisseurs et des clients (s'il y en a);
- Pour les 'joint-stock companies' – liste des actionnaires, spécifiant l'actionnariat de chacun d'eux avec confirmation appropriée en marge;
- Liste des comptes payables et recevables, spécifiant les montants;
- Autres documents pertinents, en fonction de la nature des affaires.

2. Documents (collatéraux) de solvabilité

Pour obtenir un emprunt, il est, dans pratiquement tous les cas, nécessaire d'offrir une certaine sécurité collatérale ou garantie de remboursement au prêteur. L'engagement (collatéral) peut avoir trait aux biens fixes propres ou à ceux de l'entreprise, y compris des terrains, des biens immobiliers, des équipements, des véhicules, ainsi que des biens courants (matériaux bruts, produits finis, etc.), des propriétés, valeurs... privées. Des documents pertinents seront exigés en fonction du type de lien collatéral.

Si quelqu'un offre en garantie un appartement, les documents suivants sont requis:

- Le certificat de propriété avec preuves à l'appui;
- Un relevé (émis par le condominium ou un autre bureau) des membres de la famille du propriétaire tels qu'ils sont enregistrés ou qu'ils vivent dans l'appartement;
- La déclaration du Real Estate Cadastre confirmant que la propriété n'est pas assujettie à un privilège ou à quelque forme de charge que ce soit;
- L'accord passé devant notaire de l'épouse du propriétaire et des membres adultes de la famille (cet accord devrait contenir une renonciation au droit de possession ou d'utilisation de l'espace résidentiel en cas de non remboursement de l'emprunt);
- S'il y a des mineurs, l'autorisation de leurs fidéicommissaires et l'engagement de leurs parents passé devant notaire de fournir un lieu de résidence aux mineurs en cas de non remboursement de l'emprunt;
- Si un des membres adultes de la famille est célibataire, une déclaration passée devant notaire, et s'il/elle est marié(e), une copie du certificat de mariage;
- L'accord collatéral;
- Le certificat collatéral;
- D'autres documents pertinents en fonction du type de propriété.

Si une entreprise offre en garantie un propre bien immobilier, les documents suivants sont requis:

- Le certificat de propriété avec preuves à l'appui;
- L'accord de privatisation, ainsi que les relevés et les reçus confirmant le paiement;
- Le consentement, passé devant notaire, des propriétaires et/ou des membres fondateurs;
- Une lettre du Real Estate Cadastre confirmant que la propriété n'est pas assujettie à un privilège ou à quelque forme de charge que ce soit;
- L'accord collatéral;
- Le certificat collatéral;
- D'autres documents pertinents en fonction du type de propriété.

Si un véhicule est offert en garantie, les documents suivants sont requis:

- Un acte d'évaluation du véhicule;

- Le passeport technique du véhicule émis par la Road Police;
- Le consentement passé devant notaire de l'épouse du propriétaire d'engager le véhicule comme garantie;
- Une lettre de la Road Police certifiant que le véhicule n'est pas assujéti à un privilège ou à quelque forme de charge que ce soit;
- L'accord collatéral.

Si un équipement ou un autre bien mobilier est offert en garantie, les documents suivants sont requis:

- Un acte d'évaluation du bien mobilier;
- L'éventuel passeport technique du bien mobilier et des documents certifiant la légalité de l'acquisition;
- Des documents confirmant la propriété du bien mobilier, et en cas d'absence de tels documents, une déclaration écrite attestant la propriété du bien mobilier;
- Une déclaration confirmant que le bien mobilier n'est pas assujéti à un privilège, à des revendications de tiers ou à quelque forme de charge que ce soit;
- D'autres documents en fonction du type de lien collatéral.

Si des biens ou d'autres objets faisant partie de l'inventaire sont offerts en garantie, les documents suivants sont requis:

- Des documents prouvant l'acquisition de ces biens et des autres objets faisant partie de l'inventaire, y compris les factures, les ordres au comptant, les reçus de caisse, et, s'il s'agit d'un virement bancaire électronique, l'éventuelle injonction de payer adressée à la banque;
- Un acte d'évaluation;
- L'accord collatéral;
- D'autres documents, en fonction du type de lien collatéral;
- Des documents concernant d'éventuels changements aux engagements apportés collatéraux alors que l'emprunt est toujours en cours

Accessibilité aux crédits et aux emprunts: Des programmes publics et semi-publics, mais également internationaux, soutiennent le développement des micro- et petites entreprises, ainsi que des entreprises moyennes. Des crédits dits "bon marché" peuvent être obtenus dans le cadre de programmes de crédits internationaux. Ces programmes coopèrent normalement avec des banques ou des organismes de crédit ou d'emprunt. Chaque programme assiste néanmoins un type d'activité bien défini. Certains d'entre eux n'assistent que les productions et les services, d'autres les processus agricoles ou nutritionnels, d'autres encore uniquement le commerce.

Ces organisations aident les banques qui accordent des crédits:

- EBRD (European Bank for Reconstruction and Development),
- SME DNC,
- German -Armenian Fund,
- Trpanjian Fund.

Ce dernier programme est appliqué dans les Marzs de Shirak et de Lori.

"... Des projets commerciaux bénéficient de crédits dans le cadre de ce programme. Le prêt n'est accordé que s'il est accompagné d'accords collatéraux, d'un plan d'affaires et des documents nécessaires. Le taux d'intérêt est de 6 %. Dans la Marz de Shirak, il ne doit pas être accompagné de collatéraux. Le projet doit toutefois être approuvé par le comité spécial, le crédit n'étant accordé qu'en cas de conclusion positive ..." ¹¹⁵.

¹¹⁵ Extrait de l'interview de Levon Gasparyan, Manager of Gyumri branch of Armenian Business Bank, recueillie le 07 février 2009, à Gyumri

Chaque banque alloue des crédits selon ses propres critères. Pour la plupart d'entre elles, il suffit parfois que le client ait de bons antécédents en matière de crédit, des revenus stables et des biens collatéraux.

La plupart des établissements financiers ne sont pas accessibles aux éventuels débutants.

Il est impossible pour la plupart des candidats au retour d'obtenir un crédit d'une banque, vu qu'ils ne répondent pas aux critères d'admissibilité. Ils ne possèdent pas les biens exigés comme collatéraux.

3.3.7 Sécurité sociale

Toutes les informations fournies ci-dessous dans les points 3.3.7.1, 3.3.7.2, 3.3.7.3, 3.3.7.4 et 3.3.7.5 remontent au mois de juin 2009.

3.3.7.1 Allocation de chômage et accès à celle-ci

L'allocation est octroyée aux personnes qui ont un statut de chômeur. Ce statut de chômeur peut être accordé aux demandeurs d'emploi sans travail qui ont atteint l'âge de travailler, ne touchent aucune autre allocation prévue par la législation de la RA, ont déjà travaillé pendant au moins un an et ont introduit une demande d'enregistrement auprès de la State Employment agency for registration¹¹⁶.

L'allocation chômage peut être accordée pendant une période allant de 6 à 12 mois. Elle équivaut à 60% du revenu minimum déterminé à l'époque à 30,000 DRAM¹¹⁷ ou 58.74 EUR, et qui est en ce moment de 18,000 DRAM (35.25 EUR) par mois.

Si vous avez des questions, adressez-les à l'une des Agences Régionales pour l'Emploi.

3.3.7.2 Indemnité de maladie et accès à celle-ci

Indemnité d'incapacité temporaire: les employés embauchés payant les cotisations sociales obligatoires ont droit à des indemnités d'incapacité temporaire en cas d'accident du travail et en cas d'incapacité ou d'infection due à une maladie. Le montant de l'indemnité dépend de l'ancienneté de l'employé et varie entre 80% et 100% de son salaire (si l'employé a déjà travaillé depuis plus de 8 ans).

Pension d'invalidité: Comme nous l'avons mentionné au point 1.1.3, une **pension d'invalidité** est allouée aux **personnes ayant le statut d'invalidé**.

Montant alloué: la pension d'invalidité est calculée selon la formule qui est également appliquée aux pensions de vieillesse (voir pour plus de détails le point 3.3.7.4), dont le montant de la pension de base est:

- Pour les enfants et les adultes handicapés du Groupe I: 140 % de la pension de base, soit 11,200 DRAM¹¹⁸ (21.93 EUR).

¹¹⁶Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA, QUESTIONS ET RÉPONSES, Explications sur la législation de l'emploi, http://www.mss.am/home/index.php?code_id=338&menu_id=317# (en arménien), questions et réponses concernant la législation en matière d'emploi, consulté le plus récemment en juin 2009.

¹¹⁷ Le Parlement de la RA a adopté le 27 novembre 2008 la loi No. 200 relative aux changements et aux suppléments apportés à la loi de la RA sur le revenu minimum mensuel. Conformément à cette loi, le revenu minimum est déterminé en Arménie à 30,000 DRAM, et cela à partir du 1^{er} janvier 2009.

¹¹⁸ La pension de base ayant été déterminée à 8,000 DRAM, (8,000x140):100=11,200 DRAM

- Pour les handicapés du Groupe II: 120 % de la pension de base - 9,600 DRAM (18.80 EUR).
- Pour les handicapés du Groupe III: 100 % de la pension de base - 8,000 DRAM (15.67 EUR).

Les pensions sont en règle générale trop basses pour garantir aux handicapés un niveau de vie minimum, et un grand nombre d'entre eux, qui n'ont - précisément de par leur handicap - pas pu prendre d'autre assurance, doivent donc se contenter des pensions de base susdites établies pour le groupe de handicap auquel ils appartiennent. Le type de calcul appliqué aux pensions est à ce niveau-là injuste et devra être amélioré. "Par exemple: les personnes qui ont été classées depuis leur plus tendre enfance parmi les handicapés du Groupe I et qui ont toujours été dans l'incapacité de travailler, ne touchent pas plus que le montant qui a été déterminé pour les handicapés du Groupe I, ce qui peut représenter moins que le montant de la pension allouée aux handicapés du Groupe III, qui ont la capacité de travailler et peuvent posséder un dossier d'assurance travail."¹¹⁹

3.3.7.3 Allocations familiales et accès à celles-ci

Family poverty benefits¹²⁰ (pour en faire la demande, voir le point 1.1.3):

Les familles qui vivent dans des conditions socio-économiques misérables et qui sont enregistrées dans le Family Benefit System peuvent recevoir des **Family Poverty Benefits**. Les familles réalisant un score supérieur au score de vulnérabilité défini (qui est à l'heure actuelle de 30.00) bénéficient d'une Family Benefit.

L'enfant joue un rôle crucial dans le Family Poverty Benefit system.

Depuis janvier 2009, l'allocation familiale de base est de 10,000 DRAM (19.58 EUR).

Si le score de vulnérabilité oscille entre 30.01-35.00, le montant des allocations est le suivant:

- Pour chaque enfant de moins de 18 ans, la famille touche un supplément de 5,500 DRAM (10.77 EUR),
- Pour chaque enfant de moins de 18 ans, une famille de 4 enfants ou plus, touche par enfant un supplément de 6,500 DRAM (12.73 EUR),
- Dans les endroits frontaliers et en haute montagne, la famille touche par enfant un supplément de 6,000 DRAM (11.75 EUR),
- Dans les endroits frontaliers et en haute montagne, une famille de 4 enfants ou plus, touche par enfant un supplément de 7,000 DRAM (13.71 EUR).

Si le score de vulnérabilité oscille entre 35.01-39.00, le montant des allocations est le suivant:

- Pour chaque enfant de moins de 18 ans, la famille touche un supplément de 6,000 DRAM (11.75 EUR),
- Pour chaque enfant de moins de 18 ans, une famille de 4 enfants ou plus, touche par enfant un supplément de 7,000 DRAM (13.71 EUR),

¹¹⁹ Conformément à l'interview de Mme A. Mkhoyan, correspondante nationale de la "Faith and Light" Community, qui a eu lieu le 06 mai 2008 à Yerevan

¹²⁰ Basées sur le Décret gouvernemental No. 39 de la RA du 15 janvier 2009 relatif aux changements et suppléments apportés à plusieurs décrets gouvernementaux de la RA et définissant le montant des State Benefits en 2009. Pour plus de détails, consultez le site du Ministère du Travail et des Affaires Sociales, questions et réponses concernant les allocations familiales, http://www.mss.am/home/index.php?code_id=320&menu_id=317 (en arménien), consulté le plus récemment en juin 2009.

- Dans les endroits frontaliers et en haute montagne, la famille touche par enfant un supplément de 6,500 DRAM (12.73 EUR),
- Dans les endroits frontaliers et en haute montagne, une famille de 4 enfants ou plus, touche par enfant un supplément de 7,500 DRAM (14.69 EUR).

Si le score de vulnérabilité dépasse les 39.01, le montant des allocations est le suivant:

- Pour chaque enfant de moins de 18 ans, la famille touche un supplément de 6,500 DRAM (12.73 EUR),
- Pour chaque enfant de moins de 18 ans, une famille de 4 enfants ou plus, touche par enfant un supplément de 7,500 DRAM (14.69 EUR),
- Dans les endroits frontaliers et en haute montagne, la famille touche par enfant un supplément de 7,000 DRAM (13.71 EUR),
- Dans les endroits frontaliers et en haute montagne, une famille de 4 enfants ou plus, touche par enfant un supplément de 8,000 DRAM (15.67 EUR).

Admissibilité au Family Benefit: “L’octroi de cette allocation dépend en règle générale des conditions de vie de la famille, du montant de ses revenus, de sa composition, de son lieu de résidence et de nombreux autres facteurs. Les enfants handicapés et les adultes qui ont un statut de “handicapé”, les personnes seules et les retraités de 75 ans ou plus n’ayant pas d’enfants, les familles qui ont des enfants de moins de 18 ans, réalisent un score de vulnérabilité plus élevé dans le Family benefit system”¹²¹.

3.3.7.4 Pension pour personnes âgées

Système des pensions en général: peut-on vivre d’une pension moyenne?

❖ **Système des pensions en Arménie**

Le système des pensions en RA comprend généralement:

- **Une assurance pension publique (obligatoire)** pour tous les travailleurs. Elle est rendue possible grâce aux paiements de l’assurance sociale obligatoire¹²².
- **Une sécurité de pension publique** pour les citoyens qui ne sont pas inclus dans le système public d’assurance sociale afin de leur garantir la sécurité sociale d’une pension. Elle est rendue possible par le budget d’état.
- **Une assurance pension volontaire (non publique).** Elle est rendue possible grâce aux paiements volontaires des employés et des travailleurs (mais n’est pas encore mise en pratique).¹²³

En Arménie, le montant des pensions ne dépend ni du montant du salaire touché, ni du montant des paiements de l’assurance pension. **Le montant des pensions, le type de pension alloué ainsi que le seuil de la pension dépendent du nombre d’années qui se sont écoulées depuis que l’assurance a été contractée et du type de profession.**

❖ **Le dossier d’assurance**

“Le dossier d’assurance comprend toutes les périodes de travail ou d’autres activités non interdites par législation de la RA, au cours desquelles la personne concernée était soumise

¹²¹ Interview avec Mme Alla Harutyunyan, avocate, Mission Armenia NGO, recueillie le 10 février 2009 à Yerevan

¹²² Conformément à la Loi No 179 du 06 décembre 1997 relative aux paiements de l’assurance sociale obligatoire, Section 5 (2), les travailleurs effectuent des paiements obligatoires dont le montant équivaut à 3% de leur salaire. Les employés paient également un montant déterminé pour leur assurance sociale.

¹²³ Pour plus de détails concernant le système arménien des pensions, les pensions en vigueur, etc., visitez le site http://www.mss.am/home/index.php?code_id=332&menu_id=317 (en arménien), du Ministère du Travail et des Affaires Sociales. Consulté le plus récemment en juin 2009.

à l'assurance pension publique obligatoire et a payé des primes pour son assurance pension selon les termes déterminés par le contrat".¹²⁴

Activités entrant en ligne de compte pour le dossier d'assurance (dans le cas où la personne possède un dossier d'assurance de travail d'au moins 5 ans), conformément à la Loi relative aux Pensions Publiques, Section 45 (3,5):

- les études suivies dans des institutions pédagogiques, les cours de jour, à condition que la personne concernée ait payé au cours ou à l'issue de sa formation pendant 10 ans des cotisations pour une assurance pension;
- le service militaire obligatoire;
- la période au cours de laquelle elle a touché une indemnité d'incapacité temporaire;
- la période au cours de laquelle elle a touché une allocation de chômage;
- la période au cours de laquelle un des parents a pris en charge l'enfant (pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 2 ans) sans excéder 6 ans (cette période pouvant uniquement être mentionnée dans le dossier de l'un des deux parents);
- la période au cours de laquelle un des parents a pris en charge l'enfant handicapé jusqu'à ce qu'il ait atteint ses 18 ans (cette période pouvant uniquement être incluse dans le dossier de l'un des deux parents) ou la période au cours de laquelle cette personne reconnue comme tuteur a pris en charge une personne handicapée appartenant au premier groupe sans que cette prise en charge n'excède les 10 ans;
- autres cas déterminés par la loi.

Documents certifiant l'enregistrement d'une assurance: selon la loi sur les pensions publiques (Section 47), le document de base certifiant l'enregistrement d'une assurance est le **livret de travail** et le **dossier** émis par l'agence d'assurance sociale régionale **attestant les primes payées pour l'assurance pension obligatoire** à partir de janvier 1992. En cas d'absence de livret de travail ou d'autres documents, l'enregistrement de l'assurance peut être certifié par des documents d'archive, ou, si cela aussi est impossible, par une décision du tribunal.

Commentaires:

- **"Il est impossible de calculer par année civile plus d'une année d'enregistrement d'assurance (...)."**¹²⁵ Exception faite des cas déterminés par la loi, comme par exemple des périodes d'emprisonnement par représailles ou de participation à des opérations militaires, (pour lesquels l'on calcule plus d'un an).
- **Si, lors de l'assignation de la pension, le dossier est obtenu dans l'une des républiques de l'URSS avant le 1 janvier 1992 ainsi que dans un des pays membres de la CEI, il est intégré au calcul du dossier en Arménie, ceci conformément à l'Accord du 13 mars 1992 relatif aux droits des citoyens des pays membres de la CEI dans la sphère de la sécurité de la pension. Aucun accord n'ayant jusqu'à présent été conclu avec d'autres pays au niveau de la reconnaissance réciproque des données obtenues ou des problèmes de pension en général, l'expérience de travail acquise dans un des Pays de l'Union Européenne ne peut pas entrer en ligne de compte lors de l'assignation d'une pension en Arménie.**

❖ Pensions en Arménie¹²⁶

La Loi sur les Pensions Publiques (Section 12-39) définit les types de pensions existant en Arménie, les bases de l'attribution d'une pension et leur montant. En voici le résumé:

¹²⁴ Loi No 519 du 19 novembre 2002, Section 45 (1) (a), relative aux pensions publiques.

¹²⁵ Ibid., Section 45 (2)

¹²⁶ Ne sont pas inclus dans ce rapport, les pensions pour le personnel militaire, la police, les juges, le ministère public, les diplomates et les membres de leur famille, puisque celles-ci sont régies par d'autres lois normatives et d'autres taux.

- **‘Aged pension’**. Est assignée à des personnes ayant atteint l’âge de 63 ans ou plus et disposant d’un livret de travail couvrant au moins 5 ans;
- **‘Old age pension’**. Est allouée aux personnes âgées de 65 ans qui n’ont pas droit à la pension de retraite (parce qu’elles ne possèdent en fait pas le livret d’assurance travail requis);
- **‘Privileged pension’**.
 - a. Conformément à la liste 1¹²⁷, cette pension peut être assignée à des personnes ayant atteint l’âge de 55 ans et ayant un livret de travail depuis au moins 25 ans, dont 15 furent consacrés à des travaux effectués dans des conditions extrêmement rudes. Pour les femmes n’ayant pas encore franchi le seuil de la pension, on calcule l’âge sur base d’un tableau qui ajoute chaque année six mois à leur âge jusqu’à ce qu’elles aient atteint les 55 ans. En 2008, par exemple, une femme a déjà droit à cette pension à l’âge de 51.5 ans, en 2009 à l’âge de 52 ans.
 - b. Conformément à la liste 2¹²⁸, cette pension peut être accordée à des personnes ayant atteint l’âge de 59 ans et ayant un livret de travail depuis au moins 25 ans, dont 20 furent consacrés à des travaux effectués dans des conditions extrêmement rudes. Pour les femmes, il existe un tableau qui ajoute chaque année six mois à leur âge, et cela jusqu’à ce qu’elles aient atteint les 59 ans. En 2008, une femme avait par exemple déjà acquis le droit à cette pension à l’âge de 56.5 ans, en 2009 à l’âge de 57 ans, etc.
- **‘Long service pension’**. Est attribuée aux personnes ayant travaillé dans l’aviation civile.
- **‘Disability (invalidity) pension’**. (Plus de détails au point 3.3.7.2)
- **‘Pension in case of breadwinner loss’**. Voici la liste des proches du soutien de famille décédé auxquels cette pension peut être attribuée:
 - Son enfant de moins de 18 ans;
 - Son frère, sa soeur et son petit-enfant de moins de 18 ans, s’ils ne travaillent pas et n’ont pas de parents en mesure de travailler;
 - Son épouse ou d’autres membres majeurs aptes de la famille, ou la personne reconnue en tant que tuteur prescrit par la loi, quel que soit son âge et sa capacité de travailler, si elle prend en charge l’enfant de moins de 8 ans, le frère, la soeur ou le petit-enfant du soutien de famille décédé et qu’elle ne travaille pas;
 - les enfants, les parents, la femme handicapés ayant atteint l’âge donnant droit à l’aged pension au moment de la perte du soutien de famille et s’ils ne travaillent pas.
- **La pension partielle**. Les employés ayant travaillé dans le secteur de l’enseignement, de la culture ont droit à une pension partielle lorsqu’ils ont atteint l’âge de 55 ans et avaient le 23 juin 2003 un dossier d’assurance couvrant une période de 12 ans. Seul le dossier de l’assurance professionnelle enregistre la pension partielle.

❖ Peut-on vivre d’une pension moyenne?

Au cours de ces dernières années, l’Arménie a considérablement réduit la pauvreté auprès de l’ensemble de sa population. La croissance économique y est, certes, pour quelque chose, mais la réduction de la pauvreté parmi les personnes âgées peut également être expliquée par l’augmentation des pensions et le remboursement de la dette de paiements arriérés de pensions, ainsi que par les transferts d’argent et autres formes d’aide reçus de leurs enfants. Le gouvernement augmente chaque année le taux des pensions, mais on ne peut toujours pas prétendre que les pensions suffisent à assurer un niveau de vie minimum. Selon l’enquête sociologique récemment menée par Armenian Caritas en 2007 “(...) les personnes âgées résidant en Arménie ne sont pas en mesure de satisfaire complètement chacun des besoins de base leur permettant d’atteindre un niveau de vie

¹²⁷ Le gouvernement de la RA établit la liste de ces fonctions et occupations.

¹²⁸ Le gouvernement de la RA établit la liste de ces fonctions et occupations.

normal. En règle générale, ils peuvent seulement satisfaire leurs besoins en nutrition et en services publics.”¹²⁹

De ce point de vue-là, le facteur décisif vient de l'aide que les personnes retraitées reçoivent de de leur famille/de leurs enfants; sans cette aide, de nombreux retraités sombreraient dans une grande pauvreté.

L'Arménie ne peut à l'heure actuelle pas verser de pensions plus élevées. Elles sont payées avec le fonds créé à l'aide des paiements pour l'assurance sociale obligatoire, qui sont insuffisants pour augmenter le montant des pensions alloués à presque 12.5% de la population ayant atteint l'âge de la retraite. De nombreux Arméniens travaillent en outre sur le “marché noir” où ni les employeurs, ni les employés ne paient de taxe salariale.¹³⁰

Admissibilité aux pensions et aux autres allocations

❖ Admissibilité aux pensions

En Arménie, les personnes âgées ont donc droit à des pensions dites **aged pensions** ou **old age pension** (pour en effectuer la demande, voir le point 1.1.3).

L'**Aged insurance pension** est allouée aux personnes de 63 ans ou plus, qui ont un livret de travail vieux d'au moins 5 ans. Pour les femmes, on utilise en outre spécialement un tableau qui ajoute chaque année six mois à leur âge, et cela jusqu'à ce qu'elles aient atteint les 63 ans. Voilà pourquoi les femmes avaient déjà droit à cette pension quand elles avaient atteint l'âge de 61.5 ans en 2008, et de 62 ans en 2009. Les personnes possédant un livret de travail couvrant une période d'au moins 35 ans, ont droit à une **advanced aged pension** et peuvent bénéficier de cette pension un an avant que l'âge limite imposé n'ait été atteint.

Montant de l'aged pension: Depuis le 01 Janvier 2009, la **pension de base officielle est de 8,000 DRAM (15.67 EUR)** et le **montant de chaque année d'assurance enregistrée est de 450 DRAM (0.88 EUR)**. Ces montants sont établis par le Décret Gouvernemental No 1122 de la RA daté du 02 octobre 2008.

Cette pension est calculée de la façon suivante: **Pension = basic pension+ (N x 450) x C,**

- N étant le nombre d'années d'assurance enregistrées,
- C étant le coefficient personnel de la personne retraitée.

Le coefficient personnel de la personne retraitée est calculé de la façon suivante: un enregistrement de 25 ou de moins de 25 multiplie le montant par un coefficient de 0.04, et la partie de l'enregistrement qui excède les 25, multiplie le montant par un coefficient de 0.02, ces deux résultats étant ensuite additionnés.

Exemple, si l'assurance d'un retraité a été enregistrée pendant 30 ans, sa pension sera de:

Pension=8,000+30x450x((25x0.04)+(30-25)x0.02)

Pension=8,000+30x450x1.1

Pension=22,850 DRAM ou 44.74 EUR.

¹²⁹ Armenian Caritas, “Dignified and prosperous life for elderly” enquête sociologique, par l'auteur Zara Aghanyan, Gyumri 2007, part V Conclusions and Suggestions, page 65, paragraph 5, http://www.caritasarm.am/downloads/sociological_research_2007.pdf (en Arménien), consulté le plus récemment en juin 2009

¹³⁰ Pour les problèmes concernant les personnes âgées, voir l'article sur le site de la Catholic Near East Welfare Association (CNEWA), Pensioners in Crises (Armenia's elderly pay dearly for independence) by Gayane Abrahamyan, 2008, <http://www.cnewa.org/mag-article-bodypg-us.aspx?articleID=3304>, consulté le plus récemment en juin 2009

Old age social pension: les personnes n'ayant pas droit à l'aged pension (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas le nombre d'années d'assurance enregistrées requis), seront assignées à l'old age pension lorsqu'elles auront atteint l'âge de 65 ans.

Montant de l'old age pension: cette pension est la même que la pension de base établie par décret et est donc de 8,000 DRAM (15.67 EUR).

Pension en cas de décès du soutien de famille: cette pension est calculée selon certaines formules (pension de base + part assurée de la pension du soutien de famille).

- Pour une personne: +50%
- Pour 2 personnes: +90%
- Pour 3 personnes et plus: +120%
- Pour 4 personnes et plus: +150%
- Les enfants qui ont perdu leurs deux parents reçoivent 5 fois la part d'assurance pension de leurs parents calculée selon la formule mentionnée ci-dessus.
- Les enfants sans parents qui sont complètement pris en charge par l'état (écoles spéciales et orphelinats) touchent 50% de la pension. Un compte en banque spécial est ouvert au nom de l'enfant, et les montants versés y sont accumulés. L'enfant a droit à toucher cet argent en un paiement unique dans le mois qui suit son passage à l'âge adulte.
- La pension est versée au parent (fidéicommissaire ou tuteur) de l'enfant si celui-ci est mineur ou handicapé.

Commentaires:

- **Les pensions sont payées une fois par mois.** Les pensions pour le mois donné doivent être payées au plus tard au cours de la première quinzaine du même mois. Les retraités reçoivent généralement l'argent chez eux, mais peuvent également le toucher sur présentation de leur passeport via les agences régionales d'assurance sociale de leur lieu de résidence.
- **“Les pensions non perçues ne sont payées que pour une période de maximum 3 ans précédant la date de la demande écrite faite par la personne retraitée.”**¹³¹
- **“Les personnes retraitées qui sont entièrement prises en charge par l'état et qui vivent dans des maisons pour personnes âgées (maisons de repos) touchent uniquement la partie assurée de leur pension”**¹³² (à l'exclusion de la pension de base). La pension n'est pas versée aux personnes à qui l'on a assigné une 'old age pension'.
- **“En cas de décès de la personne retraitée, la pension qui lui est due et qu'elle n'a pas reçue est payée à un des membres de sa famille (...).”**¹³³ Un des membres de la famille doit, dans les six mois suivant le décès de la personne retraitée, présenter à l'agence régionale des assurances sociales une demande écrite accompagnée du passeport ou de la carte sociale du demandeur, et du certificat de décès du retraité.
- **“En cas de décès de la personne retraitée (...) l'allocation pour les funérailles, dont le montant correspond à 25x la pension de base, est payée à la personne qui a organisé les funérailles (...).”**¹³⁴ À l'heure actuelle, cette indemnisation est fixée à 200,000 DRAM ou 391.63 EUR. Pour la toucher, la personne concernée doit présenter à l'agence régionale des assurances sociales les documents suivants: une demande écrite, son passeport, sa carte sociale avec des copies de celle-ci, le certificat de décès de la personne retraitée accompagné d'une copie de celui-ci.
- **“La pension du retraité qui travaille lui est versée dans sa totalité.”**¹³⁵

¹³¹ State Pensions Act, Section 57 (1)

¹³² Ibid., Section 58

¹³³ Ibid., Section 64 (5)

¹³⁴ Ibid., Section 64 (1)

¹³⁵ Ibid., Section 54

❖ **Autres allocations auxquelles les personnes retraitées sont admissibles**

En dehors des pensions, l'Arménie ne prévoit pas d'allocations spécialement réservées aux personnes âgées.

Admissibilité au 'Family poverty benefit': La présence d'un retraité âgé augmente le score de vulnérabilité de la famille, mais la pension de cette personne âgée est d'un autre côté considérée comme un revenu et peut alors diminuer le niveau de vulnérabilité du ménage: plus le revenu mensuel moyen est bas, plus le score de vulnérabilité est élevé. Les seules catégories de personnes âgées qui ont les plus fortes chances de toucher une allocation familiale sont "les retraité(e)s seul(e)s de 75 ans ou plus, qui n'ont pas d'enfants".

Aide médicale gratuite:

- **Aide médicale primaire gratuite.** Comme l'aide médicale primaire est depuis 2006 gratuite pour tous les citoyens de la RA¹³⁶, elle l'est également pour les personnes âgées.
- **Aide médicale et services aux groupes vulnérables assurés gratuitement par l'état.** Les personnes âgées ne sont pas reprises comme groupe séparé dans la liste des groupes socialement vulnérables adoptée par le gouvernement de la RA. Elles peuvent bénéficier des services médicaux gratuits réservés à un des groupes 'vulnérables' suivants: les familles qui touchent des allocations familiales (c'est-à-dire celles qui réalisent un score de vulnérabilité de 30.00 ou plus dans le 'Family Benefit System'); les personnes qui appartiennent à un groupe à handicap; les prisonniers ou victimes de représailles; et les vétérans de la Grande Guerre Patriotique de 1941-1945.¹³⁷
- **Services de stomatologie.** Les personnes âgées de 65 ans ou plus ont droit à un service de stomatologie gratuit suivant l'ordre défini.¹³⁸

Aide gratuite aux malentendants¹³⁹: Les personnes âgées malentendantes qui veulent obtenir une aide gratuite pour leurs problèmes auditifs doivent adresser une demande au Republic Surdology Centre, choisir un type d'appareil référentiel et le présenter accompagnée de leur demande à l'agence régionale des services sociaux.

Informations officielles concernant les retraites

- **Concernant les problèmes des retraites**
Pour des informations détaillées concernant les problèmes des retraites, contactez les agences régionales d'assurances sociales de votre lieu de résidence autorisées à allouer des pensions ou le Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA situé à l'adresse suivante: Republic Square of Yerevan, 0010, Government House 3. Contact: Rosa Mkrtchyan, Pension security division, tél. (374-10) 54-27-96.
- **Concernant les problèmes des personnes âgées**
Pour des informations détaillées concernant les problèmes des personnes âgées, les privilèges qui leur sont accordés en Arménie et les maisons de repos, adressez-vous au Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA. Contact: Anahit Gevorgyan, Elderly issues division, tél. (374-10) 52-17-61.

¹³⁶ Conformément au Décret No 291 du gouvernement de la RA relatif aux suppléments et aux modifications apportés au Décret No 318 du 04 mars 2004, adopté le 09 février 2006

¹³⁷ Conformément au Décret No 318 du gouvernement de la RA relatif à l'aide et aux services médicaux gratuits assurés par l'état (annexe 1) et entré en vigueur le 08 avril 2004

¹³⁸ Ibid.

¹³⁹ Conformément au Décret No 453 du gouvernement de la RA date du 12 avril 2007 relatif à l'adoption de l'ordre d'intervention dans les accessoires prothétiques et orthopédiques, ainsi que dans les réparations techniques ou autres

3.3.7.5 Autres avantages prévus dans le système de bien-être social

Allocations liées à la naissance d'un enfant:

- Pour la **naissance d'un enfant** la famille touche une allocation unique de 50,000 DRAM (97.91 EUR), quelle que soit sa vulnérabilité;
- Pour un troisième enfant et pour tout enfant à naître par la suite, la famille touche 430,000 DRAM (842.00 EUR);
- Une prime de grossesse et d'accouchement (allocations de maternité) **payable aux femmes salariées** pendant une période de 70 jours précédant l'accouchement et de 70 jours y succédant. Cette allocation correspond au salaire moyen touché pendant les trois mois qui ont précédé l'arrêt de travail;
- Une allocation mensuelle de 18,000 DRAM (35.25 EUR) est versée aux personnes qui ont un travail payé à temps partiel et qui prennent en charge les enfants (jusqu'à l'âge de 2 ans). S'ils reprennent leur travail ou l'abandonnent, l'allocation ne leur est plus versée.

Allocation funéraires: celle-ci est versée en cas de décès de

- Une personne au chômage (3X l'allocation de chômage),
- La personne pensionnée et handicapée (25X la pension de base, soit 200,000 DRAM ou 391.63 EUR),
- La personne touchant la 'Family poverty benefit' (50,000 DRAM ou 97.91 EUR),

Participants et invalides de la Grande Guerre Patriotique (1941-1945):

- Les participants à la Grande Guerre Patriotique - mensuellement 4,500 DRAM (8.81 EUR) à **utiliser dans les transports publics et pour les services d'énergie,**
- **La famille d'un participant tué à la guerre** - mensuellement 6,800 DRAM (13.32 EUR) à utiliser pour **n'importe quel type de service public,**
- **Les invalides de la Guerre Patriotique** - mensuellement 6,800 DRAM (13.32 EUR) à utiliser pour **n'importe quel type de service public.**¹⁴⁰ Pour toucher l'allocation mentionnée ci-dessus, il faut en faire la demande auprès de l'organisme des pensions du lieu de résidence (ceux qui touchent ces pensions d'un commissariat militaire doivent s'adresser à celui-ci),
- Certaines allocations pour l'utilisation des services publics - **réduction allant jusqu'à 50% pour la souscription à un abonnement - téléphone, appartement, radio,** ainsi que l'aide et les services médicaux à administrer gratuitement sur ordre de l'état.¹⁴¹
- **Les déplacements gratuits une fois par an sur l'ensemble du territoire des pays de la CNI** sont eux aussi maintenus,
- Les vétérans de la Grande Guerre Patriotique peuvent toucher une **pension honorifique** de 20,000 DRAM (39.16 EUR).¹⁴²

Les invalides de guerre et les membres de la famille des militaires morts/tués:

- Une avance de 7,500 DRAM (14.69 EUR) est payée chaque mois au militaire invalide pour lui permettre de **s'approvisionner en gaz et en eau, et d'utiliser les transports publics,**

¹⁴⁰ Décret No. 207 du gouvernement de la RA daté du 05 février 2004 approuvant la nomination et l'ordonnance de paiement d'une aide financière aux anciens combattants de la Grande Guerre Patriotique, aux personnes assimilées à ceux-ci et aux familles des victimes, annexe 1

¹⁴¹ Loi No. 267 de la RA du 02 décembre 1998 relative aux participants à la Grande Guerre Patriotique, Section 4

¹⁴² Décret No. 444 du gouvernement de la RA définissant le montant des honoraires mensuels payés aux participants de la Grande Guerre Patriotique. Ce décret fut adopté le 15 mai 2008.

- Une avance de 7,500 DRAM (14.69 EUR) est payée chaque mois aux familles de militaires morts/tués dans l’accomplissement de tâches officielles. Si la famille compte plus de 5 membres, elle touchera pour chaque personne en plus un supplément de 3,000 DRAM (5.87 EUR),
- Ces personnes bénéficient d’une **réduction de 50% si elles souscrivent à un abonnement aux services publics.**

3.3.7.6 Avantages spéciaux pour les candidats au retour

L’Arménie ne prévoit pas d’avantages ni de privilèges spéciaux pour les candidats au retour.

Certaines organisations internationales et locales (telles qu’IOM, Eurasia, France-Armenian Association, Armenian Caritas, Mission Armenia NGO, etc.) s’occupent des problèmes des candidats au retour en leur proposant différents types de services. Toutes ces organisations n’aident toutefois que leurs propres bénéficiaires.

Le site www.backtoarmenia.am dépendant de la Migration Agency of the Ministry of Territorial Administration’s supervision peut également fournir des informations.

“Il est nécessaire d’établir un comité interdépartemental qui coordonnera le travail de toutes les agences et organisations publiques et non publiques qui s’occupent des candidats au retour afin de mieux organiser le retour et la réintégration des migrants arméniens.”¹⁴³

3.3.8 Organisations caritatives à activités générales (services, contacts)

Le site de l’ONG “The Professionals for Civil Society” dispose d’une banque de données proposant une liste des contacts des ONG arméniennes qui offrent des services de tout genre à différents groupes sociaux. Ces organisations sont classées par lieu d’implantation et terrain d’action: <http://www.ngo.am/eng/index.asp?page=dir>.

3.3.9 Données utiles pour calculer le coût de la vie (énergie, nourriture de base, etc.)

Le National Statistical Service de la RA a publié les “*Consumer Price Indexes (Prices) In the Republic of Armenia, January-May 2009*” (en arménien). On peut y trouver les prix de 470 produits alimentaires ou non alimentaires vendus au cours du mois de décembre 2008 dans 12 villes arméniennes.¹⁴⁴

Produits alimentaires (prix moyens dans la ville de Yerevan en mai 2009):

Lait 1 litre	358.2 DRAM ou 0.70 EUR	Volaille 1 kg	1,343.0 DRAM ou 2.63 EUR	1,346.2 DRAM
Farine (haute qualité) 1 kg	334.7 DRAM ou 0.66 EUR	Viande de bœuf 1 kg	1,585.9 DRAM ou 3.11 EUR	1,547.2 DRAM ou 2.88 EUR
Oeufs (dix)	559.4 DRAM ou 1.10 EUR	Beurre 1 kg	7,787.6 DRAM ou 15.46 EUR	9,778.1 DRAM ou 19.46 EUR
Pain (haute qualité) 1 kg	302.5 DRAM ou 0.78 EUR	Viande de porc 1 kg	7,267.4 DRAM ou 14.44 EUR	3,089.7 DRAM ou 6.17 EUR
Huile végétale	637.4 DRAM ou 1.25 EUR	Fromage “Lori” 1 kg	1,707.6 DRAM ou 3.34 EUR	9,662.5 DRAM ou 19.32 EUR

¹⁴³ Interview de Mr S. Vardanyan, Head of department of combating illegal migration, RA Police, enregistrée le 17 février 2009 à Yerevan

¹⁴⁴ National Statistical Service of RA (NSSRA), Consumer Price Indexes (Prices) In the Republic of Armenia, January-May 2009” (en arménien), Pages 39-48, http://www.armstat.am/file/article/cpi_12_08.pdf, consulté le plus récemment en juin 2009

(tournesol)1 litre	EUR		EUR	ou 3.55 EUR
Haricots 1 kg	982.0 DRAM ou 1.92 EUR	Macaroni 1 kg	474.5 DRAM ou 0.93 EUR	481.7 DRAM ou 1.03 EUR
Pommes de terre 1 kg	87.5 DRAM ou 0.17 EUR	Choux 1 kg	256.7 DRAM ou 0.50 EUR	179.7 DRAM ou 0.38 EUR
Riz 1 kg	677.8 DRAM ou 1.33 EUR	Oignons 1 kg	369.4 DRAM ou 0.72 EUR	171.3 DRAM ou 0.37 EUR
Sucre 1 kg	273.9 DRAM ou 0.54 EUR	Pommes 1 kg	452.3 DRAM ou 0.89 EUR	377.4 DRAM ou 0.81 EUR

Services (les prix sont fixes pour l'ensemble des régions d'Arménie):

- **Électricité** à usage résidentiel (tarif de jour): 1 KW-H coûte 30 DRAM ou 0.06 EUR
(tarif de nuit): 1 KW-H coûte 20 DRAM¹⁴⁵ ou 0.04 EUR
- **Tarif de l'eau potable**, l'approvisionnement dépendant du tarif mensuel dans les différentes régions: 1 m³ coûte 76.98-154.47 DRAM¹⁴⁶ ou 0.15-0.30 EUR
- **Gaz naturel** pour consommateurs utilisant par mois jusqu'à dix mille m³: 1 m³ coûte 96.0 DRAM¹⁴⁷ ou 0.19 EUR,
- **Note mensuelle du téléphone**: 1,100 DRAM ou 2.15 EUR.

L'Arménie compte trois fournisseurs de services téléphoniques cellulaires: Beeline, Viva Cell MTS, Orange (ce dernier ayant entamé ses activités opérationnelles fin 2009).

Beeline <http://mobile.beeline.am/index.wbp>, (en arménien et en russe),
VivaCell MTS <http://www.vivacell.am/index.php?lng=2>.

Suite à la crise financière mondiale, les prix ont considérablement augmenté en 2009.

3.4 Santé

3.4.1 Situation sanitaire générale par région (épidémies, etc.)

Selon le "Yearbook 2008"¹⁴⁸ du National Statistical Service de la RA, les maladies enregistrées et diagnostiquées pour la première fois en 2007 concernaient (sur 1.000 cas recensés) 300.8 maladies des organes respiratoires, 67.1 maladies infectieuses et parastatiques, 84.6 maladies concernant des troubles du système nerveux et des organes sensoriels, 6.9 maladies liées à des troubles psychiques, 6.9 néoplasmes, 8.4 troubles de la circulation sanguine, 42.3 troubles de l'appareil digestif, 42.8 troubles urogénitaux, 37.9 complications en cours de grossesse, lors de l'accouchement et pendant la période post-natale, 14.2 infections de la peau et troubles de graisse sous-cutanée, 33.8 traumatismes et empoisonnements, 51.9...

Parmi les troubles générés en 2007 (sur l'ensemble de la population) par des maladies infectieuses sélectionnées, on a enregistré 5,407 cas d'infections intestinales aiguës, 21

¹⁴⁵ Public Services Regulatory Commission (PSRC) of RA, Electric power, tariffs, <http://www.psrc.am/en/?nid=213>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁴⁶ Public Services Regulatory Commission (PSRC) of RA, Water, tariffs, <http://www.psrc.am/en/?nid=229>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁴⁷ Public Services Regulatory Commission (PSRC) of RA, Natural Gas, tariffs, <http://www.psrc.am/en/?nid=218>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁴⁸ National Statistical Service of RA (NSSRA), Statistical Yearbook of Armenia 2008, "Public health", points 100- 102, pages 139-143, <http://www.armstat.am/file/doc/99456308.pdf>, consulté le plus récemment en juin 2009

cas de typhoïde ou de paratyphoïde A, B, C, 292 cas d'infections par la Salmonella, 1,060 cas d'hépatites virales, 1.106 cas de scarlatine, 1 cas de coqueluche, 7 cas de rougeole.

3.4.2 Eau potable et assainissement par région; système de chauffage (si pertinent)

Accès à l'eau potable: "Bien que 90% des Arméniens aient accès à l'eau courante, la fiabilité des services d'épuration et la qualité de l'eau se sont détériorées de façon alarmante au cours de la dernière décennie. L'approvisionnement est en règle générale meilleur dans les villes qu'à la campagne, mais l'intermittence des services est monnaie courante. De plus, le fonctionnement inapproprié des installations d'épuration de l'eau et les réseaux de distribution délabrés rendent l'absorption d'eau courante dangereuse dans beaucoup de centres urbains et augmentent le nombre de maladies comme la typhoïde et la diarrhée, qui sont générées par une eau non potable. Les services de distribution d'eau ruraux sont dans la majorité des cas dans un état de délabrement total."¹⁴⁹

Voir également: Water efficiency (the journal for water conservation professionals), May-June 2008, Lessons learned, By Robert Kurkjian and Matthew Karanian, <http://www.waterefficiency.net/may-june-2008/armenia,-water,-international-1.aspx>, consulté en juin 2009

Assainissement: "La proportion de la population qui a accès à l'assainissement n'a pas considérablement changé depuis les années '90 et oscille donc toujours autour des 70%. Ce problème est particulièrement pertinent pour les régions rurales qui comptabilisent la majorité des familles n'ayant pas accès à l'assainissement."¹⁵⁰ La situation n'a pas changé au cours de ces dernières années.

Quant au virus A H1N1, le 'State Hygienic and Anti-Epidemiological Inspection of the Health Ministry' affirme que la situation épidémiologique générale est calme et sous contrôle en RA.

Le 8 janvier 2010, l'Arménie avait enregistré 111 cas de grippe causée par le virus A H1N1, dont trois avec issue mortelle.

RA Ministry of Health, About the epidemiological situation of A H1N1 flu virus in Armenia (en Arménien), 08.01.10, <http://www.moh.am/?section=news/open&id=143&nid=1073>, consulté le plus récemment en janvier 2010

3.4.3 Système des soins (y compris psychologiques)

3.4.3.1 Infrastructure des soins de santé par région (hôpitaux, équipement, etc.)

"(...) Le système des soins de santé est divisé en trois couches administratives: *national* (républicain), *régional* (Marz) et *municipal ou par communauté* (...). Suite à la décentralisation et à la reconfiguration des services publics après l'indépendance, et exception faite des services publics d'hygiène et de lutte contre les épidémies (SHAE) ainsi que de plusieurs hôpitaux de soins tertiaires, l'exploitation et la propriété des services de

¹⁴⁹ WaterWiki, Water Profile: Armenia, Urban/Rural Coverage, 02 October 2008, <http://waterwiki.net/index.php/Armenia>, consulté en juin 2009

¹⁵⁰ United Nations (UN), National Report 2005, Armenia, Millennium Development goals: Nationalization and Progress. MDG 7 "Ensure environmental sustainability", Target 11, Improvement of housing conditions, page 24, <http://www.undp.am/docs/publications/2005publications/mdgreporteng.pdf>, consulté le plus récemment en mars 2009

santé ont été transférées aux collectivités locales (pour les soins de santé primaires) et aux gouvernements provinciaux (pour les hôpitaux).”¹⁵¹

3.4.3.2 Critères d’admissibilité et d’accès aux services de soins de santé

Les services médicaux payants ont été introduits officiellement en Arménie en tant que concept de 1997 à 2005. Ils furent appliqués aux soins médicaux et aux services prodigués hors du cadre des programmes de soins de santé financés par le budget d’état. En 2006, le gouvernement apporta des changements très importants au système des soins de santé en mettant en service des policliniques ambulatoires gratuites financées par les caisses de l’état.

Aide et services médicaux gratuits assurés per l’état

- ❖ **Soins médicaux primaires pour toutes les personnes résidant en Arménie:**
 - Soins d’urgence,
 - Le volume total des soins médicaux ambulatoires/policliniques,
 - Services obstétricaux,
 - Situations nécessitant une intervention médicale de réanimation,
 - Troubles et situations nécessitant une intervention médicale d’urgence,
 - Soins psychiatriques,
 - Néoplasme malin,
 - Hémophilie,
 - Anémie aplastique,
 - Maladies infectieuses (hépatite, tuberculose, VIH/SIDA, etc.)
- ❖ **Groupes définis comme socialement vulnérables, pouvant recevoir une panoplie complète de services gratuits pour patients hospitalisés et ambulatoires (excepté pour les cas qui exigent des technologies poussées et coûteuses):**
 - Les bénéficiaires du ‘poverty family benefits programme’ (réalisant un score de 36.00 ou plus),
 - Les adultes handicapés (conformément aux trois degrés de handicap), les enfants handicapés,
 - Les militaires et les membres de leur famille; les anciens combattants et personnes assimilées à ceux-ci; les membres de la famille de militaires morts en service,
 - Les personnes subissant des examens médicaux supplémentaires effectués par la ‘Medico-Social Expertise Commission’ (à la demande des autorités de la MSEC),
 - Les enfants (de moins de 18 ans) ne bénéficiant pas de soins parentaux,
 - Les enfants de moins de 7 ans,
 - Etc.¹⁵²
- ❖ **Aide médicale sur base d’un paiement partagé: (...)** “En 2004, le gouvernement a introduit un système de paiements partagés pour groupes de la population non considérés comme socialement vulnérables. Il a pris la forme d’une contribution forfaitaire hors-taxe pour les soins médicaux spécifiquement définis et pour les services inclus dans le ‘BBP’¹⁵³. Cette mesure reste néanmoins limitée aux hôpitaux de Yerevan et est liée à certaines conditions (c’est-à-dire à des maladies et à des diagnostics qui exigent sur ordre du Ministère de la Santé des soins et des services hospitaliers) et à

¹⁵¹World Health Organization (WHO), “Health Systems in Transition”, Armenia (Health system review), Vol. 8 No. 6, établi par l’European Observatory on Health Systems and Politics 2006, Point 2.2 Organizational overview, pages 18 (with figures 2.1 and 2.2); concernant l’équipement et le staff voir également le même rapport: point 5 Physical and human resources, pages 89-95, <http://www.euro.who.int/Document/E89732.pdf>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁵²ibid., pages 33-34 (liste complète des groupes socialement vulnérables)

¹⁵³ Basic Benefits Package

certains groupes de la population, à savoir les pensionnés, les groupes vulnérables et spéciaux ainsi que les patients désignés par le Ministère de la Santé, par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales ou par les gouverneurs de Marzs. Elle présente dans les deux cas de très nombreuses exceptions. (...) ¹⁵⁴

- ❖ **Toutes les autres personnes résidant en Arménie doivent payer tous les frais médicaux eux-mêmes**, à l'endroit où ils leur sont procurés. Ceci vaut pour tous les soins non inclus dans l'aide et l'assistance médicales assurés gratuitement par l'état.

Commentaires:

- *L'assistance et les services médicaux gratuits sont uniquement assurés aux personnes qui possèdent la citoyenneté de la RA,*
- *L'Arménie ne connaît pas de système d'assurance médicale obligatoire,*
- *Certaines formes d'assistance médicale qui exigent des technologies poussées et coûteuses sont des services payants pour tout le monde, même pour les personnes incluses dans les "groupes socialement vulnérables".*

L'actuelle prestation de soins de santé gratuits sur "ordre de l'état" reste donc plutôt déclarative que factuelle. La population, et plus spécialement la partie de celle-ci qui vit dans le besoin et/ou qui a le moins de moyens, est confrontée à un accès limité aux services des soins de santé basiques et spécialisés.

Femmes: Un des problèmes qui peuvent toucher les femmes dans la société arménienne, c'est leur accessibilité aux soins de santé. Les changements socio-économiques de la récente décennie ont eu un impact très lourd sur le secteur de la santé, et ont fait apparaître de nombreux problèmes. Les soins de santé devinrent inabordables pour la majorité de la population et la qualité des soins de santé dans les hôpitaux et les policliniques se détériora.

De nombreuses maladies sociales telles que la tuberculose, les maladies transmises sexuellement, les tumeurs cancérogènes et les troubles cardiovasculaires proliférèrent au sein de la population.

Un autre problème est lié à la santé procréatrice des femmes. Les cas de mort obstétricale sont essentiellement dus à la détérioration des conditions de santé des femmes.

Voir les articles consacrés aux soins de santé en Arménie sur le site 168 hours weekly online, <http://www.168.am/en/health>, consulté en juin 2009

Antidrug Civil Union, Law and Health, <http://www.healthrights.am>, consulté en juin 2009

3.4.3.3 Coût des soins de santé (coût des traitements, médicaments, pots-de-vin pour les médecins)

❖ **Coût du traitement**

Chaque clinique a ses propres tarifs.

Vous trouverez ci-dessous les frais actuels pour certains traitements et examens effectués en "Arménie" dans des centres médicaux républicains. Données datant de juin 2009.

Consultations, tous types confondus - 5,000 DRAM/consultation (9.79 EUR)

¹⁵⁴ World Health Organization (WHO), "Health Systems in Transition", Armenia, (Health system review), Vol. 8 No. 6, établi par l'European Observatory on Health Systems and Politics 2006, page 33, <http://www.euro.who.int/Document/E89732.pdf>, consulté le plus récemment en juin 2009

Traitement de patients hospitalisés:

- Département des **maladies gastro-intestinales** - 110,000 DRAM ou 215.39 EUR
- Département de **cardiologie** - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Département de **néphrologie** - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Département d'**endocrinologie** - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Département des **maladies pulmonaires** - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Département de **neurologie** - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Une séance d'**hémodialyse** - 35,000 DRAM (68.53 EUR)

Chirurgie générale:

- Toutes les opérations gynécologiques - 90,000-130,000 DRAM (176.23-254.56 EUR)
- Hernie (bubonocèle, omphalocèle) - 100,000 DRAM (195.81 EUR)
- Cholécystite chronique - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Appendicite chronique - 100,000 DRAM (195.81 EUR)
- Gastrectomie - 140,000 (274.14 EUR)

Laparoscopie:

- Laparoscopie cholécystectomie - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Herniotomie, appendectomie - 110,000 DRAM (215.39 EUR)
- Diagnostic laparoscopie - 80,000 DRAM (156.65 EUR)

Amputation - 110,000 DRAM (215.39 EUR)

Déviation aortocoronaire bilatérale - 230,000 DRAM (450.37 EUR)

Traumatologie:

- Opérations reconstructives, transplantation osseuse - 300,000 DRAM (587.44 EUR)
- Arthroplastie intégrale - 400,000 DRAM (783.25 EUR)

Commentaires:

- En cas de plusieurs opérations simultanées, le patient devra payer un supplément en fonction du diagnostic,
- Les prix mentionnés ci-dessus ne comprennent pas les frais d'implants.

❖ Examen médical

Examens cliniques généraux

- Analyse générale du sang - 1,000 DRAM (1.96 EUR)
- Analyse générale des urines - 1,000 DRAM (1.96 EUR)
- Taux de sucre dans les urines quotidiennes - 500 DRAM (0.98 EUR)

Biochimie clinique

- Pour tout composant du sang - 500-3,000 DRAM (0.98-5.87 EUR)

Immunologie clinique

- Groupe sanguin - 1,000 DRAM (1.96 EUR)
- Facteur rhésus - 1,000 DRAM (1.96 EUR)
- Protéine C-réactive - 1,000 DRAM (1.96 EUR)
- Facteur rhumatoïde - 1,700 DRAM (1.96 EUR)

Diagnostic hormonal - 5,000 DRAM (9.79 EUR)

Bactériologie clinique

- Analyse bactériologique du sang - 3,000 DRAM (5.87 EUR)
- Dysbactériosis - 4,500 DRAM (8.81 EUR)
- Analyse bactériologique des transporteurs de bacilles - 1,000 DRAM (1.96 EUR)

Rayons X de différents segments - 1,000-18,000 DRAM (1.96-35.25 EUR)

Sonographie de différents segments - 5,000-7,000 DRAM (9.79-13.71 EUR)

Endoscopie

- Gastroduodénoscopie - 8,000 DRAM (15.67 EUR)
- Colonoscopie - 10,000 DRAM (19.58 EUR)

Diagnostics fonctionnels

- ECG (électrocardiogramme) - 2,000 DRAM (3.92 EUR)
- Échocardiogramme - 8,000 DRAM (15.67 EUR)
- Contrôle de la pression artérielle - 4,000 DRAM (7.83 EUR)

Neurophysiologie

- Electroencéphalogramme - 7,000 DRAM (13.71 EUR)
- Échoencéphalogramme – 3,000 DRAM (5.87 EUR)

Physiothérapie

- Échographie et phonophorèse - 500 DRAM (0.98 EUR) (par session)
- Traitement ultra-haute fréquence - 500 DRAM (0.98 EUR) (par session)

Tomographie informatisée d'un segment - 55,000 DRAM (107.70 EUR)

Coûts des médicaments

Le site du web du fournisseur pharmaceutique “Natali Pharm” présente une liste des prix de tous les médicaments qui sont en vente dans les pharmacies de “Natali pharm”: Natali Pharm/Price list, <http://www.natalipharm.am> (en russe), consulté en juin 2009

❖ Pots-de-vin pour les médecins

Le système des soins de santé arméniens est sujet à des paiements informels.

“(…) Les paiements de la main à la main (…) peuvent être divisés en trois catégories: les paiements partagés (formels) officiels pour des services qui ne sont que partiellement couverts par le budget de l'état; les frais (formels) officiels à charge du patient pour des services qui ne font pas partie du ‘state benefits package’; les paiements officiels ou informels, y compris les gratuités fournies sur base de volontariat ou requis par des fournisseurs de services, à effectuer en dehors et en supplément des paiements publics officiels et des frais d'utilisation. (...) Les *paiements informels* ont fini par former un système de redevances pratiquement formalisé, y compris pour les marchandises de troc et les services dans les zones rurales, à payer aux prestataires de soins de santé, au personnel auxiliaire et aux administrateurs. (...)”¹⁵⁵

Les personnes interrogées lors de l'enquête menée en 2006 par ‘Transparency International Armenia’, considèrent que le secteur des soins de santé était “le secteur/service le plus corrompu de tous”.¹⁵⁶

¹⁵⁵Ibid., pages 44-47,

¹⁵⁶ Centre for Regional Development/Transparency International Armenia (CRD/TI Armenia), Corruption (perception in Armenia), établi en 2006, Fig. 9.1., page 16,

3.4.3.4 Discriminations (ethniques, religieuses, sociales, etc.) dans le système des soins de santé

Il n'y a en RA aucune forme de discrimination ethnique ou religieuse. La discrimination porte plutôt sur la capacité qu'ont les patients de payer les services médicaux.

Low state wages leads to corruption in health care, education. Bribe-taking replaces official "fee" system, par Tatevik Sargsyan et Ani Khurshudyan, Publié le 06.02.2008, http://www.amnewsservice.org/index.php?f=articles/html/ANS080602_1_eng.html, consulté en juin 2009

Les enquêtes effectuées en 2005 signalent que "(...) les groupes bénéficiant de privilèges - souvent appelés groupes vulnérables - ne sont dans la pratique pas en mesure d'utiliser ces privilèges compte tenu des frais et des médicaments. Les gens appartenant à ces groupes ayant droit à certains privilèges ont signalé qu'ils étaient aidés sommairement et dans l'indifférence la plus totale lorsqu'ils n'étaient pas capables de payer sur le champ les frais qu'on leur imposait et qu'ils préféreraient donc payer comme tous les autres pour pouvoir utiliser correctement les services dont ils avaient besoin.

Le problème qui se pose au niveau des médicaments est que les plus nécessaires et aussi les plus chers ne sont pas disponibles dans les centres de soins de santé et que les patients doivent donc les acheter eux-mêmes. (...)”¹⁵⁷ Ces problèmes existent toujours à l'heure actuelle.

3.4.3.5 Soins de santé assurés par des agents non gouvernementaux (internationaux, ONG, église)

De nombreuses ONG, essentiellement internationales, coopèrent à l'heure actuelle en Arménie aux programmes et aux activités liés à la santé, et soutiennent ceux-ci. Certaines ont une base très étendue alors que d'autres s'occupent surtout de groupes de personnes et/ou de problèmes de santé spécifiques.

3.4.3.6 Maladies qui ne peuvent pas être traitées efficacement dans le pays

Voici la réponse à la question écrite adressée du Ministère de la Santé: "Il n'y a pas de maladies qui ne peuvent pas être traitées par les hôpitaux arméniens, mais les résultats obtenus ne sont pas toujours totalement positifs. Tout dépend du stade atteint par la maladie et des particularités de l'organisme du patient." ¹⁵⁸

Il est très difficile d'obtenir une réponse nette à cette question, et les médecins évitent généralement d'y répondre.

3.4.3.7 Vente de médicaments classiques

En RA, les pharmacies ne peuvent acheter et vendre que des médicaments enregistrés. Le gouvernement approuve et publie la liste des médicaments qui peuvent être vendus avec ou sans prescription.

http://transparency.am/dbdata/UNDPbook_eng_web_2.pdf, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁵⁷ RA Government, "Armenian Social Trends 07", 2005, Point "Health care problems" page 29

¹⁵⁸ Établi par Mission Armenia NGO le 02 mars 2007

❖ **Médicaments en vente libre:**¹⁵⁹

Pour le traitement de maladies spécifiques:

- Tuberculose,
- Troubles mentaux,
- Néoplasme malin,
- Diabète sucré et insipide,
- Épilepsie,
- Infarctus du myocarde,
- Péritonite périodique,
- Défaut de la valve cardiaque,
- Malaria,
- Insuffisance rénale chronique,
- Phénylcétonurie.

Pour des groupes sociaux définis qui ont, en cas de maladie, droit à des médicaments gratuits,

- Personnes frappées d'un handicap du Groupe I et II, enfants handicapés,
- Anciens combattants et personnes qui y sont assimilées,
- Enfants de moins de 7 ans,
- Enfants (de moins de 18 ans) privés de soins parentaux,
- Etc.

Pour des groupes sociaux définis qui ont droit à une ristourne de 50% sur les médicaments qu'ils achètent:

- Personnes frappées d'un handicap du Groupe III,
- Personnes impliquées dans les activités de nettoyage suite à l'accident de Chernobyl,
- Les détenus,
- Les personnes âgées retraitées seules et sans travail,
- Etc.

Pour les personnes âgées retraitées sans travail qui ont droit à une ristourne de 30% sur les médicaments qu'elles achètent.

3.4.4 Personnes atteintes d'une infirmité physique

Selon l'Agency for Medical and Social Examination du Ministère du Travail et des Affaires Sociales, l'Arménie compte en ce moment 170,950 personnes handicapées enregistrées, dont 8,706 sont des enfants.¹⁶⁰

Le nombre réel de handicapés est plus élevé car tous les infirmes n'introduisent pas auprès d'un centre d'examen médico-social une demande de reconnaissance comme "infirmes".

3.4.4.1 Réglementation légale et pratique

Du point de vue légal, les personnes handicapées ont des privilèges dans toutes les sphères de la vie sociale; le problème vient plutôt de l'absence d'un mécanisme et de possibilités de concrétiser ces droits et ces privilèges, et cela pour diverses raisons.

¹⁵⁹ Conformément au Décret gouvernemental No. 1717 approuvant la liste des groupes sociaux de la population qui ont le droit d'obtenir des médicaments gratuitement ou en bénéficiant de privilèges dans les polycliniques. Décret adopté le 23 novembre 2006

¹⁶⁰ RA Agency for Medical and Social Examination, http://www.hhbsp.am/MainPage_2.shtml, consulté le plus récemment en juin 2009

Commentaires:

- Le fait d'être infirme ne suffit pas pour bénéficier des droits et des privilèges mentionnés; le handicapé doit présenter le document qui certifie son infirmité et qui doit porter la mention de reconnaissance comme "infirmes" ("disabled"). Pour l'obtention de ce document, voir le point 1.1.3).
- La législation relative aux infirmes ne fait pas de distinction entre les personnes souffrant de troubles physiques, de troubles mentaux, voire même de troubles somatiques (troubles cardio-vasculaires, ostéo-musculaires, respiratoires) reconnus comme infirmité. La législation arménienne divise les personnes de plus de 18 ans frappées d'un handicap en trois groupes, et cela quel que soit leur type d'infirmité: le *groupe d'infirmité III, II et I, ce dernier souffrant des infirmités les plus graves*. Un enfant de moins de 18 ans qui souffre de quelque handicap que ce soit a droit au statut de "*enfant handicapé*" défini par la loi.

3.4.4.2 Assistance médicale

Les personnes handicapées sont reprises dans la liste des groupes socialement vulnérables définis par le gouvernement de la RA. Elles ont le droit de bénéficier de l'aide et des services médicaux gratuits assurés par l'état.¹⁶¹

Celles qui souffrent d'une infirmité du groupe I ou II, ainsi que les enfants handicapés ont le droit de recevoir leurs médicaments gratuitement, alors que celles qui appartiennent au groupe III bénéficient d'une remise de 50% sur leurs médicaments.¹⁶²

Dans la pratique, les gens ne font toutefois pratiquement jamais appel à ces privilèges.

- **Prothèses orthopédiques:** Un infirme peut obtenir une prothèse orthopédique auprès du MSEC, en présentant à cet organisme un formulaire de demande, sa carte sociale, un document d'identité, un extrait de son parcours clinique, un document certifiant le statut d'infirmes; pour une prothèse oculaire ou des cordes vocales, il faut en outre des conclusions formulées par des organisations médicales professionnelles pertinentes. Le MSEC émet un avis sur l'urgence de la prothèse ou de l'orthèse. En s'appuyant sur ces documents, les agences territoriales locales des services sociaux établissent un rapport sur base duquel les appareils souhaités sont fournis par la Yerevan Prosthetic Orthopedic Enterprise (située à Yerevan, Tsarav Axbjur 55a).
- **Des fauteuils roulants** sont mis à la disposition des enfants handicapés et des personnes souffrant d'un handicap du Groupe I. La personne handicapée ou son représentant doivent présenter au Rehabilitation Department of RA Medico-Social Examination Agency (à l'adresse: Yerevan, Nork-Marash community, Armenakyan 129) le passeport de l'infirmes (ainsi que le passeport de son représentant), une copie du certificat attestant l'infirmité de la personne handicapée, sa carte sociale, et la conclusion sur l'urgence du fauteuil roulant fournie par le MSEC régional. Les deux parties y règlent par contrat le problème de la provision. C'est sur base de ce contrat que le fauteuil roulant sera fourni par la Yerevan Prosthetic Orthopedic Enterprise pour une durée de quatre ans.
- **Prothèses auditives:** des appareils pour malentendants sont fournis à Yerevan par le RA Medico-Social Examination Agency Rehabilitation Department à l'adresse suivante: Armenakyan st. 129, alors que les malentendants vivant dans les Marzs peuvent obtenir un tel appareil dans un MSEC régional, sur présentation de leur passeport, de leur carte

¹⁶¹ Conformément au Décret du gouvernement de la RA No. 318 relatif à l'aide et aux services médicaux gratuits assurés par l'état (annexe 1), entré en vigueur le 08 avril 2004

¹⁶² Conformément au Décret gouvernemental No. 1717 approuvant la liste des groupes sociaux de la population ayant droit à des médicaments gratuits ou à des conditions avantageuses via des polycliniques, annexe 1, adopté le 23 novembre 2006

sociale, d'une copie du certificat attestant leur statut d'infirmes et le rapport pertinent émis par le Republican Hearing (Audiologies) Centre. Le malentendant reçoit la prothèse auditive pour une durée de quatre ans.

Des informations plus détaillées peuvent être fournies dans les MSEC régionaux ou dans les Social Service Regional Agencies qui sont associées à la procédure de prêt de prothèses orthopédiques et d'appareils facilitant la vie.

Transports urbains électriques gratuits pour les personnes présentant un handicap du Groupe I et II, et pour les enfants handicapés. Comme les transports en commun électriques n'existent que dans la ville de Yerevan (métro et plusieurs lignes de trolleybus), les personnes handicapées peuvent uniquement profiter de ce droit à Yerevan. Les personnes handicapées peuvent obtenir un "free traffic certificate" au département de l'hôtel de ville de Yerevan chargé d'octroyer ce document.

Pour des informations plus détaillées concernant les divers problèmes liés aux personnes handicapées et les privilèges qui leur sont accordés, contactez les Centres de Services Sociaux Régionaux ou le Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA, Disabled Issues Division, dirigée par Mme Karmen Petrosyan, tél (374-10) 52-17-61.

❖ Institutions spécialisées

Centres de Réadaptation. Voici la liste des principaux centres arméniens de réadaptation toujours en activité:

- **"Artmed" Medical rehabilitation centre**, situé à Yerevan, à l'adresse Tsarav Aghbyuri St. 55a, tél. (374-10)62-28-90, (374-10)62-44-50. Cette institution médicale multifonctionnelle dépend du Ministère du Travail et des Affaires Sociales, et les personnes handicapées utilisant une prothèse des membres inférieurs ou supérieurs peuvent y suivre une thérapie de réadaptation et en cas de nécessité également y subir une intervention chirurgicale reconstructive. Les personnes frappées essentiellement de troubles de la motricité ou de la parole peuvent aussi y suivre un traitement. Les personnes qui ont un statut d'infirmes peuvent bénéficier gratuitement des services susmentionnés sur présentation de la réorientation délivrée par leur policlinique locale.
- **International Post-Trauma Rehabilitation Center**: ce centre a été créé à Yerevan au lendemain du tremblement de terre de 1988 en coopération avec la Fédération Internationale de la Croix Rouge et les sociétés du Croissant Rouge. C'est l'unique hôpital arménien en son genre pour la réadaptation de patients atteints de lésions de la moëlle épinière et de déficiences motrices. Le centre dispose d'équipements modernes et peut répondre à tous les besoins des personnes handicapées. Pour y bénéficier d'un traitement gratuit, la personne handicapée doit présenter les documents suivants: son passeport de la RA, le document certifiant son handicap, la réorientation préconisée par la policlinique dont elle dépend. Les places de traitement gratuit étant limitées, il lui faut parfois attendre plusieurs mois après son enregistrement avant de pouvoir suivre son traitement. Le prix du traitement payant le moins cher est de 15,000 DRAM (29.37 EUR) par jour.¹⁶³ Le centre est situé à l'adresse suivante: Yerevan, G. Chaush ave. 50/1, tél: (374-10) 34-52-00/35-13-23.
- **Research Institute on Balneology and Physical Medicine**: Adresse: Yerevan, Orbeli st. 41. Tél.: (+374-10) 26-67-79, 26-59-54
- **Republican Paediatric Rehabilitation Centre**¹⁶⁴: ce centre dépend du Ministère de la Santé de la RA. Il est prévu pour des enfants de moins de 18 ans présentant des

¹⁶³ Pour plus de détails, consultez le site officiel de l'International Post-Trauma Rehabilitation Center (IPTRC) <http://www.iptrc.am/index.html>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁶⁴ Adresse: Yerevan, Echmiatsin highway 109, (près de l'Ambassade des EU) Tél. (374-10) 56-56-06

anomalies psychomotrices et des troubles du développement. Le traitement est gratuit pour tous les citoyens de la RA. Les documents requis sont la carte d'identité, le document certifiant le handicap (si applicable), la réorientation préconisée par la policlinique dont dépend l'enfant.

- **“ArBeS” Health Care Centre (department of outpatient’s rehabilitations of Arabkir medical centre):** ce centre propose aux enfants des examens et des traitements réguliers assurés par des spécialistes formés à soigner les problèmes psychomoteurs et les troubles du développement les plus communs (autisme, problèmes neurologiques et musculo-squelettiques, etc.) ainsi que les diabètes et les problèmes dentaires. Il prévoit également une aide psychologique et sociale aux enfants souffrant de maladies chroniques et aux enfants ayant des besoins spéciaux, une intervention préventive auprès d'enfants souffrant de troubles du développement, le tout assuré par un team complet des spécialistes les plus importants.(...)”¹⁶⁵ Les enfants reconnus comme handicapés ont droit à des services de réadaptation gratuits s'ils peuvent présenter une réorientation dans ce sens. Pour les autres enfants, ces services sont payants. Adresse: Yerevan, Papazyan 32, (374-10) 26-21-00.
- En dehors des institutions spécialisées susmentionnées, on trouve également plusieurs autres centres de réadaptation dans les Marzs. Exemple: **“MASIS” orthopaedic hospital**¹⁶⁶, **Gyumri Rehabilitation centre**¹⁶⁷.

“Les personnes handicapées ont besoin d'un traitement et d'une réadaptation ininterrompue à long terme. Bien que la loi stipule que les personnes handicapées ont droit à un traitement de réadaptation gratuit, la pratique révèle que les endroits prévus pour ces traitements gratuits sont rares et que les renvois à des traitements dans des centres de réadaptation gratuite sont prévus pour une période déterminée, ce qui est insuffisant.”¹⁶⁸

Centres de soins pour personnes handicapées alitées: pour ces personnes-là, il y a le centre de soins “Gtutyun” rattaché à la Maison de Repos N 1 située dans le district de Haxtanak à Yerevan¹⁶⁹. Ce centre est prévu pour 50 infirmes alités appartenant aux personnes qui ont un handicap du groupe I ou II, et que personne ne prend en charge. La procédure à suivre pour y être placée est la même que pour introduire une demande de placement dans une des maisons de repos de l'état. Il n'y a normalement pas de place dans ce centre de soins, où de nombreuses personnes handicapées se font enregistrer mais sont obligés d'attendre qu'une place se libère.

Maison de Repos pour adultes frappés d'une infirmité physique: l'Arménie compte une seule maison de repos publique pouvant accueillir des personnes handicapées de plus de 18 ans qui sont seules et qui ont besoin de soins. Il s'agit de la “Gyumri rest home”. L'adresse est: Shirak Marz, Gyumri, Erevanyan 18, tél. (374-312) 4-08-21. Procédure de placement: voir sous 3.2.7.

Foyers pour enfants handicapés: les orphelinats suivants ont été prévus pour les enfants handicapés:

¹⁶⁵ Pour plus de détails concernant les services proposés par le centre, visitez son site <http://www.arabkirjmc.am/arbesh.htm>. Consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁶⁶ Il propose des traitements traditionnels, chirurgicaux et de réadaptation de déformations congénitales ou acquises de la moëlle épinière ainsi que d'autres parties du corps.

Traitement traditionnel et chirurgical de blessures. Adresse: Ararat Marz, Masis, Gortsaranain St., House 2/1, tél. (374-236) 4-39-00/ 4-32-90

¹⁶⁷ Situé à Gyumri city, Shirakaci 31, tél. (374-312) 3-82-21

¹⁶⁸ Interview de Mme A. Mkhoyan, correspondante nationale, “Faith and Light” Community, enregistrée le 06 mai 2008 à Yerevan

¹⁶⁹ À l'adresse du district de Haxtanak, II st. 45, tél. (374-10) 72-10-70, 72-39-10

- **Gyumri special children's home:** "La Gyumri "Children's House" prend en charge 98 enfants de 0 à 5 ans. Ces enfants souffrent essentiellement d'insuffisances organiques et fonctionnelles du système nerveux central. Il peut s'agir de troubles physiques innés ou acquis. (...)”¹⁷⁰ Les enfants de cet orphelinat ont en règle générale leurs deux parents et le fait qu'on les retrouve dans un orphelinat est plutôt dû à leur handicap incurable qu'aux conditions sociales défavorables de leur famille. Adresse: "Children's House", 17 Tamanyan str., c. Gyumri, Directrice Ms Rouzanna Avagyan Tél: (374-312) 3-13-28
- **Kharberd special children's home:** "Cet orphelinat spécialisé de Nor-Xarberd prend actuellement en charge des enfants de plus de 5 ans atteints de troubles organiques et fonctionnels du système nerveux central, soigne les défauts physiques innés ou acquis et les infirmités. La majorité des enfants transférés ici viennent de l'orphelinat de Gyumri lorsqu'ils ont atteint l'âge de 6 ans.
L'orphelinat prend en charge 265 enfants (répartis en 18 groupes). La répartition en groupes est effectuée sur base de l'âge et du type de maladie. Les principaux objectifs de l'orphelinat sont l'aide, les traitements, l'enseignement, le développement des compétences acquises de manière autonome et de l'intégration sociale.”¹⁷¹
- **Les orphelinats assistés par les "Missionaries of Charity"**. Il existe deux de ces foyers pour enfants handicapés: l'un se trouve à Yerevan et l'autre dans la ville de Spitak. Adresse de l'orphelinat de Spitak: Italian district 179, Spitak, Lori Marz, tél. (374-255)2-04-33.

Le problème de l'intégration de ces jeunes dans la société (logement, travail, profession) lorsqu'ils ont atteint l'âge de 18 ans n'est jusqu'à présent pas encore résolu. Le premier pas vers la désinstitutionalisation fut franchi par la création du foyer du "**Warm Hearth group**". Cette initiative prise par les "Friends of Warm hearth Inc" forme le premier et unique foyer à long terme arménien pour orphelins frappés d'un handicap. Le but est d'éviter que des orphelins adultes souffrant d'une maladie ou de troubles mentaux ne soient obligés de passer leur vie dans des institutions psychiatriques arméniennes, qui sont dans l'impossibilité de répondre à leurs besoins et ne peuvent pas assurer une prise en charge, une réadaptation et une qualité de vie individualisées. Le "Warm Hearth", qui accueille en ce moment 12 personnes, est situé à l'adresse suivante: Yerevan, Silikyan district, 4th st., I site-street, 14/16 house, Tél: (374-10) 39-81-50. ¹⁷²

3.4.5 Personnes atteintes de maladies ou de troubles mentaux (y compris les personnes traumatisées)

Soins psychiatriques gratuits: En RA, les soins psychiatriques pour personnes présentant des troubles mentaux sont subventionnés par le Fonds Public, conformément à la Section 7 (1) de loi No. 80 relative aux soins psychiatriques et adoptée le 25 mai 2004. Le gouvernement de la RA a également adopté les critères pour la dispense de soins psychiatriques gratuits dans des établissements médicaux.

¹⁷⁰ Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA, FAMILY, CHILDREN AND WOMEN ISSUES SECTOR, "Children's House", Gyumri, http://www.mss.am/home/links.php?menu_id=110&child_id=128&id_link=43 (en Arménien), consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁷¹ RA Ministry of Labour and Social Affairs, FAMILY, CHILDREN AND WOMEN ISSUES SECTOR, Nor-Xarberd specialized orphanage, http://www.mss.am/home/links.php?menu_id=110&child_id=128&id_link=47 (en Arménien), consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁷² Friends of Warm Hearth, <http://www.friendsofwarmphearth.org>, consulté le plus récemment en juin 2009

Médicaments psychotropes gratuits: En cas de troubles mentaux, des médicaments psychotropes sont fournis gratuitement aux patients via les dispensaires et les établissements médicaux dont ils dépendent¹⁷³. Ces médicaments sont uniquement délivrés sur présentation d'une ordonnance établie par le psychiatre traitant.

Voici les médicaments psychotropes que les personnes souffrant de troubles mentaux peuvent obtenir gratuitement¹⁷⁴: *Amitriptyline* (tab. 25 mg), *Diazepam* (tab. 2 mg et 5 mg), *Lithium Carbonate* (capsule ou tab. 300 mg), *Carbamazepine* (tab. 100 mg et 200 mg), *Haloperidol* (injection liquide 5 mg/ml et tab. 2 mg, 5 mg), *Valproic acid* (tab. 300 mg et 500 mg), *Clomipramine* (capsule 10 mg et 25 mg), *Chlorpromazine* (tab. 50 mg et 100 mg), *Fluphenazine* (injection liquide 25 mg/ml).

Dans la pratique, tous les médicaments nécessaires ne sont pas disponibles gratuitement, et les patients doivent donc les acheter eux-mêmes.

Procédure à suivre pour recevoir gratuitement des médicaments psychotropes¹⁷⁵: À Yerevan, les malades mentaux voulant obtenir gratuitement des médicaments psychotropes doivent être enregistrés dans le dispensaire neuro-psychologique Avan. Dans les Marzs, les patients reçoivent des médicaments psychotropes soit via des dispensaires neuropsychiatriques, soit via les départements psychiatriques ambulatoires/policliniques dans lesquels ils ont été enregistrés.

La plupart des gens qui souffrent de problèmes de santé mentale possèdent un certificat d'appartenance à un groupe de handicaps et **peuvent donc, conformément à la législation arménienne, bénéficier de certains droits et privilèges et toucher la pension allouée aux personnes handicapées**. Le problème est que les soins psychiatriques que le gouvernement de la RA assure gratuitement aux malades mentaux ne permettent pas à ceux-ci de bénéficier d'autres services médicaux. Les personnes à problèmes mentaux, qui sont considérées comme un groupe à part entière, ne sont pas incluses dans la liste des groupes socialement vulnérables adoptée par le Gouvernement de la RA, qui pourrait leur assurer l'accès à toute une série de services médicaux gratuits. Si elles ne sont pas en mesure de présenter un certificat d'appartenance à un groupe de personnes handicapées, elles sont obligées de payer les services médicaux qui ne font pas partie des soins psychiatriques. Si la personne souffrant de troubles mentaux n'a pas encore de certificat d'appartenance à un groupe de handicaps, il est à conseiller d'en effectuer la demande (voir point 1.1.3).

❖ **Loi relative aux soins psychiatriques**

L'Arménie n'a adopté qu'en 2004 la loi relative aux soins psychiatriques. Celle-ci régleme les relations liées à la santé mentale, les problèmes relatifs à la protection des droits de la personne atteinte de troubles mentaux.

En 2006, la Mental Health Foundation a lancé une étude analytique globale, qui avait pour but de découvrir comment la loi arménienne relative aux soins psychiatriques avait été améliorée. Selon ce rapport, "On peut (donc) affirmer que la loi arménienne en matière de soins psychiatriques n'a en règle générale pas été améliorée de manière appropriée et que la pratique actuelle de protection des droits et des libertés de personnes ayant des problèmes mentaux n'est pas conforme à ce qui a été prévu par la loi. (...)"¹⁷⁶

¹⁷³ Conformément au Décret gouvernemental No. 1717 approuvant la liste des maladies et des groupes sociaux qui ont droit à des médicaments gratuits ou à des conditions privilégiées, annexe 2, adopté le 23 November 2006

¹⁷⁴ Conformément à l'Arrêté No. 854 du Ministre de la Santé de la RA, daté du 16 mai 2007 et approuvant la liste des médicaments de base de la RA et présentant au point 20 de sa liste primaire les médicaments psychotropes

¹⁷⁵ Conformément à l'Arrêté No. 128, point 8.3 émis le 7 mars 2001 par le Ministre RA de la Santé

¹⁷⁶ Mental Health Foundation, Implementation of the Law on Psychiatric Care, 2006, Conclusion, paragraph 9, page 42, http://www.mentalhealth.am/MHLaw_report_eng_PDF.pdf, consulté en juin 2009

Hospitalisation consentie: la Section 15 (1) stipule que la personne concernée ou son représentant doivent donner leur consentement écrit avant le début du traitement. Cela signifie également que le patient a le droit de choisir l'établissement où il sera traité.

(...)“Dans notre pays, un patient est dans certains cas toujours considéré en traitement consenti alors que ce consentement n’a été donné que par un proche ou la famille.”(...) ¹⁷⁷

L’hospitalisation et le traitement non consentis sont possibles dans certains cas définis par la loi. La Section 23 de la loi relative aux soins psychiatriques stipule qu’une personne admise dans une clinique psychiatrique est obligée de subir dans les 72 heures qui suivent son admission un examen effectué par un comité psychiatrique. Ce dernier prendra une décision quant aux justifications professionnelles de l’hospitalisation.

Suite à une décision positive concernant la justification de l’admission, la direction de l’établissement psychiatrique doit introduire une demande auprès de la cour afin d’obtenir la sanction lui permettant d’entamer le traitement auquel le patient n’a pourtant pas consenti. On suppose que cette procédure est suivie à chaque fois que des gens sont placés dans un établissement psychiatrique sans demande écrite. L’étude mentionnée ci-dessus révèle néanmoins que cette procédure n’est en réalité pas toujours appliquée, mais qu’on a quand même pu noter au cours de ces dernières années un changement qui prouve que les établissements psychiatriques respectent de plus en plus la procédure légale en cas d’hospitalisation non consentie. ¹⁷⁸

❖ **Établissements spécialisés**

Caractéristiques générales: Tous les dispensaires et hôpitaux existant en Arménie sont des institutions publiques financées par le budget d’état:

- **Institutions médicales proposant des services psychiatriques à tous les citoyens de la RA:** Nubarashen hospital à Yerevan, Nork Health Centre à Yerevan, Yerevan Neuropsychiatric dispensary, Yerevan narcological Dispenser, Republican hospital of neurosis près de Yerevan, Stress centre à Yerevan, Sevan hospital and Vardenis neuro-psychiatric internat dans la Marz de Gegharkunik, et l’hôpital portant le nom de Hayriyan dans la Marz d’Ararat;
- **Dispensaires neuropsychiatriques pour la population d’une Marz donnée:** Gyumri Mental Health Centre dans la Marz de Shirak, Syunik Marz Neuropsychiatric Dispenser dans la ville de Kapan et Lori Marz regional Neuropsychiatric Dispenser dans la ville de Vanadzor;
- Service psychiatrique séparé au sein de la structure du Ministère de la Défense de la RA.

En 2007, la Helsinki Association of Armenia et le Norwegian Helsinki Committee ont lancé conjointement une étude sur les institutions psychiatriques arméniennes. Selon cette étude “les institutions psychiatriques d’Arménie n’offrent qu’un service médiocre à leurs patients, leur servent de la nourriture inappropriée et ne leur proposent pour ainsi dire pas d’activités sensées. Un autre problème majeur est que les dirigeants de ces établissements ont été formés pendant la période russe. Les méthodes de traitement et les valeurs qui sous-tendent la gestion de ces institutions nécessitent des réformes substantielles. On rencontre également un sérieux manque de transparence dans leur fonctionnement, qui n’offre que rarement assez d’informations aux patients et à leurs proches quant à la façon dont le diagnostic a été établi et au traitement qui leur est donné. Le personnel n’est que superficiellement informé de la législation en matière d’aide psychiatrique”¹⁷⁹.

¹⁷⁷ Ibid., chapter D, Voluntary hospitalization, III paragraph, page 23

¹⁷⁸ Ibid., chapter E, In-voluntary hospitalization, pages 28-31

¹⁷⁹The Helsinki Association of Armenia and The Norwegian Helsinki Committee, Mental Health Institutions in Armenia, Preliminary observation, Yerevan and Oslo 30 January 2007, I paragraph, <http://www.nhc.no/php/files/documents/land/Armenia/mentalhealthinstitutionsArmenia-report-Feb07.pdf>, consulté en juin 2009

Yerevan city Neuropsychiatric Dispenser. Adresse: Yerevan, Avan community, Acharyan str. 21, tél. (374-10) 61-72-82, 61-65-33

Noubarashen Hospital. Adresse: Yerevan, Noubarashen district, (374-10)47-53-22/ 47-55-71

Psychiatric clinics of Nork. Adresse: Yerevan, Nork-Marash community, Hovsepyan str. 2a, tél. (374-10) 65-20-02/65-08-32

Republican hospital of neurosis. Adresse: Kotayk Marz, Kasax village, tél. (374-91) 32-18-70

Yerevan narcological dispenser: Yerevan, Avan community, Acharyan 2, Il site-street, tél. (374-10) 61-70-90, 61-08-70

Le Sevan Psychiatric Hospital est situé dans la ville de Sevan, Gegharkunik Marz, tél. (374-261) 2-34-00

Le Syunik marz Neuropsychiatric Dispenser à Kapan est prévu pour les malades mentaux vivant dans la Marz de Syunik. Tél. (374-285)-5-37-12

Le Lori Marz regional Neuropsychiatric Dispenser de Vanadzor est prévu pour les malades mentaux de la Marz de Lori. Tél. (374-322) 2-01-88/2-41-63

Le Mental Health Centre à Gyumri propose des services psychiatriques aux personnes souffrant de troubles mentaux et vivant dans la Marz de Shirak. Tél. (374-312) 3-01-28

Academician Hayriyan Armash Health Centre dans la Marz Ararat. Baptisé “Hayriyan”, cet hôpital situé dans le village d’Armash dans la Marz Ararat a récemment commencé à proposer des soins et des services psychiatriques. Ce centre, qui dépend du bureau du gouverneur de la Marz, admet les plus de 18 ans atteints de troubles mentaux chroniques et originaires de quelque Marz arménienne que ce soit, à l’exception des personnes âgées souffrant de psychoses gériatriques. Tél. directeur du centre (374-91) 20-08-45

Vardenis Neuro-Psychiatric Internat (home de soins sociaux): c’est le seul établissement en Arménie à accueillir des personnes souffrant de maladies mentales chroniques nécessitant des soins. Il a été créé pour tous les citoyens arméniens de plus de 18 ans qui souffrent de troubles ou retards mentaux chroniques, ainsi que pour les personnes âgées seules atteintes de psychoses gériatriques ou de graves scléroses. Les patients peuvent être placés dans cet établissement sur renvoi du Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA. Il est situé dans la ville de Vardenis dans la Marz de Gegharkunik. Pour des informations plus détaillées concernant la procédure de placement dans cet internat et les documents requis, contactez le Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA, Elderly Issues Division, tél. (374-10) 52-17-61.

Vardenis day centre: Vardenis compte un centre de jour rattaché au Vardenis Neuro-Psychiatric Internat. Il propose des services sociopsychologiques aux malades mentaux et aux membres de leur famille qui vivent à Vardenis ou dans sa périphérie.

Stress centre: Il a entamé ses activités suite au tremblement de terre de 1988 en proposant des services aux personnes qui souffraient de troubles mentaux post-traumatiques. Le centre dépend du Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA. Il admet tous les citoyens de la RA vivant à proximité des frontières et souffrant de névroses.

Les services sont gratuits pour les personnes pouvant présenter un document d'orientation émis par le Ministère du Travail et des Affaires Sociales de la RA. Le centre propose également des services payants. Adresse: Yerevan, Tsarav-Aghbyur 55a, tél. (374-10) 62-89-97/62-74-81

Mental health centre à Sevan: Ce centre dépend du Ministère de la Santé de la RA et peut compter sur l'aide de MSF Belgium, qui donne des soins psychiatriques et des médicaments psychotropes aux bénéficiaires. L'équipe est formée d'une assistante sociale, d'un psychologue, d'un psychiatre, d'un psychiatre pour enfants et de quelques autres spécialistes. Adresse: Sevan city, Nayirjan st. 169, tél. (374-261) 2-13-59.

3.4.5.1 Accès actuel aux institutions spécialisées et aux soins pour les candidats au retour

Les malades mentaux restent les membres les plus vulnérables de la société arménienne. Selon les données officielles, l'Arménie comptait en 2007 42,357 malades mentaux placés sous la surveillance d'institutions de prévention des maladies¹⁸⁰. Le nombre exact des personnes nécessitant un traitement est inconnu, mais est certainement supérieur à celui des données officielles, puisque toutes les personnes souffrant de troubles mentaux ne sont pas enregistrées en Arménie, mais qu'on peut affirmer avec certitude que le besoin de soins psychiatriques y est très important. Les services psychiatriques arméniens sont en ce moment en pleine restructuration et transition, mais rencontrent un grand nombre de difficultés. Le secteur a d'une part hérité de nombreux problèmes du système soviétique, mais exige d'autre part aussi qu'on accepte et mette en pratique les valeurs de la psychiatrie moderne et des droits de l'homme.

Soins psychiatriques hospitaliers: Selon l'étude effectuée par la Mental Health Foundation (...) "le principal problème est l'insuffisance du volume des services proposés au niveau intermédiaire - soins de jour, emploi du temps, centres de soins, abris et autres unités de services à base communautaire. Les psychologues et autres spécialistes en la matière sont également très faiblement impliqués dans les services psychiatriques (...)." ¹⁸¹

Soins psychiatriques ambulatoires: "Le système ambulatoire avec ses dispensaires, ses bureaux de consultation et de psychiatrie, constitue le fardeau le plus lourd des services psychiatriques. Leur répartition inégale sur l'ensemble du territoire arménien est quoi qu'il en soit déjà en soi source de nombreuses difficultés. À Yerevan, où vit 1/3 de la population arménienne, il y a deux centres - PMC¹⁸² et Stress centre, alors qu'il n'y a aucun dispensaire psychiatrique dans les régions habitées par environ 36% de la population du pays. Pire même, puisque dans 12 des anciennes régions administratives et dans les grandes villes il n'y a pas de cabinet psychiatrique, les patients devant s'adresser à des neurologues et à des médecins généralistes." ¹⁸³

Faible niveau des soins psychiatriques à échelle communautaire: En Arménie, les soins psychiatriques continuent à être exclusivement fournis par des hôpitaux spécialisés dans la santé mentale et par des centres neurologiques psychosociaux. Certaines initiatives

¹⁸⁰ National Statistical Service of RA (NSSRA), Statistical Yearbook of Armenia 2008, Public Health, point 109 MORBIDITY CAUSED BY PSYCHIC DISFUNCTIONS, page 152, <http://www.armstat.am/file/doc/99456308.pdf>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁸¹ Mental Health Foundation, Implementation of the Law on Psychiatric Care, 2006, Chapter B Structure, resources and general situation of psychiatric services in Armenia, In-patient psychiatric care, II paragraph, page 19, http://www.mentalhealth.am/MHLaw_report_eng_PDF.pdf, consulté en juin 2009

¹⁸² Psychiatric Medical Centre

¹⁸³ Mental Health Foundation, Implementation of the Law on Psychiatric Care, 2006, Out-patient psychiatric care, I paragraph, page 18,

généralement aidées par des organisations internationales visent à développer les services de santé mentale au niveau communautaire. Par exemple pour les soins et les traitements à domicile, “(...) mais la majorité des proches des personnes souffrant de problèmes de santé mentale ont des problèmes à organiser les soins à domicile et les dispensaires existants n’ont pas les ressources pour offrir des services dans des communautés.”¹⁸⁴

Manque de services pour personnes légèrement atteintes ou patients stables: les personnes non hospitalisées qui souffrent de maladies mentales plus légères n’ont pas de traitement alternatif. (...) “Pour les patients légèrement affectés par des problèmes de santé mentale ou dont la situation s’est stabilisée, la situation après hospitalisation est encore pire. Ces patients ne peuvent souvent pas être renvoyés de l’hôpital psychiatrique parce que leur famille ne les accepte pas après leur hospitalisation et qu’il n’existe pas pour eux d’autres solutions vers lesquelles ils pourraient être réorientés.”¹⁸⁵

La stigmatisation des patients souffrant de problèmes de santé mentale reste un défi tant pour la famille que pour la société dans son ensemble. “En Arménie, les personnes souffrant d’une maladie mentale sont encore trop souvent stigmatisées. Il arrive ainsi fréquemment qu’une famille cache un proche atteint de troubles mentaux parce qu’elle craint que celui-ci ne soit exclu de la communauté s’il se manifeste en public. Les familles qui ne sont pas en mesure de prendre en charge un proche malade ont recours aux hôpitaux psychiatriques.”¹⁸⁶ Dans un contexte où la plupart des gens vivent en famille étendue, le malade risque de voir son séjour à l’hôpital prolongé à l’infini si sa famille refuse qu’il rentre au bercail.

Manque d’institutions spécialisées pour enfants mentalement malades: En Arménie, les enfants sont pratiquement privés de soins et de services psychiatriques spéciaux. En cas de besoin, ces soins furent pendant de longues années organisés dans des institutions psychiatriques prévues pour des adultes. Les soins psychiatriques spécialisés pour enfants souffrant de troubles mentaux n’ont été développés qu’au cours de ces dernières années. L’hôpital neurologique pour enfants Saint Gr. Lusavorich children à Yerevan admet des enfants mentalement malades. Un département pour enfant rattaché à la clinique psychiatrique “Nork” à Yerevan fournit des soins psychiatriques aux enfants originaires de n’importe quelle région d’Arménie.

En Arménie, l’enseignement des enfants mentalement malades est à l’heure actuelle assuré par 16 pensionnats spécialisés dans les enfants et les adolescents atteints d’un retard mental. Cinq parmi eux sont situés à Yerevan, et les autres sont implantés dans les Marzs de Syunik, d’Armavir, d’Aragatsotn, de Gegharkunik, de Lori, de Kotayk, et de Shirak. Il n’existe pas d’établissements scolaires spéciaux pour les autres catégories de maladies mentales. Tous les enfants qui fréquentent ces pensionnats ne souffrent toutefois pas d’un retard mental. “(...) Les familles touchées par la misère sont en effet de plus en plus nombreuses à tenter de faire admettre leurs enfants parfaitement sains dans ces pensionnats afin qu’ils aient au moins de quoi se nourrir et se vêtir. Et pour les personnes qui dirigent ces établissements, il est bien sûr beaucoup plus facile de prendre en charge des enfants en bonne santé. Il y a peu de temps encore, il n’était même pas du tout inhabituel que dans certains cas vraiment extrêmes des enfants mentalement malades ou

¹⁸⁴ Ibid., page 24

¹⁸⁵ Médecins Sans Frontières (MSF) Australia, “Armenia: People with mental health problems lack medical care” (basé sur l’étude menée en 2004 en Arménie par MSF), IV paragraph,

¹⁸⁶ Médecins Sans Frontières (MSF), MSF Article, “After four years, MSF is about to hand over mental health projects in Armenia”, paragraph 5, par Emma Bell, Regional Information Officer, daté du 16.05.2006,

http://www.msf.org/msfinternational/invoke.cfm?component=article&objectid=3CB146E7-DF2C-D39A-3AFF31BDD2D3028D&method=full_html, consulté le plus récemment en juin 2009

handicapés furent placés dans des cliniques psychiatriques pour adultes, qui ne leur convenaient évidemment pas du tout.”¹⁸⁷

Depuis quelques années, nous avons enregistré quelques tentatives visant à organiser l’enseignement pour enfants souffrant des troubles mentaux ou physiques dans des écoles normales afin d’intégrer ces enfants dans la société. À l’heure actuelle, un tel enseignement est mis en pratique par 49 écoles pour enfants normaux situées à Yerevan et dans les Marzs.

3.4.5.2 Organisations caritatives et de soins

Dans la structure globale des services psychiatriques proposés, la part du secteur privé reste très faible et se limite essentiellement à des programmes de réadaptation sociale soutenus par des organisations internationales. Les services psychiatriques payants sont plutôt rares et non réglementés.

❖ ONG

Mission Armenia NGO: Fin 2006, MSF Belgium a remis en Arménie trois des quatre centres de jour à la Mission Armenian NGO. Il s’agit des centres de jour de Sevan, Gavar et Chambarak. Chacun de ces centres de jour propose ses services aux personnes souffrant de problèmes mentaux et à leur famille qui vit dans une de ces villes ou dans un des villages environnants. Ces centres de jour organisent pour les gens qui bénéficient de leurs services des cours de travaux manuels, de peinture, de musique, de jeux de table, de lecture tant en arménien qu’en anglais.

Pour des informations plus détaillées concernant ces centres de jour et les services qu’ils proposent, veuillez contacter les adresses suivantes:

- **Sevan day centre**- Sevan city, Abovyan st. 140, tél. (374-261) 2-24-17

- **Gavar day centre**- Gavar city, Kahire st. 9, tél. (374-264) 2-74-48

- **Chambarak day centre**- Chambarak city, Nzhdeh st., kindergarten No. 2, tél. (374-265) 2-35-51

Mental Health Foundation: À Yerevan, un centre de jour est placé sous la surveillance de la Mental Health Foundation. L’équipe est formée d’un assistant social, d’un psychologue et d’un thérapeute artistique. La peinture et la poterie font partie des activités proposées aux bénéficiaires. Le centre accueille des personnes de plus de 18 ans. Adresse Yerevan, Hr. Khochar 6/58. Tél. (374-10) 27-06-58

Certaines ONG s’occupent également des problèmes des personnes handicapées en général, y compris de celles qui souffrent d’un handicap physique ou mental. Les activités de ces ONG ont déjà été présentées.

❖ Organisations internationales

Certaines organisations internationales travaillent également dans ce secteur-là: MSF, Peace Corp, World Vision, Counterpart International, etc. À l’heure actuelle, aucune de ces organisations internationales ne fournit directement des services aux personnes souffrant de maladies mentales. Elles participent à des projets variés via des ONG locales, continuent de soutenir l’amélioration des conditions dans les institutions psychiatriques, apportent leur soutien à l’exécution de la loi relative aux problèmes psychiatriques, entreprennent des actions en justice, lancent des campagnes de prise de conscience et donnent des formations de développement des aptitudes.

¹⁸⁷ Médecins Sans Frontières (MSF) Australia, “Armenia: new horizons for the mentally ill mentally handicapped”, part “Are there any special schools for children with mental problems or handicaps?”, interview avec le docteur Tido von Schön-Angerer (coopérant en Arménie avec Médecins Sans Frontières en tant que ‘country coordinator’), mars 2004,

MSF: Parmi les activités déployées par ces organisations internationales, les plus considérables furent celles de MSF Belgium dans le domaine de la santé mentale. MSF a commencé par offrir des soins psychosociaux aux rescapés du tremblement de terre de Spitak en 1988. Au cours des années suivantes, des programmes furent également développés pour des patients recevant des soins hospitaliers dans des établissements psychiatriques, ainsi que pour les réfugiés traumatisés de la guerre qui débuta en 1989 et qui fut menée contre l'Azerbaïdjan pour le contrôle de la région du Nagorno-Karabakh. Depuis 2002, les activités de MSF en matière de santé mentale ont focalisé les soins ambulatoires. Elles se sont d'abord concentrées en 2002 sur l'établissement d'un modèle opérationnel pour les soins de santé mentale ambulatoires dans une des régions les plus pauvres et les plus vulnérables d'Arménie, à savoir la Marz de Gegharkunik. Début 2006, MSF Belgium remit ses centres de jour à la Mission Armenia NGO et au Ministère de la Santé de la RA.

Médecins Sans Frontières Belgium s'était rendu compte des problèmes qui existaient dans les institutions psychiatriques arméniennes (abus de patients, malnutrition, surpeuplement, etc.) et décida de s'y attaquer. Une première intervention eut lieu dans les établissements psychiatriques: rénovation des bâtiments, formation du staff, amélioration du traitement des patients, solution au problème de la malnutrition, etc.

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les activités de MSF en RA et les rapports que l'organisation a consacrés à la situation de la santé mentale en Arménie sur le site: <http://www.msf.org/msfinternational/countries/europe/armenia/index.cfm>, "MSF en Arménie".

4 Minorités

4.1 Minorités ethniques

❖ Caractéristiques générales

Les minorités arméniennes sont dispersées sur l'ensemble du territoire national et ne forment de majorité locale dans aucune région ou unité administrative. Selon les résultats de l'Armenian Population Census effectué entre le 10 et le 19 octobre 2001¹⁸⁸, 98% environ de la population totale de 3.2 millions d'habitants appartient à l'ethnie arménienne. Les minorités dans la république sont représentées par les **Yézidis** (40,620 ou 1.3% de la population totale), les **Russes** (14,660, 0.5%), les **Assyriens** (3,409), les **Kurdes** (1,519), **Ukrainiens** (1,633), les **Grecs** (1,176) et d'autres minorités plus petites (4,640).

❖ Politique générale de l'État envers les minorités nationales

Obligations internationales: L'Arménie s'est déjà jointe à la Convention-Cadre pour la Protection des Minorités Nationales adoptée en 1995 à Strasbourg et à la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires signée en 1992 à Strasbourg. Ces deux textes sont appliqués en Arménie via la législation nationale et leur insertion dans des programmes culturels, éducatifs, informatifs et autres.

Selon l'avis du Second Comité Consultatif émis par rapport à la mise en oeuvre en Arménie de la Convention-Cadre adoptée le 12 mai 2006, "l'Arménie a continué à montrer son engagement dans la mise en pratique de la Convention-Cadre. Elle a effectué certaines démarches légales et institutionnelles pour améliorer la protection des personnes

¹⁸⁸ National Statistical Service of the Republic of Armenia (NSSRA), Armenia in Figures, 2008, Population, De jure population by ethnicity, page 22, http://www.armstat.am/file/article/armenia_08_4.pdf, consulté le plus récemment en juin 2009

appartenant à des minorités nationales et un climat général de tolérance continue de régner dans le pays.”¹⁸⁹

Tous les rapports relatifs à la mise en œuvre en Arménie des traités susmentionnés se trouvent sur le site du Conseil de l’Europe:

http://www.coe.int/t/e/human_rights/minorities/Country_specific_eng.asp#P28_981 ainsi que sur celui du Département des Minorités Nationales et Affaires Religieuses du gouvernement de la RA <http://www.gov.am/am/staff-structure/info/74/> (en Arménien).

Législation nationale: Conformément à la Section 41 de la Constitution de la RA “tout individu aura le droit de conserver son identité nationale et ethnique. Les personnes appartenant à une minorité nationale auront le droit de conserver et de développer leurs traditions, leur religion, leur langue et leur culture.” Ces droits se reflètent également dans d’autres lois qui s’y rapportent.

Toute personne non arménienne résidant en Arménie jouit librement de tous les droits internationaux et nationaux accordés aux minorités nationales. En tant que citoyenne de la RA, elle bénéficie bien sûr en outre des mêmes droits que le reste de la population.

L’Arménie n’a jusqu’à présent pas encore adopté de loi spécifique sur la protection des minorités nationales. Les autorités et les représentants des minorités sont encore en désaccord sur certaines dispositions du projet de loi, mais les pourparlers continuent.

Aide de l’état aux minorités nationales: Au cours de ces dernières années, l’Arménie a augmenté son aide aux projets visant la protection de l’identité, de la culture, des traditions et de la langue des minorités nationales, et cela malgré le fait qu’elle est toujours confrontée à une situation économique difficile. Depuis 2001, des fonds ont été alloués tous les ans aux minorités nationales via le Co-ordinating Council of National Minorities et partagés en parts égales entre les 11 groupes minoritaires¹⁹⁰, ce qui est, selon certains représentants, injuste envers les minorités les plus importantes. En 2008, il s’agissait d’un montant de 10 million DRAM¹⁹¹ ou d’environ 19,581 EUR. En dehors de ce soutien-là, les communautés minoritaires bénéficient également à différentes occasions de toutes sortes d’allocations offertes par le gouvernement de la RA. Or, quoi que le gouvernement fasse (...) “la plupart des représentants des minorités nationales restent insatisfaites de l’aide que l’état leur donne pour des activités qui ont pour but de préserver leur culture et leur langue.”¹⁹² Le gouvernement de la RA tient néanmoins à clarifier que (...) “si le problème se limite à la seule aide financière, les innombrables ONG actives en Arménie seront en effet confrontées à un manque de ressources publiques. S’il a par contre trait à l’aide publique pour des initiatives éducationnelles et culturelles des

¹⁸⁹ Council of Europe, Human rights and Legal Affairs, Country Specific Information, Advisory Committee on the implementation of the Framework Convention in Armenia, Second Opinion on Armenia (CFC/OP/II(2006)005), adopted on 12 May 2006, Strasbourg, Executive Summary, 1 paragraph, page 1,

[http://www.coe.int/t/e/human_rights/minorities/2_FRAMEWORK_CONVENTION_\(MONITORING\)/2_Monitoring_mechanism/4_Opinions_of_the_Advisory_Committee/1_Country_specific_opinions/2_Second_cycle/PDF_2nd_OP_Armenia_en.pdf](http://www.coe.int/t/e/human_rights/minorities/2_FRAMEWORK_CONVENTION_(MONITORING)/2_Monitoring_mechanism/4_Opinions_of_the_Advisory_Committee/1_Country_specific_opinions/2_Second_cycle/PDF_2nd_OP_Armenia_en.pdf), consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁹⁰ Ces 11 groupes minoritaires sont les Assyriens, les Byélorusses, les Géorgiens, les Allemands, les Grecs, les Juifs, les Kurdes, les Polonais, les Russes, les Ukrainiens et les Yézidis

¹⁹¹ Décret No. 70 de la RA daté du 31 janvier 2008 et basé sur la loi de la RA relative au budget 2008 de l’état se rapportant à la provision d’allocations déterminées visant l’aide d’état aux minorités nationales, annexe 1

¹⁹² Council of Europe, Advisory Committee on the implementation of the Framework Convention in Armenia, Second Opinion on Armenia, Policies in support of national minorities, page 4

minorités nationales, l'état offre dans la pratique une aide à presque toutes les initiatives.”¹⁹³

Le gouvernement a maintenant également créé un Département des Minorités Ethniques et des Affaires Religieuses en vue de renforcer la politique menée en faveur des minorités nationales.

Le ‘**Cultural Centre of National Minorities**’ a été créé à Yerevan, dans la Saryan st.. Il dispose d'une salle de concert, de classes pour apprendre les langues des minorités, de salles de réunion, d'une salle d'exposition de l'art minoritaire national, d'une bibliothèque avec de la littérature dans la langue des minorités nationales, etc.

❖ Problèmes éducationnels

Apprentissage obligatoire de la langue arménienne: La loi No. 52 de la RA relative à la langue du pays a été adoptée le 3 mars 1993. La Section 1(1) de cette loi stipule que “**la langue arménienne (...) sera la langue officielle de la RA.** La langue littéraire arménienne sera la langue officielle de la RA.”

Face aux plaintes exprimées par les représentants des minorités nationales quant à l'absence d'aide spéciale proposée par les autorités aux adultes pour leur enseigner l'Arménien, le Gouvernement de la RA informe que la (...) “State agency on language”, qui est un des départements du Ministère de la Science et de l'Éducation, a annoncé à de nombreuses reprises être prête à organiser des cours gratuits d'arménien à des groupes de tous les âges. Ce programme n'a pas été exécuté par manque de candidats. Il existe toutefois toujours et peut être activé dès qu'il y aura des candidats.”¹⁹⁴

Enseignement dans les langues minoritaires: Au niveau de l'enseignement dans les langues d'origine, “les communautés de minorités nationales vivant en RA peuvent organiser l'enseignement général dans leur langue maternelle conformément aux programmes de l'état et avec le patronage de celui-ci à condition d'enseigner aussi obligatoirement la langue arménienne.”¹⁹⁵

“L'enseignement est le principal sujet de préoccupation des représentants des minorités nationales rencontrées par l' Advisory Committee (...).”¹⁹⁶ Ils se plaignent des difficultés qu'ils rencontrent à recevoir un enseignement dans leur langue maternelle. Le gouvernement de la RA informe toutefois que “(...) il n'existe à ce niveau-là aucun obstacle empêchant l'enseignement dans n'importe quelle langue choisie par les minorités vivant en RA. Ceci est un des droits de tout citoyen de la RA. Le problème des écoles secondaires financées par le budget de l'enseignement public est différent. L'enseignement y est donné dans la langue nationale, à savoir l'arménien, mais des heures de cours

¹⁹³ Council of Europe, Human Rights and Legal Affairs, Country Specific Information, Armenia, Comments of the Government of Armenia on the Second Opinion of the Advisory Committee on the Implementation of the Framework Convention for the Protection of National Minorities in Armenia, GVT/COM/II(2006)005, published in Strasbourg, 24 October 2006, II. RESPONSE TO THE MAIN FINDINGS, General legislative and institutional framework, Paragraph 10, page 2,

¹⁹⁴ Ibid., page 8

¹⁹⁵ National Assembly of the Republic of Armenia, Basics of Structures of State and Local Authorities, Act on Language No.52 , Section 2(2), <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=subject&lang=eng>, consulté le plus récemment en juin 2009

¹⁹⁶ Advisory Committee on the implementation of the Framework Convention in Armenia, Second Opinion on Armenia, I. MAIN FINDINGS, Education, point 12, page 5

supplémentaires peuvent être utilisées pour enseigner aux minorités nationales leur langue maternelle, leur culture et leur histoire.(...)”¹⁹⁷

Usage répandu de la langue russe: bien que le russe ne soit pas une langue nationale de l’Arménie, il peut être considéré comme la seconde langue du pays. L’usage du russe est très répandu. Il est enseigné dans des écoles secondaires et dans des établissements d’enseignement supérieur, la presse et la littérature russes sont publiées dans le pays, on peut capter des programmes de radio en russe, et certaines chaînes de télé privées diffusent des films parlés en russe accompagnés d’un sous-titrage en arménien. Exception faite des Kurdes et des Yézidis, un grand nombre de personnes appartenant à des minorités nationales identifient en outre le russe comme leur langue minoritaire de prédilection et préfèrent que le russe continue à être utilisé comme langue pour l’enseignement de leurs enfants.

❖ Participation des minorités nationales aux affaires publiques

Les personnes appartenant à des minorités nationales qui participent aux affaires publiques restent des exceptions, surtout au niveau national. “Les représentants de la plupart des minorités nationales reçues par l’Advisory Committee restent insatisfaits de leur niveau de participation aux affaires publiques, et plus particulièrement de leur présence limitée dans les organes élus, spécialement au niveau national. (...)”¹⁹⁸

Les représentants des minorités nationales sont représentés dans les organes des gouvernements autonomes locaux, surtout dans les régions où elles représentent une partie importante de la population, mais il leur est difficile d’accéder au parlement national, parce que celui-ci ne prévoit pas de système de quota ou de sièges réservés assurant la représentation des minorités nationales dans l’Assemblée Nationale arménienne.

❖ Discriminations ethniques

Un climat général de tolérance continue de régner en Arménie, et on n’y rencontre pas de discrimination systématique basée sur des origines ethniques. Aucun cas de discrimination ethnique systématique n’a été signalé à la police ou aux autorités. Presque tous les rapports concernant la situation des minorités nationales en Arménie signalent par contre des cas sporadiques de “discrimination sociale” de minorités ethniques.

Discrimination à l’armée: Dans son ‘Second opinion on Armenia’ de 2006, l’Advisory Committee a noté quelques sporadiques attitudes discriminatoires envers des personnes appartenant à la minorité nationale Yézidi. L’Advisory Committee rapporte que “(...) les Yézidis sont plus susceptibles de subir de mauvais traitements lors de leur service militaire.” (...)”¹⁹⁹

Le gouvernement de la RA confirme par contre que “(...) dans le contexte du service militaire, l’armée n’est pas le théâtre d’abus d’origine ethnique, et qu’aucun cas de ce

¹⁹⁷ Comments of the Government of Armenia on the Second Opinion of the Advisory Committee on the Implementation of the Framework Convention for the Protection of National Minorities in Armenia, II. RESPONSE TO THE MAIN FINDINGS, General legislative and institutional framework, Education, Paragraph 12, page 3

¹⁹⁸ Advisory Committee on the implementation of the Framework Convention in Armenia, Second Opinion on Armenia, II. ARTICLE-BY-ARTICLE FINDINGS, Article 15 of the Framework Convention, Representation in elected bodies, b) Outstanding issues, point 131, page 21

¹⁹⁹ I Council of Europe, Advisory Committee on the implementation of the Framework Convention in Armenia, Second Opinion on Armenia, II. ARTICLE-BY-ARTICLE FINDINGS, Article 6 of the Framework Convention Fighting racism and intolerance, point 60, page 11

genre n'a été enregistré par rapport aux Yézidis. Depuis novembre 2003, quelques 60 ONG, y comprises celles de minorités nationales ("Union of Nationalities" et "National Union of Yézidi"), coopèrent avec les Forces Militaires de la RA. Elles rendent périodiquement visite à des unités militaires librement choisies et n'y rencontrent aucun obstacle en inspectant les conditions sociolégales, quotidiennes et d'ordre sanitaire et hygiénique, ainsi que la situation morale et psychologique du staff et l'organisation du service militaire."²⁰⁰

Selon l'International Religious Freedom Reports on Armenia aucun rapport n'a signalé au cours des dernières années que le bizutage des nouveaux conscrits aurait été plus sévère pour les membres de groupes minoritaires.²⁰¹

Discrimination sociale: Le US Department of State in the Country Reports on Human Rights Practices on Armenia ne cesse de souligner que les minorités ethniques et religieuses subissent toujours des "discriminations sociales".

"L'Advisory Committee fut également informé d'allégations de discrimination des Yézidi dans l'accès aux prestations sociales et à l'emploi, même si les personnes appartenant à une minorité ne semblent pas systématiquement exclues du marché du travail ou des bénéfices sociaux. (...)"²⁰²

Le rapport sur l'Arménie établi en 2007 par la 'Freedom House' révèle que "bien que les membres des communautés ethniques les plus faibles du pays soient rares à signaler des cas de discrimination non déguisée, ils se sont quand même plaints de difficultés qu'ils rencontrent à recevoir un enseignement dans leur langue maternelle. La communauté des Yézidi prétend que la police et les autorités locales leur font parfois subir des discriminations."²⁰³

Notons aussi qu'en Arménie les cas enregistrés de violation des droits des représentants des minorités ethniques n'ont pas nécessairement trait à des "discriminations d'origine ethnique". La corruption toujours existante au niveau de l'allocation des bénéfices sociaux, la discrimination sur le marché du travail ou des biens immobiliers, les abus et la corruption dans l'armée et bien d'autres problèmes affectent tous les résidents arméniens et non arméniens de quelque nationalité qu'ils soient. Les problèmes d'ordre économique et social dénoncés par les minorités nationales touchent tous les citoyens de l'Arménie.

❖ Communautés de minorités ethniques en Arménie

Les Azéris en Arménie: Avant le conflit avec l'Azerbaïdjan, la minorité la plus importante d'Arménie était formée par les Azéris. Suite à ce conflit, les Azéris ont été déplacés virtuellement dans leur totalité en Azerbaïdjan. Nulle donnée officielle n'a été publiée quant à leur nombre actuel en Arménie. Selon les informations fournies par l'ethnologue Mme Kharatyan, "une enquête spéciale a été consacrée aux Azéris vivant en Arménie. Les

²⁰⁰ Comments of the Government of Armenia on the Second Opinion of the Advisory Committee on the Implementation of the Framework Convention for the Protection of National Minorities in Armenia, II. RESPONSE TO THE MAIN FINDINGS, Article 5 of the Framework Convention, II paragraph, page 7

²⁰¹ US Department of State (USDOS); International Religious Freedom Reports 2001-2008, établis par le Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, <http://www.state.gov/g/drl/rls/irf/index.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

²⁰² Council of Europe, Advisory Committee on the implementation of the Framework Convention in Armenia, Second Opinion on Armenia, II. ARTICLE-BY-ARTICLE FINDINGS, Article 4 of the Framework Convention, Combating discrimination and promoting equal opportunities, b) Outstanding issues, point 43, page 9

²⁰³ Freedom House, freedom in the world, Country report Armenia (2007), Political Rights and Civil Liberties, paragraph 13, <http://www.freedomhouse.org/template.cfm?page=22&country=7126&year=2007>, consulté le plus récemment en juin 2009

responsables n'en ont pas publié les résultats ni proclamé les données parce que des responsables Azéris leur avaient demandé de ne pas divulguer leurs observations afin qu'ils ne soient pas discriminés".²⁰⁴

Ce qui est sûr, c'est que bon nombre de personnes d'origine Azéri qui continuent à vivre éparpillées dans la société arménienne se présentent comme Arméniens généralement avec des noms et des prénoms arméniens et en se gardant de révéler leur origine Azéri. Comme l'ethnologue Mme Kharatyan l'a expliqué dans son interview "il n'y a en fait pas de cas rapportés ou enregistrés de discrimination ethnique envers les Azéris, mais contrairement à d'autres minorités ethniques, cela ne signifie pas que les Azéris d'Arménie ne soient vraiment pas discriminés. Car comme tous les vrais Azéris cachent leurs origines ethniques et qu'aucun d'entre eux ne songe à se présenter comme Azéri, il est impossible de dire avec certitude s'il y a ou non une discrimination des Azéris en Arménie."

Romanichels en Arménie: "(...) il n'y a pas de communauté ethnique de Romanichels dans le sens traditionnel du terme. Les Arméniens-Boshas, qui sont de temps à autre présentés comme Romanichels, ne forment en réalité pas de communauté ethnique. Ils sont complètement intégrés dans la communauté arménienne et préfèrent ne pas être considérés comme Romanichels."(...)²⁰⁵

Les autres minorités - Assyriens, Byélorusses, Géorgiens, Allemands, Grecs, Juifs, Kurdes, Polonais, Russes, Ukrainiens, Yézidis - sont très actives: certaines ONG tentent de défendre les intérêts des communautés tant nationales que religieuses.

4.2 Minorités religieuses

Caractéristiques générales: Environ 98% de la population est ethniquement arménienne. Et même si la plupart des Arméniens ne sont pas vraiment pratiquants, le lien entre l'ethnie arménienne et l'église arménienne est très fort. On estime que 90% des citoyens appartiennent à l'église apostolique arménienne.

Le US Department of State établit chaque année un rapport concernant la liberté religieuse internationale et fournit des informations détaillées sur la situation des groupes religieux en Arménie. Selon le rapport de 2008, il y a en Arménie (...) "de petites communautés d'autres groupes religieux. Il n'existe pas de recensement fiable de ces communautés religieuses, et les estimations de leurs membres variaient de façon significative. Ces groupes représentent moins de 5% de la population et comprennent des catholiques romains, des catholiques arméniens uniates (Mékharistes), des chrétiens orthodoxes, des chrétiens évangéliques arméniens, des molokans²⁰⁶, des pentecôtistes, des adventistes du Septième jour, des baptistes, différents groupes de chrétiens charismatiques, des témoins de Jéhovah, des membres de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (Mormons), des Yézidis (Kurdes non musulmans qui pratiquent le Yézidisme), des juifs, des musulmans kurdes sunnites, des musulmans chiites, des Bahá'is, etc.

Les Yézidis sont essentiellement concentrés dans des régions agricoles situées autour du Mont Aragats, au nord-ouest de Yerevan. Les catholiques arméniens vivent surtout dans le nord du pays, alors que la majorité des juifs, mormons, Bahá'is et chrétiens orthodoxes

²⁰⁴L'interview de l'ethnologue Mme H. Kharatyan, ancienne directrice du Department for National Minorities and Religious Affairs under RA Government, a eu lieu le 13 juin 2008 à l'Institute of Archaeology and Ethnography, Yerevan

²⁰⁵ Comments of the Government of Armenia on the Second Opinion of the Advisory Committee on the Implementation of the Framework Convention for the Protection of National Minorities in Armenia, II. RESPONSE TO THE MAIN FINDINGS, Article 3 of the Framework Convention, point 11,, page 4

²⁰⁶ Certains rapports parlent de "Malakans" au lieu de "Molokans"

résident à Yerevan, aux côtés d'une petite communauté surtout constituée de musulmans chiites, y compris des Iraniens, et des résidents temporaires du Centre."²⁰⁷

Législation: La Section 8.1 de la Constitution de la RA stipule la séparation de l'église et de l'état. Elle reconnaît "la mission exclusivement historique de la Sainte Église Apostolique Arménienne dans le domaine de la vie spirituelle, le développement de la culture nationale et la protection de l'identité nationale du peuple arménien. "

En 1991, l'Arménie a adopté la loi No. 0333 relative à la liberté de conscience et des organisations religieuses²⁰⁸, définissant le processus d'enregistrement et le cadre légal des activités des organisations religieuses. Le principe d'égalité devant la loi dans tous les domaines de la vie et quelles que soient les croyances ou les affiliations religieuses apparaît également dans un certain nombre d'autres lois normatives.

❖ Problèmes rencontrés

Enregistrement: Plus de 60 organisations religieuses ont jusqu'à ce jour été enregistrées. Il n'y a pas de cas indiquant que le gouvernement de la RA aurait refusé l'enregistrement de groupes religieux qui répondaient aux exigences d'enregistrement légales. Plus même, puisque certaines communautés religieuses qui ne sont pas encore enregistrées ne rencontrent pas de barrière légale pour exercer leurs activités religieuses. "(...) Certains groupes religieux minoritaires, y compris les Molokans et certains groupes de Yézidis, n'ont pas cherché à être enregistrés. Et même si elle n'a pas été enregistrée comme édifice religieux, la seule mosquée de Yerevan a toujours été ouverte pour les habituelles prières du vendredi, et le gouvernement n'a jamais empêché les musulmans d'y assister."²⁰⁹

Enseignement religieux dans les écoles: "La loi en matière d'éducation mandate l'école publique à donner une éducation laïque. Seul le personnel formé et autorisé par le gouvernement a le droit d'enseigner dans les écoles publiques. Des cours d'histoire religieuse sont inscrits au programme des écoles publiques et sont donnés par des professeurs de l'enseignement public. L'histoire de l'Église Arménienne forme la base de ces cours; de nombreuses écoles enseignent les principales religions mondiales dans le primaire, et l'histoire de l'Église Arménienne dans le secondaire. Toutes les organisations religieuses peuvent créer des groupes d'enseignement religieux pour former leurs membres en utilisant des lieux qui leur appartiennent ou qui leur ont été réservés. La loi accorde le droit à l'Église Arménienne d'organiser des cours de religion libres dans des établissements d'enseignement public et d'en utiliser les équipements et les ressources."²¹⁰

Le problème des cours de religion obligatoires dans les écoles qui enseignent uniquement l'histoire de l'Église Apostolique Arménienne est ambivalent et fait l'objet de nombreux débats.

Activités religieuses perturbées par les autorités: Selon l'International Religious Freedom Report 2007, la plupart des groupes religieux enregistrés déclarent ne pas avoir rencontré d'obstacles légaux graves aux activités qu'ils ont exercées au cours de la période couverte

²⁰⁷US Department of State (USDOS); International Religious Freedom Report 2008 on Armenia, Section I. Religious Demography, paragraphs III and IV, <http://2001-2009.state.gov/g/drl/rls/irf/2008/108433.htm>, consulté en juin 2009

²⁰⁸ National Assembly of the Republic of Armenia, Basics of Structures of State and Local Authorities, Act No. 0333 on freedom of conscience and of religious organizations, <http://www.parliament.am/legislation.php?sel=subject&lang=eng>, consulté le plus récemment en juin 2009

²⁰⁹ International Religious Freedom Report 2007 on Armenia, Section II. Status of Religious Freedom, Legal/Policy Framework, paragraph 5

²¹⁰ International Religious Freedom Report 2008 on Armenia, Section II. Status of Religious Freedom, Legal/Policy Framework, paragraph 6

par le rapport. Les groupes religieux minoritaires ne signalent pas non plus de cas de violence cautionnée officiellement à leur encontre. Seuls les Témoins de Jéhovah indiquent dans ce rapport certaines perturbations de leurs activités telles que le refus d'utiliser des endroits publics pour des rencontres religieuses, des problèmes douaniers concernant la capacité qu'ils ont de recevoir des envois de littérature religieuse à un prix qui dépasse de façon significative celui qu'ils avaient prévu, et ainsi de suite.

Prisonniers pour cause de croyance religieuse: En dehors des Témoins de Jéhovah objecteurs de conscience, aucun rapport ne parle de prisonniers ou de détenus religieux dans le pays. “Les témoins de Jéhovah à Yerevan prétendent qu’à la fin de la période couverte par le rapport, 78 de leurs membres étaient toujours emprisonnés pour avoir refusé d’accomplir leur service militaire ou un service de travail alternatif pour des raisons de conscience et de religion. Les représentants des Témoins de Jéhovah confirment que tous ces prisonniers ont eu la possibilité d’effectuer un service alternatif au service militaire plutôt que de faire de la prison, mais qu’ils ont refusé ces propositions parce que ce service alternatif était lui aussi contrôlé par les militaires.”²¹¹

Service militaire: Le service militaire obligatoire reste un des grands problèmes pour les Témoins de Jéhovah.

Si la population arménienne adopte une attitude négative envers les Témoins de Jéhovah, c’est essentiellement à cause de leur refus d’accomplir leur service militaire, refus qui est à son tour à l’origine de détentions et de procès. Les Témoins de Jéhova sont mécontents des services civils alternatifs: les jeunes gens (objecteurs de conscience) qui ont opté pour le service civil alternatif sont exposés à de mauvais traitements. (...) “En assurant leur défense, un jeune homme a affirmé avoir volontairement accepté de travailler dans un hôpital psychiatrique après avoir obtenu l’assurance que ce travail régi par la nouvelle Loi sur le Service Alternatif était bel et bien un travail civil. Il fut néanmoins obligé de porter un uniforme de type militaire, dut se soumettre à des contrôles réguliers de la police militaire, eut l’interdiction de pratiquer sa religion et ne fut pas autorisé à quitter les lieux.”(...)²¹²

À l’image des Témoins de Jéhovah (...) “certains membres russophones du groupe des Molokans, qui avaient refusé d’accomplir leur service militaire pour des motifs religieux, considèrent que le service civil ne constitue, dans l’état actuel des choses, pas une alternative appropriée au service militaire parce qu’il n’est pas efficacement séparé des structures de contrôle militaires”.²¹³

Le gouvernement de la RA signale quant à lui que “(...) conformément à la Loi sur les Services Alternatifs, la RA distingue deux niveaux de services alternatifs, à savoir le service “alternatif militaire” et le service “alternatif du travail”. Les Molokans peuvent choisir, à l’instar de chaque citoyen de la RA, le type de service alternatif qu’ils préfèrent. Dans la pratique, il n’y a en fait qu’un seul cas où un Molokan a opté pour un service de travail alternatif. Le Ministère de la Défense de la RA n’a rien à voir avec l’organisation, la mise en pratique et la supervision du travail alternatif. L’organisation et la mise en pratique de ce service sont à vrai dire supervisées par l’administration de l’organisation au sein de laquelle le service est rendu et le Ministère auquel l’organisation concernée est liée et

²¹¹ *ibid.*,

²¹² Jehova Witnesses, Office of Public Information, “Armenian conscientious objectors convicted under military law”, II paragraph, 3 November 2005, http://www.jw-media.org/region/europe/armenia/english/releases/conscientious_obj/arm_e051103.htm, consulté le plus récemment en juin 2009

²¹³ Council of Europe, Advisory Committee on the implementation of the Framework Convention in Armenia, Second Opinion on Armenia, II. ARTICLE-BY-ARTICLE FINDINGS, Article 6 of the Framework Convention, Fighting racism and intolerance, b) Outstanding issues, point 61, page 12

subordonnée. Nous souhaitons en même temps informer que la Loi de la RA sur le “Service Alternatif” a été reconnue par le Conseil de l’Europe.”²¹⁴

Bien que des débats concernant le service alternatif aient toujours lieu, aucune application de service alternatif n’a plus été enregistrée depuis 2005.

Quant aux Yézidis et contrairement à l’examen de la période précédente, aucun rapport n’a fait mention en 2007 et 2008 d’un bizutage militaire plus sévère pour de nouveaux conscrits appartenant à des minorités. Les représentants des Yézidis ne signalent d’ailleurs aucun cas de harcèlement ou de discrimination.

Voici certains articles consacrés aux problèmes que les Témoins de Jéhovah ont rencontrés en Arménie:

New Times Journalism Training Center NGO, ArmeniaNow.com weekly website, No Alternative?: Jehovah’s Witness refuses optional military service, by Naira Bulghadaryan, 09 May 2008
<http://www.armenianow.com/?action=viewArticle&IID=1186&CID=2946&AID=3029&lng=eng>, consulté en juin 2009

Amnesty International, Armenia: Fear of the freedom of conscience and religion: violations of the rights of Jehovah’s Witnesses, January 2008,
<http://www.amnesty.org/en/library/asset/EUR54/001/2008/en/EUR540012008en.html>, consulté en juin 2009

4.3 Minorités sexuelles

Aperçu général: Il n’existe aucune estimation du nombre de minorités sexuelles vivant en Arménie. La plupart des homosexuels cachent leur préférence sexuelle de peur de perdre leur famille, leurs amis et leur travail. L’Internet est pour les gays le meilleur moyen d’interaction et de contact. Selon un article posté sur l’Internet en 2007 (...) “un réseau social pour gays arméniens a enregistré 1,764 homosexuels: 1,306 d’entre eux sont des homosexuels, 342 des bisexuels, 94 des lesbiennes et 22 des travestis.” (...) ²¹⁵ Leur nombre réel est probablement plus élevé.

Clubs pour gays et ONG: L’Arménie ne compte pas de clubs pour gays officiellement enregistrés. Il y en a pourtant certains à Yerevan. “Jusqu’à ce jour, il n’existe pas en RA de mouvement de défense des droits des homosexuels [*mieux vaut dire en fait, qu’il existe de subtils mouvements de défense des droits des homosexuels non organisés et discrets sous forme de lieux de rendez-vous/d’institutions pour gays, émergents avec l’aide des organisations de la Diaspora*] et la société reste extrêmement homophobe. Meline’s, le premier bar pour homosexuels, ouvrit ses portes le 12 novembre 2004. La première ONG pour LGBT²¹⁶ appelée ‘We For Civil Equality’ (WFCE), mais également connue sous le nom de ‘Menk’, a été formellement enregistrée par le Ministère de la Justice en juillet 2006. La seconde ONG à s’occuper des LGBT - PINK Armenia (Public Information and Need of Knowledge) - fut créée en décembre 2007. (...) Si certains lieux de rendez-vous mentionnés dans le présent guide sont fréquentés par des gays et des lesbiennes, cela

²¹⁴ Comments of the Government of Armenia on the Second Opinion of the Advisory Committee on the Implementation of the Framework Convention for the Protection of National Minorities in Armenia, done in 13 November 2006, II. RESPONSE TO THE MAIN FINDINGS, Article 5 of the Framework Convention, paragraph 4, page 9

²¹⁵ Global Gayz. Com, “Armenia’s Animosity Towards Gays” by Shushan Harutyunyan, paragraph 9, 7 August 2007, <http://www.globalgayz.com/armenia-news.html>, consulté le plus récemment en juin 2009

²¹⁶ an initialism referring collectively to lesbian, gay, bisexual, and transgender / transsexual people

ne signifie pas qu'ils puissent être comparés aux bars et aux discothèques pour gays qu'on trouve en Europe Occidentale."²¹⁷

Aucun rapport ne mentionne une intervention des autorités ou de la police visant à empêcher les activités ou les rassemblements des homosexuels. La principale raison pour laquelle les mouvements gays se font discrets est l'animosité que la société témoigne envers eux.

Législation: En 2003, l'Arménie a adopté un nouveau Code Criminel dont elle a rayé l'article anti-gay 116 datant de 1936. Depuis lors, l'homosexualité n'est plus punissable. Le Code Criminel de la RA considère toutefois qu'un acte homosexuel est illégal s'il touche un enfant sexuellement mineur (de moins de 16 ans)²¹⁸ ou s'il use de force ou de menaces²¹⁹.

❖ Problèmes auxquels les homosexuels sont confrontés en Arménie

Service militaire: certains rapports signalent des cas de maltraitance d'homosexuels dans l'armée.²²⁰ Une politique spéciale consiste donc à ne pas recruter des homosexuels dans l'armée. "Depuis 2001, et conformément à l'Arrêté No. 378 du Ministre de la Défense, l'homosexualité doit être considérée comme une maladie et les homosexuels comme étant inaptes à accomplir leur service militaire, malgré le fait que l'homosexualité ne soit pas officiellement une raison pour être réformé. Beaucoup d'homosexuels se déclarent volontiers gay afin d'être réformés, parce qu'ils craignent qu'ils puissent - après avoir révélé leur homosexualité - faire l'objet de violences dans l'armée et être isolés des autres militaires (qui pourraient par exemple refuser de les saluer ou de partager leurs repas, etc.). On a également signalé des cas où des bureaux de contingent militaire envoyaient des individus revendiquant leur homosexualité dans des établissements psychiatriques, qui avaient délivré par la suite des certificats médicaux déclarant que ces individus souffraient de "troubles mentaux" et devaient du même fait être réformés."²²¹

De telles solutions peuvent avoir des conséquences néfastes sur l'avenir des homosexuels: "Les personnes affichant publiquement leur homosexualité étaient prétendument réformées parce que leurs camarades militaires auraient pu abuser d'eux. Le prétexte légal pour cette dispense n'en était pas moins fondé sur une constatation médicale affirmant que les gays souffraient de troubles mentaux. Constatation mentionnée dans leur passeport et pouvant donc affecter leur avenir. (...)"²²²

Engagement de la société envers les homosexuels: La société arménienne est considérée comme étant homophobe. Malgré le fait que l'homosexualité ne soit plus légalement punissable et que la police ne persécute et n'emprisonne plus les gays, l'attitude de la

²¹⁷ Unzipped: Gay Armenia, Armenia Gay Guide, Country overview, II paragraph, <http://gayarmenia.blogspot.com/2007/06/armenia-gay-guide.html>, consulté le plus récemment en juin 2009

²¹⁸ En vertu du Code Criminel, Section 141 sur les rapports sexuels avec une personne de moins de 16 ans, "les rapports ou autres actes sexuels qu'une personne ayant atteint l'âge de 18 ans a avec une personne dont l'âge est manifestement inférieur à 16 ans (...) sont punis d'une peine pouvant aller jusqu'à 2 ans de travaux correctionnels ou d'une peine de prison pouvant aller jusqu'à 2 ans."

²¹⁹ Voir Code Criminel de la RA, Sections 139,140

²²⁰ Pour plus de détails voir "Armenia's Animosity Towards Gays" par Shushan Harutyunyan basé sur l'interview réalisée en 2007 avec un gay arménien

²²¹ International Helsinki Federation (IHF), ANNUAL REPORT ON HUMAN RIGHTS VIOLATIONS, Armenia, 27 March 2007, Non-discrimination, page 16, http://www.ihf-hr.org/viewbinary/viewdocument.php?doc_id=7391, consulté le plus récemment en juin 2009

²²² US Department of State (USDOS); Armenia Country Reports on Human Rights Practices 2007, done by Bureau of Democracy, Human Rights and Labor on 11 March 2008, Section 5 Discrimination, Societal Abuses, and Trafficking in Persons, Other Societal Abuses and Discrimination, paragraph 1, <http://www.state.gov/g/drl/rls/hrrpt/2007/100546.htm>, consulté le plus récemment en juin 2009

société reste négative. Il faut toutefois noter que, comparée à celle des années '90, l'attitude actuelle des Arméniens envers les homosexuels est en train de changer et de devenir plus tolérante. Il est, quoi qu'il en soit, toujours à déconseiller d'afficher ouvertement en public son orientation sexuelle. "(...) La société arménienne reste homophobe et nous vous déconseillons avec fermeté de vous embrasser ou de vous tenir la main en public [*si vous rencontrez quand même des hommes (ou des femmes) qui se tiennent la main en public ou s'embrassent en se rencontrant ou en se quittant, cela ne révèle pas nécessairement une orientation sexuelle mais plutôt un respect de traditions ancestrales*].(...)"²²³

Beaucoup d'homosexuels sont obligés de cacher leur homosexualité même envers leur famille, leurs amis et leurs collègues.

Quant aux églises? En matière d'homosexualité, l'Église Apostolique Arménienne campe sur des positions catégoriques.

Le harcèlement social reste néanmoins la principale raison pour laquelle les homosexuels quittent l'Arménie pour l'étranger.

Dépréciations par les autorités: (...) "Des observateurs locaux ont noté que contrairement aux années précédentes, nul cas n'a cette année-ci été signalé de policiers harcelant des homosexuels via des lettres anonymes, des actes d'extorsion ou de violence. L'attitude négative de la société et le harcèlement des homosexuels restent toutefois très importants et gênent l'accès des homosexuels aux soins de santé."²²⁴

Pour des informations plus détaillées concernant le problème des homosexuels arméniens, consultez les sites suivants:

GayRussia.Ru, First symbolical Gay wedding in Armenia, 2006,

<http://www.gayrussia.ru/en/ee/detail.php?ID=6278>, consulté en juin 2009

GlobalGayz.com, Gay Armenia News & Reports, <http://www.globalgayz.com/armenia-news.html>, consulté en juin 2009

Unzipped: Gay Armenia, Armenia Gay Guide, <http://gayarmenia.blogspot.com/2007/06/armenia-gay-guide.html>, consulté en juin 2009

5 LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABA/CEELI American Bar Association's Central European and Eurasian Law Initiative

ABB Armenian Business Bank

DRAM Dram arménien (monnaie nationale)

BBP Basic Benefits Package

CIS Commonwealth of Independent States

CJSC Closed Joint Stock Company

CNEWA Catholic Near East Welfare Association

CRD/TI Armenia Centre for Regional Development/ Transparency International Armenia

DCLO Diurnal Center of Life Organization

EBRD European Bank for Reconstruction and Development

ECG électrocardiogramme

ENIC/NARIC European Network of Information Centers for Academic Recognition/Network of National Academic Recognition Information Centers

EUR Euro

²²³ Unzipped: Gay Armenia, Armenia Gay Guide, Country overview, II paragraph, <http://gayarmenia.blogspot.com/2007/06/armenia-gay-guide.html>, consulté le plus récemment en juin 2009

²²⁴ Armenia Country Reports on Human Rights Practices 2007, Section 5 Discrimination, Societal Abuses, and Trafficking in Persons, Other Societal Abuses and Discrimination, paragraph 1,

FAR Fund for Armenian Relief
FP Full Partnership
GDP Gross Domestic Product
HEI High Educational Institution
HIV/AIDS Human Immune-deficiency Virus/Acquired Immune Deficiency Syndrome
HPC House Purchase Certificates
ID Identification (Identity) Card
IHF International Helsinki Federation
ILO International Labour Organization
IPTRC International Post-Trauma Rehabilitation Center
IOM International Organization of Migration
JSC Joint Stock Company
LGBT lesbian, gay, bisexual, and transgender / transsexual
LE Legal Entity
LLC Limited Liability Company
LP Limited Partnership
MDG Millennium Development Goals
MSEC Medico-Social Examination Committees
MSF Médecins Sans Frontières
NGO/ONG Non-Governmental Organization/Organisation Non Gouvernementale
NICARM National Information Center for Academic Recognition and Mobility
NK Nagorno- Karabakh
NSSRA National Statistical Service of the Republic of Armenia
OJSC Open Joint Stock Company
OSCE Organization for Security and Cooperation in Europe
PINK Public Information and Need of Knowledge
PMC Psychiatric Medical Centre
PSRC Public Services Regulatory Commission
RA Republic of Armenia
SHAE State Hygiene and Anti-Epidemic
SME Small and Medium Entrepreneurship
SME DNC Small & Medium Entrepreneurship Development National Centre
SLC Supplementary Liability Company
SP Sole Proprietors
TIN Taxpayer's Identification Number
TVPRA Trafficking Victims Protection Reauthorization Act
UAE United Arab Emirates
UMCOR United Methodist Committee on Relief
UN United Nations
UNESCO United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNICEF United Nations Children's Fund
UNHCR United Nations High Commissioner for Refugees
UNDP United Nations Development Programme
US United States
USAID United States Agency for International Development
USD United States Dollar
USDOS US Department of State
USSR Union of Soviet Socialist Republics
UXO Unexploded ordnance
VAT Value Added Tax
VVAF Vietnam Veterans of America Foundation
WFP World Food Programme
WFCE We For Civil Equality
WHO World Health Organization